



HAL
open science

**”Le mobilier céramique”, in ZABEO M., Vienne (38),
33/39 rue du 11 novembre, Rapport final d’Opération
d’Archéologie Préventive, Chaponnay, Archeodunum
SAS, 2020, vol. 1 et 2, 129-194, 438-452.**

Amaury Gilles

► **To cite this version:**

Amaury Gilles. ”Le mobilier céramique”, in ZABEO M., Vienne (38), 33/39 rue du 11 novembre, Rapport final d’Opération d’Archéologie Préventive, Chaponnay, Archeodunum SAS, 2020, vol. 1 et 2, 129-194, 438-452.. [Rapport de recherche] Archeodunum SAS. 2020. halshs-03524280

HAL Id: halshs-03524280

<https://shs.hal.science/halshs-03524280>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



3 - ÉTUDES ET ANALYSES

3.1 Etudes de mobilier

3.1.1 Le mobilier céramique

Amaury Gilles

» 3.1.1.1 Méthodologie

Les céramiques ont été triées par catégorie technique au sein de trois grandes familles céramiques relatives aux trois usages principaux : céramiques fines ou vaisselle de table ; céramiques communes ou vases culinaires pour cuire, préparer, stocker ; amphores ou conteneurs destinés à transporter les denrées sur de longues distances. L'inventaire a été pratiqué selon les méthodes adoptées dans les publications consacrées à Lyon et à la région Rhône-Alpes (Batigne Vallet, Lemaître 2008 : 212-214). Les céramiques communes bénéficient des apports des recherches collectives récentes mises en œuvre dans le cadre de l'ACR de l'UMR 5138 intitulé *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I^{er} s. av. J.-C. – V^e s. apr. J.-C.)* : morphologie, techniques et diffusion (Batigne Vallet et al. à paraître). Dans cette étude, nous nous conformerons au classement des catégories techniques retenu collectivement dans le cadre de l'ACR et utilisé par la majorité des céramologues rhônalpins.

Les méthodes de comptage adoptées, énoncées dans les actes du colloque du Mont-Beuvray consacré à la quantification des céramiques (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : 13), sont actuellement pratiquées sur l'ensemble de l'ancienne région Rhône-Alpes. Il s'agit de compter le nombre de restes avant collage (NR) puis le nombre de bords après collage, sans pondération (NMI).

Les dessins sont présentés le plus souvent à l'échelle 1/3. Les estampilles, les marques digitées et les fragments de lampes peuvent être présentés à l'échelle 2/1, 1/1 ou 1/2. L'échelle est à chaque fois précisée sur les planches. À chacune des illustrations correspond une étiquette détaillant le numéro de Fait, le numéro d'US, le numéro d'inventaire (INV), le numéro d'objet pour ce tesson au sein du lot, la catégorie technique dont relève l'objet et le numéro d'illustration donné pour cet élément dans l'inventaire général du mobilier céramique placé en annexe (**Annexe 3.2.1**).

Afin de tenir au mieux compte des contraintes de temps liées au caractère préventif de cette fouille, le choix des dessins et photos présentés a été guidé par une série de problématiques céramologiques que les lots mis au jour rue du 11 novembre viennent faire progresser de manière significative (cf. § 3.1.1.3). Ainsi, nous avons privilégié les lots quantitativement représentatifs.

Le mobilier inventorié est réparti inégalement au sein des différents états identifiés (fig. 31). Les niveaux alluviaux du Rhône (état 1.2) livrent un petit lot de mobilier d'origine détritique ou résultant de l'érosion d'une occupation tardo-républicaine. Il est dominé par les amphores. Les tout premiers aménagements identifiés (état 2) sont associés à une quantité infime de mobilier.

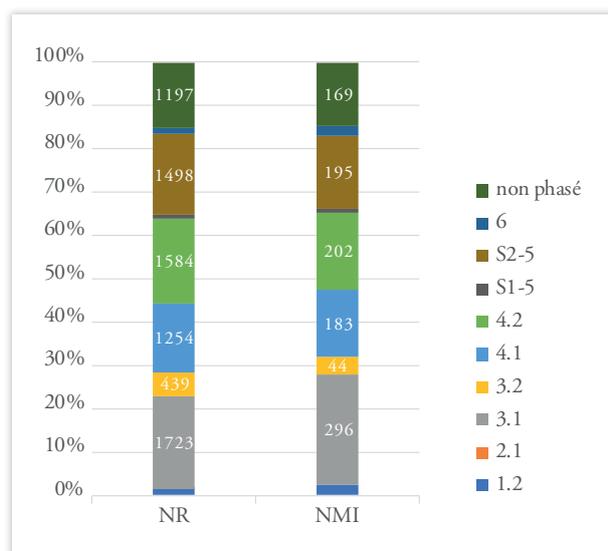


fig. 31 - Répartition quantitative du mobilier céramique par états exprimée en nombre de restes (NR) et nombre minimum d'individus (NMI)

Les céramiques se concentrent dans l'état 3.1 correspondant à l'aménagement d'une voie NO/SE et à l'occupation de la terrasse alluviale au cours du I^{er} siècle de notre ère. L'occupation du II^e siècle (état 4) est la mieux renseignée. Un abondant mobilier provient des niveaux de nivellement de l'ancienne cuvette fluviale partiellement comblée durant la phase précédente et de l'espace de circulation qui prend place sur ces remblais (état 4.1). L'importante accumulation sédimentaire et de mobilier archéologique a permis de distinguer plusieurs phases liées à l'utilisation de ces espaces (état 4.2.). Par la suite, le mobilier provient principalement des tranchées de fondation du cirque (S2-5).

» 3.1.1.2 Présentation du corpus

3.1.1.2.1 Les niveaux alluviaux anthropisés (état 1.2)

Famille	catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Campanienne B	2	2
	Fine grise	6	1
	Imitation de sigillée/campanienne	3	1
	Dérivé camp. C	3	1
	Campanienne A	1	0
Total Céramiques fines		15	5
Céramiques communes	Modélée B	5	4
	Claire calcaire	9	2
	Tournée rouge	3	1
	non id.	2	1
	Claire non calcaire	2	1
	Claire sableuse	1	0
Total Céramiques communes		22	9
Amphores	Italique	62	16
	non id.	4	0
	Orientale	3	0
	Lipari	1	0
Total Amphores		70	16
non id.		1	0
Total général		108	30

fig. 32 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant de l'US2059 par familles et catégories (en NR et NMI)

Les niveaux d'alluvions associés au Fait **F2172** ont livré un mobilier diversifié constitué en majorité d'amphores italiques républicaines Dr. 1, mais également d'un petit lot de céramiques fines et communes.

Famille	catégorie	Forme	type	III.	NMI
Céramiques fines	Imitation de sigillée et de campanienne	coupe	basse, dérivée du lamb. 5/7	Pl. 119 n° 1	1
	Dérivé camp. C	coupelle	Lamb. 1	Pl. 119 n° 2	1
	Campanienne B	coupelle	Lamb. 1	Pl. 119 n° 3-4	2
	fine grise	coupe	à bord rentrant	Pl. 119 n°5	1
Total céramiques fines					5
Céramiques communes	Modélée B	Pot	à col côtelé	Pl. 119 n° 6-9	4
	non id.	Jatte	l. déversée	Pl. 119 n° 10	1
	Claire calcaire	Cruche	à lèvre moulurée à gorge interne	Pl. 119 n° 11	1
		Mortier	à bord en bandeau	Pl. 119 n° 13	1
	Claire non calcaire	Cruche	à bord mouluré	Pl. 119 n° 12	1
Total céramiques communes					8
Total général					13

fig. 33 - Répartition par formes et types des céramiques fines et communes issues de l'US2059

La vaisselle de table est composée d'importations italiques et de vases gaulois. Les premières consistent en deux fonds de coupes Lamb. 1 (**pl. 119, n° 3-4**) en campanienne B ou B-oïde (Morel 1981). Un bord se rapportant au même type possède une pâte grise et un revêtement noir et est considéré comme un dérivé de campanienne C (**pl. 119, n° 2**). Une panse de vase en campanienne A est aussi enregistrée. Ce tesson possède une pâte rouge et un revêtement irisé.

Les productions celtiques sont représentées par un bord de coupe basse inspirée du type Lamb. 5 (**pl. 119, n° 5**) et par plusieurs fragments de formes ouvertes, probablement des jattes, comportant des décors onvés.

Une coupe basse dérivée du type Lamb. 5/7 (**pl. 119, n° 1**) présente une pâte claire pâle et un revêtement non grésé brun tirant sur le gris. Il est classé parmi la catégorie des imitations de sigillées et de campanienne. À Lyon cette production est datée vers 60-40 av. J.-C. (Desbat, Genin 1996). En Gaule méridionale, les céramiques dites « dérivées de campaniennes » (Arcelin 1991) sont répertoriées durant le I^{er} s. av. J.-C. (Desbat, Savay-Guerraz 1986).

Pour les céramiques culinaires, on enregistre des pots à col côtelé (**pl. 119, n° 6-9**) en céramique modelée et un mortier à bord en bandeau en pâte claire, sans doute d'origine italique (**pl. 119 n° 13**). Il présente une pâte beige sableuse.

Une cruche à pâte claire possède une lèvre moulurée et à gorge interne (**pl. 119, n° 11**). La pâte tire sur le verdâtre. Un vase à lèvre déversée n'a pas été précisément identifié (**pl. 119, n° 10**). Il comporte un large diamètre et une pâte beige à marbrure blanche ainsi que des inclusions de chamotte.

Famille	catégorie	B	F	A	NMI	NTI
Amphores	Italique	15	16	16	15	16
	Lipari		1	1		1
	non id.			2		2
	Orientale			2		2
Total amphores		15	18	21	15	21

fig. 34 - Répartition quantitative des éléments de formes d'amphores de l'US2059 (en NMI et NTI)

Les amphores italiques² présentent pour la plupart un bord en bandeau les rapprochant du type Dr. 1B (**pl. 120, n° 1-3, 5 ; pl. 121, n° 6-7**). Un seul exemplaire possède un profil triangulaire typique des Dr. 1A canoniques (**pl. 120, n° 4**). Néanmoins, on constate que les lèvres restent peu hautes. Ici, la hauteur des lèvres est le plus souvent inférieure ou égale 5,5 cm (critère défini par A. Tchernia) et le rapport hauteur/largeur n'est jamais inférieur à 1 (méthode A. Hesnard), ni même 1,2 cm (méthode F. Gateau) (Maza 1998). Un seul exemplaire présente une lèvre haute de 7,2 cm et large de 2,4 cm. Il s'agit d'un bandeau concave à base concave à pâte beige épurée comportant de rares inclusions blanches visibles. Le profil légèrement rentrant permet de l'identifier avec une Dr. 1C.

Les pâtes sont très variées, mais possèdent pour la plupart les caractéristiques des ateliers étrusques, à savoir une matrice lit de vin à inclusions blanches et à nodules ferreux. On note deux anses et une panse riche en inclusions volcaniques pouvant être rapprochées des productions campaniennes.

On note aussi un départ d'anse d'amphore à alun de l'île de Lipari (Cavalier 1994). L'alun était employé dans différentes activités artisanales : tannage des peaux, teinture des tissus (Borgard 2001 : 56 ; Borgard et al. 2002 : 233). La production de l'atelier de Portinenti en Sicile est datée entre le second quart du I^{er} siècle av. J.-C. et l'époque augustéenne (Cavalier 1994).

On signale également une anse d'amphore rhodienne à pâte brune et engobe crème (**pl. 119, n° 14**) et une anse à pâte beige/jaune très fine (l. 25 x 20 mm) comportant de rares micas que l'on peut rapprocher des productions des îles éoliennes.

Une anse de section ovale (44 x 19 mm) à pâte beige clair pourrait se rapporter à une amphore de Brindes connue dans les contextes de cette période (Lemaître et al. 1998 ; Desbat 2012).

Datation

Ce faciès très cohérent permet de dater ce lot des années 60-40 av. J.-C. (Desbat, Genin 1996), période où les imitations de céramiques campaniennes cuites en mode A font leur apparition dans ce secteur de la vallée du Rhône. Cette datation s'accorde bien avec l'ensemble du lot amphorique marqué par la diversification des sources d'approvisionnement (îles éoliennes, île de Lipari).

3.1.1.2.2 Les débuts de l'occupation (état 2)

Les premiers aménagements identifiés au sommet de la terrasse rhodanienne ont livré très peu de mobilier. Un seul objet provient du niveau d'aménagement **US3510** en lien avec le collecteur maçonné **F3161**. Il s'agit d'une cruche à pâte claire calcaire engobée d'identification incertaine en l'absence d'éléments de forme. Il pourrait s'agir de la production connue localement à Saint-Romain-en-Gal à l'époque augustéenne (Desbat, Savay-Guerraz 1986).

3.1.1.2.3 L'évolution du site au I^{er} siècle (état 3)

L'état 3 a fourni 2162 NR et 340 NMI, soit 17% du NR et 18% du NMI du mobilier récolté (**fig. 31**). Au sein de cet état, deux séquences stratigraphiques ont été individualisées.

3.1.1.2.3.1 L'aménagement de la voie NO/SE et l'occupation de la terrasse alluviale (état 3.1)

L'ensemble du mobilier se rapportant à l'état 3.1 totalise 1723 NR et 296 NMI. Les différents niveaux de remblai constituant cet état d'aménagement livrent des proportions très variées de mobilier céramique (**fig. 35**). L'**US2424** livre près de 30% des individus recensés. Elle est suivie par l'**US2267** qui a fourni un ensemble particulièrement volumineux de 575 fragments parmi lesquels figurent de nombreuses panses d'amphores à huile Dr. 20. On y retrouve étonnamment une proportion de lampe

2. On retrouvera la description détaillée des pâtes et les mesures réalisées sur les bords dans la colonne commentaire de l'inventaire placé en annexe (Annexe 3.2.1).

à huile comparable à l'**US2424**, qui livre le plus fort têt de vaisselle de table. L'**US2307** fournit également un lot quantitativement conséquent : 38 NMI.

	NR					NMI				
	2267	2307	2424	Autres	Total	2267	2307	2424	Autres	Total
Céramiques fines	13	41	141	111	306	6	14	43	29	92
Céramiques communes	171	92	235	241	739	39	23	45	55	162
Amphores	386	36	31	200	653	9	0	0	25	34
lampe	4	2	3	2	11	3	1	3	1	8
non id.	1	0	1	12	14	0	0	0	0	0
Total général	575	171	411	566	1723	57	38	91	110	296

fig. 35 - Répartition quantitative du mobilier céramique de l'état 3.1 par familles (en NR et NMI)

Parmi ces trois US, on note des assemblages assez différents. L'**US2267** se distingue par une part très importante de fragments d'amphores, à savoir presque 70% du NR. Les **US2307** et **2424**, au contraire, présentent un taux plus faible que les autres US au sein de cet état ou que la moyenne de l'ensemble de l'état. On enregistre d'autres lots intéressants dans les **US2309** (21 NMI) et **2310** (16 NMI).

Les niveaux restants sont datés relativement à ces couches puisqu'ils n'ont pas livré plus de 7 NMI chacun. Une fois cumulé, la quantité de mobilier rassemblée représente tout de même 22% du NMI de l'état 3.1.

On décrira donc les principaux marqueurs chronologiques avant de procéder à une analyse plus détaillée du faciès. Étant donné que les ensembles D et F sont constitués d'une accumulation de couches, il nous paraît important d'aborder leur chronologie en suivant l'ordre stratigraphique.

3.1.1.2.3.1.1 Les US situées à la base de la stratigraphie : un horizon claudio-néronien ?

En ce qui concerne l'**Ensemble F**, les US rattachées à cet état³ livrent un mobilier peu significatif. L'**US3530** livre dix fonds d'amphores italiques Dr. 1 en position résiduelle. Un mortier à bord en bandeau haut (Leblanc 2007 : 163, fig. 137) permet de situer cette couche au I^{er} siècle apr. J.-C.

L'**US3602** livre des fragments de coupes Drag. 20 et Drag. 24/25 fournissant un TPQ de 15/20 apr. J.-C. L'**US3604** donne quant à elle un indice plus tardif, de la fin du I^{er} siècle, constitué d'un bord de coupe Drag. 37. Il s'agit néanmoins d'un élément intrusif puisque issu d'une fosse de spoliation contemporaine. L'**US3513** livre seulement un plat Drag. 18b en sigillée du Sud de la Gaule et un pot à épaule carénée en tournée grise situant ce lot vers 20/30-110/120.

On observe un faciès similaire dans les premières US constitutives de l'**Ensemble D**. L'**US2381** est datée au plus tôt de 20 apr. J.-C. grâce à un fragment de coupe Drag. 29. Les **US2160=US2161** ont livré un petit lot daté au plus tôt des années 15/20 apr. J.-C. Cette datation repose sur la présence d'un bord de plat Drag. 15/17a, d'une panse de plat Drag. 18 en sigillée du Sud de la Gaule (Genin 2007) et d'une amphore Lyon 3 (Desbat, Dangréaux 1997) à pâte beige épurée. On peut également noter la présence d'une panse d'amphore de Tarraconnaise dont la période de diffusion maximale se situe durant l'époque augustéenne.

Ces couches sont recouvertes par l'**US2398** qui a livré un mortier à collerette et lèvre en bourrelet dont l'apparition est fixée durant les décennies centrales du I^{er} siècle apr. J.-C. (Laroche à paraître ; Leblanc 2007 : 164-165, fig. 140).

L'**US2284** semble se situer de manière plus certaine vers 40-70. Elle comprend un mortier du même type que précédemment, une collerette de coupe Ritt. 12b dont l'apparition est fixée vers 40/50, une panse de coupe Drag. 29 en sigillée du Sud de la Gaule, une amphore à huile hispanique Dr. 20b, et

3. US3530, 3602, 3604, 3513.

des amphores à salaisons et sauces de poissons Dr. 7/11 et Lyon 3B. La variante B du type Dr. 20 est caractéristique de la période 30-50 (Martin-Kilcher 1987).

Il est délicat de conclure sur la datation de ces différents niveaux. Les *termini* les plus hauts apparaissent dans les contextes ayant livré le moins de mobilier. Il faut aussi insister sur le fait que toutes les formes répertoriées dans ces niveaux perdurent durant l'époque flavienne, laquelle est bien représentée dans les couches suivantes.

3.1.1.2.3.1.2 Les ensembles de référence US2424 et US2267 (Ensemble D)

Comme nous l'avons évoqué plus haut, ces deux couches dépotoir ont livré une grande quantité de mobilier. Elles offrent donc des jalons importants pour mieux appréhender la chronologie de l'**Ensemble D**, les US antérieures et postérieures ayant fourni des lots beaucoup plus ténus.

Ces niveaux sont issus de deux zones éloignées montrant une évolution stratigraphique différente. L'**US2267** est beaucoup plus enfouie en apparence que l'**US2424**. Il nous paraît donc utile de les présenter individuellement.

US2424

Cette couche livre un riche lot de céramiques fines et notamment de sigillée du Sud de la Gaule (**pl. 122** et **fig. 36**). Aux côtés des types apparus entre 15/20 et 50 apr. J.-C., à savoir Drag. 24/25 (**pl. 122, n° 5**), Drag. 27 (**pl. 122, n° 6, 13**), Ritt. 12 (**pl. 122, n° 8-9**), Drag. 29, Ritt. 8 (**pl. 122, n° 10**), Ritt. 9 (**pl. 122, n° 12**), Drag. 15/17 (**pl. 122, n° 3**), Drag. 15a (**pl. 122, n° 4**), Drag. 18b (**pl. 122, n° 1-2**), Herm. 12c (**pl. 122, n° 7**) et Drag. 30 (**pl. 122, n° 14**), on note la présence de formes plus tardives et rares. C'est le cas d'un gobelet Déch. 67 (**pl. 122, n° 17**), d'une coupelle apparentée au type Herm. 9 (**pl. 122, n° 11**) et d'une coupe à lèvre en bourrelet munie d'un bec verseur (**pl. 122, n° 15**). Les deux premiers types font leur apparition vers 60 apr. J.-C. (Passelac, Vernhet 1993). Un fond comporte une estampille fragmentaire OFP-. Un fond de coupelle Drag. 27 est estampillé MASC- (**pl. 122, n° 13**), ce qui laisse de nombreuses possibilités parmi lesquelles on ne peut pas trancher : L. Tr- Masculus, Masclinus, Masclus i. Le dernier est le plus fréquent et son activité est située entre 35 et 65 apr. J.-C. Néanmoins, les premières lettres ressemblent fortement à la matrice 263.1 présentée par M. Genin (2007b : 219, pl. 187, n° 263.1) dans la mesure où la ligature MA n'est pas marquée par une barre horizontale. L'activité de ce potier est placée vers 70-100 par M. Genin alors que B. Hartley et B. Dickinson proposent une date plus restreinte de 65-85 (Hartley, Dickinson 2009b).

La vaisselle de table est complétée par deux plats à bord courbe en céramique claire engobée (**pl. 122, n° 19**), une cruche à lèvre débordante en paroi fine engobée (**pl. 122, n° 18**), un plat à lèvre débordante en Terra Nigra Menez 8/14 (**pl. 122, n° 16**) et des fragments de paroi fine lyonnaises et italiques.

forme	type	III.	C	B	F	NMI	NTI
coupe	à l. en bourrelet à bec verseur	Pl. 122 n° 15	0	1	0	1	1
	Drag. 29	-	0	0	2	0	2
	Ritt. 12-	-	0	0	2	0	0
	Ritt. 12b	Pl. 122 n° 8, 9	0	4	0	4	4
coupelle	Drag. 24/25	Pl. 122 n° 5	0	7	0	7	7
	Drag. 27b	Pl. 122 n° 6, 13	0	1	1	1	2
	Ritt. 8	Pl. 122 n° 10	0	1	1	1	1
	Ritt. 9	Pl. 122 n° 12	0	5	1	5	5
	Hermet 9 var.	Pl. 122 n° 11	0	1	0	1	1
gobelet	Déch. 67	Pl. 122 n° 17	0	1	0	1	1
plat	Drag. 15/17	Pl. 122 n° 3	1	0	0	1	1
	Drag. 15a	Pl. 122 n° 4	0	2	0	2	2
	Drag. 18	Pl. 122 n° 1-2	0	10	0	10	10
	Herm. 12c	Pl. 122 n° 7	0	2	1	2	2
	Série 15/17	-	0	3	0	3	3
	non id.	-	0	0	6	0	0
Vase	Drag. 30	Pl. 122 n° 15	0	1	0	1	1
Total général			1	39	14	40	43

fig. 36 - Répartition par formes et types des céramiques sigillées de l'US2424 (en NMI et NTI)

À la forte proportion de vaisselle de table, il faut ajouter une bonne fréquence des cruches en pâte claire calcaire au sein des céramiques communes (fig. 37). Elles sont en effet présentes dans les mêmes proportions que les *ollae*.

Les cruches appartiennent en majorité au type à lèvres en bandeau mouluré (pl. 123, n° 1) (Leblanc 2007 : 152-153, fig. 111). La production de ce type est connue dans plusieurs ateliers locaux, comme celui de la CNR à Saint-Romain-en-Gal (Canal, Turrenc 1979 : 92, fig. 4 n° 1 ; Leblanc 2001b), et régionaux. Les ateliers de la rue Trénel à Sainte-Colombe sont en revanche actifs plus tardivement que les précédents, au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. (Batigne Vallet et al. à paraître ; Gilles 2015).

On enregistre aussi le type à lèvres chanfreinée (pl. 123, n° 3), produit à Saint-Romain-en-Gal dans les ateliers de la CNR (Canal, Turrenc 1979 : 93, fig. 5 n° 6). O. Leblanc définit plusieurs variantes, mais aucune ne correspond précisément à l'exemplaire présenté ici.

Catégorie	forme	type	III.	Total
Claire calcaire	Cruche	à l. chanfreinée	Pl. 123 n° 3	1
		à l. en bandeau mouluré	Pl. 123 n° 1	10
		à l. en bourrelet	Pl. 123 n° 2	1
	Cruche à deux anses	Ha. 51	Pl. 123 n° 5	2
	Mortier	à collerette et l. en bourrelet	Pl. 123 n° 6	9
		non id.	-	1
	Pot à provision	à col tronconique et l. déversée	Pl. 123 n° 4	1
Tournée grise	Couvercle	à bord en bandeau	Pl. 123 n° 7	1
	Jatte	à épaule carénée	Pl. 123 n° 12	3
		à gorge externe	Pl. 123 n° 10	1
		tronconique à bord rentrant	Pl. 123 n° 13	2
	Pot	à col côtelé	Pl. 123 n° 9	1
		à épaule carénée	Pl. 123 n° 11	9
		non id.	-	1
Tournée grise rhod,	Pot	à épaule carénée	Pl. 123 n° 13	1
Tournée rouge	Mortier	à collerette et l. en bourrelet	-	1

fig. 37 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes de l'US2424 (en NMI)

La cruche à lèvre en bourrelet (**pl. 123, n° 2**) (Leblanc 2007 : 155-156) apparaît au milieu du I^{er} siècle. Ce type très courant est notamment produit dans les fours fouillés rue Trénel en 1986 et plus récemment en 2014 (Gilles 2015 : pl. 2 n° 31).

Une cruche à deux anses de type Ha. 51/52 (**pl. 123, n° 5**) correspond à un type courant observé entre la fin du I^{er} av. J.-C. et le I^{er} siècle de notre ère (Canal, Tourrenc 1979 : 93, fig. 4 n° 5 ; Leblanc 2007 : 152-153, fig. 112).

On enregistre dix mortiers. Ils comportent tous une lèvre en bourrelet et une collerette. L'un d'entre eux est estampillé GRATVSF (**pl. 123, n° 6**) que l'on peut selon toute vraisemblance rapprocher de G. Atisius Gratus, connu également par des estampilles sur mortier (Guisan 1974 : 49-51) et dont le principal centre de production devait se situer à Aoste (Laroche 1987), où les noms de G. Atisius Sabinus et L. Atisius Secundus sont également connus. La matrice est différente de celle publiée par S. Dubois, S. Willems et C. Chaidron, où le nom est encadré d'un motif de perles (Dubois et al. 2009 : 678, fig. 1). La marque CRATVSF est connue à Vienne parmi le mobilier recueilli en 1977 sur le site des Nymphéas où il se trouve en position résiduelle (Godard 1995 : 291, fig. 24 n° 91).

Ces mortiers possèdent pour neuf d'entre eux une pâte claire calcaire, le dernier possède en revanche une pâte orangée non calcaire.

Un pot à provision s'écarte quelque peu du type canonique Ha. 62 (**pl. 123, n° 4**) et peut être rapproché du type générique « à lèvre déversée » défini par O. Leblanc (Leblanc 2007 : 159, fig. 126).

Les céramiques culinaires sont ici faiblement représentées. Quelques fragments de céramiques kaolitiniques se rapportent à une bouilloire importée du territoire voconce (Batigne, Desbat 1996). Parmi les céramiques tournées grises, la majorité des pots correspond au type à épaule carénée (**pl. 123, n° 11**). On dénombre un pot à col côtelé⁴ (**pl. 123, n° 9**), trois jattes à épaule carénée⁵ (**pl. 123, n° 12**), une jatte à gorge externe (**pl. 123, n° 10**) et trois jattes tronconiques à bord rentrant (**pl. 123, n° 13**) héritées du répertoire laténien. Un pot à épaule carénée possède un décor de côtes verticales et une panse lissée (**pl. 123, n° 8**). Ce traitement particulier permet de le rapprocher des productions observées dans la région de Valence (Gilles 2016 : 437, fig. 460). Un couvercle à bord en bandeau vient compléter la batterie de cuisine (**pl. 123, n° 7**). Le traitement de la jatte à gorge externe est également particulier, mais nous n'avons pas trouvé de parallèle précis. Le profil rappelle à certains égards les jattes à gorge externe observées au début de l'Empire dans la région de Valence.

Les amphores sont très mal représentées. On dénombre une anse d'amphore lyonnaise et une anse d'amphore égéenne comportant une pâte orange à inclusions blanches.

Trois lampes viennent compléter cet ensemble. Il s'agit de deux lampes de firme italiennes. Une d'entre elles est à canal fermé appartenant à la variante IXc (Buchi 1975) et présente les caractéristiques des productions padanes (pâte rouge et revêtement adhérent de teinte similaire). Le troisième individu est une lampe à médaillon de type indéterminé à pâte beige et revêtement brun.

Datation

Le faciès des céramiques sigillées s'inscrit dans la période 60-80, mais l'absence des types Drag. 35/36, et à moindre raison du type Drag. 37, nous incite à privilégier la période 60/70. Cette datation s'accorderait d'ailleurs assez bien avec la présence d'un plat en Terra Nigra de l'Allier. Cette production est principalement commercialisée durant les années 30-70 à Roanne (Genin, Lavendhomme 1997 : 93-94). Par la suite, sa proportion dans les assemblages de céramiques fines décroît. Le type Loeschcke IX apparaîtrait peu après le milieu du I^{er} siècle pour C. Pavolini (Pavolini 1995 : 457), durant l'époque

4. Ce type, courant en région Rhône-Alpes, est tourné à partir de l'époque augustéenne et perdure jusqu'au début du III^e siècle. Une production est connue à Saint-Romain-en-Gal dans la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. (Leblanc 2007 : 170, fig. 146).

5. Ce type, courant en région Rhône-Alpes (Leblanc 2007 : 168-169, fig. 144), est produit dans les ateliers lyonnais de La Sarra entre la fin du règne de Tibère et celui de Claude (Laroche 1997b : pl. 16 n° 1) et à Vaise, rue Cottin au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. (Barreto et al. 2005 : 15 n° 1-3).

néronienne pour D. Bailey (Bailey 1980 : 98) et vers 60/75 selon la proposition initiale de S. Loeschcke (voir la discussion dans Rizzo 2003 : 126-127). La datation traditionnellement admise pour la lampe Loeschcke IX, var. IXc, tendrait cependant à dater cet ensemble au plus tôt du dernier quart du I^{er} siècle (Buchi 1975 : 29-33 ; Bussière 2000 : 28). L'ensemble de ces données amène à privilégier une datation vers 75-80.

US2267

Des formes non référencées dans l'**US2424** sont enregistrées au sein du répertoire des sigillées. Il s'agit des coupes Curle 23 (**pl. 124, n° 1**) et Drag. 37 (**pl. 124, n° 3**). Un pied haut se rapporte à une coupe de type Curle 11 ou Ritt. 12c. Signalons aussi un fond de forme fermée dont l'intérieur montre des stries de tournage et est dénué de revêtement (**pl. 124, n° 2**).

Un plat à lèvre débordante en céramique fine grise (**pl. 124, n° 4**) ne présente pas les caractéristiques techniques des productions de Terra Nigra de l'Allier, mais s'y rapporte d'un point de vue typologique.

Catégorie	forme	type	Objet illustré n°	NMI
Claire calcaire	Cruche	à l. chanfreinée	Pl. 125 n° 2	1
		à l. en bandeau mouluré	-	1
		à l. en bourrelet	-	2
		à l. en bourrelet mouluré	-	1
	Mortier	sans lèvre	Pl. 125 n° 1	1
		à collerette et l. en bourrelet	Pl. 125 n° 3	8
	Pot à provision	à gorge en gouttière	Pl. 125 n° 5	1
Ha. 62		Pl. 125 n° 4	2	
Claire sableuse	Mortier	à l. développée	Pl. 124 n° 16-17	4
ERP	plat	à bord rentrant	Pl. 124 n° 15	1
Tournée grise	Couvercle	à bord en bandeau	Pl. 124 n° 11	3
	Gobelet	à épaule carénée	Pl. 124 n° 5	1
	Jatte	à épaule carénée	-	1
	Plat	à bord droit	Pl. 124 n° 8, 10	2
		à l. en bourrelet externe	Pl. 124 n° 9	1
	Pot	à col côtelé	Pl. 124 n° 1	2
à épaule carénée		Pl. 124 n° 2	5	
Tournée rouge	Couvercle	à bord en bandeau	Pl. 124 n° 3	1
		à marli	Pl. 124 n° 4	1
	Jatte	carénée	Pl. 124 n° 5	1
Total céramiques communes				40

fig. 38 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes de l'US2267 (en NMI)

Au sein des céramiques culinaires (**fig. 38**), le répertoire est proche de celui observé dans l'**US2424**, quoique plus diversifié. Les mortiers sont particulièrement nombreux. On retrouve le type à collerette et lèvre en bourrelet ou Haltern 60 (**pl. 125, n° 6**), qui est ici associé à des mortiers à lèvre développée parfois classés sous le type Gillam 236 (**pl. 124, n° 16-17**). Ils sont observés dans des contextes datés entre 50 et 85 (Vilvorder 2010c : 377) et sont produits à Aoste (Laroche 1987). Un de ces vases comporte une estampille peu lisible, mais qui pourrait désigner C. Atisius Gratus. Parmi les cruches, les types sont identiques à ceux présentés plus haut, à l'exception d'un exemplaire à lèvre simple, sobrement soulignée d'une fine incision (**pl. 125, n° 1**).

Un couvercle à bord débordant formant un marli épais, parfois aussi dénommé couvercle à bord ourlé dans la bibliographie régionale, fait ici son apparition. Il est répertorié dans les contextes viennois et lyonnais dès la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. (Desbat et al. 1979: pl. VII n° 6 ; Leblanc 2007 : 190, fig. 195 ; Mège 2012 : 8 n° 5), soit concomitamment aux occurrences des coupes Drag. 37 en sigillée. Le couvercle à bord en bandeau (**pl. 124, n° 3**) est un type très commun du I^{er} au III^e siècle. (Leblanc 2007 : 189, fig. 191).

Les pots à provision sont répartis entre des exemplaires de type Haltern 62 (**pl. 125, n° 4**) et à lèvre en gouttière (**pl. 125, n° 5**). Ce dernier type apparaît au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère (Leblanc 2007 : 158, fig. 125). Sa production est répertoriée dans les ateliers lyonnais de La Muette (Laroche 1997a), de la Manutention (Maza et al. 2002 : 231, fig. 48) et du Chapeau Rouge (Desbat et al. 2006 : 43) et, à Saint-Romain-en-Gal, dans celui de la CNR (Canal, Turrenc 1979).

Les plats sont ici représentés par quelques exemplaires à bord droit (**pl. 124, n° 8, 10**) formant parfois un bourrelet plus nettement débordant (**pl. 124, n° 9**). Le premier est courant au I^{er} siècle et perdure jusqu'au début du III^e (Leblanc 2007 : 185, fig. 179). Il est notamment répertorié au sein des productions des ateliers lyonnais de la Sarra (Laroche 1997b : 59, pl. 14 n° 4-5), de la place Cardinal Gerlier (Thollon-Pommerol, Laroche 1997 : 68, pl. 8 n° 1), des fossés de Trion, de la rue Cottin (Barreto et al. 2005 : fig. 16 n° 9-11) et de la place Saint-Irénée (Mège 2016 : 600, fig. 10 n° 1-7), tous actifs durant le I^{er} siècle apr. J.-C.

Le second type peut correspondre à une variante ou à une évolution du premier. O. Leblanc a distingué les deux. Les vases présentant cette caractéristique n'apparaissent qu'à partir du milieu du I^{er} siècle. (Leblanc 2007 : 185, fig. 180).

Une jatte à épaule carénée est cuite en mode A. Ce type est habituellement référencé parmi les communes grises. Sa production est connue, là encore dans de nombreux ateliers déjà cités plus haut : à Aoste à la fin du I^{er} siècle et dans de nombreux ateliers lyonnais, à savoir celui de la place Cardinal Gerlier, de la place Sainte-Irénée et de la rue du Chapeau Rouge (Batigne Vallet et al. à paraître).

Un plat à enduit rouge interne (**pl. 124, n° 15**) peut être rapproché des productions gauloises généralement attribuées aux ateliers du Centre. Elles sont enregistrées à partir de l'époque flavienne (Meylan-Krause 1995 : 176). La présence d'un pied orné d'un dense décor de guillochis est bien attestée sur ces productions, à la différence des importations italiennes (Vilvorder 2010b).

Catégorie	type	Objet illustré n°	B	F	A	NTI
Gauloise	bord en bourrelet	-	1	0	0	1
	G4	Pl. 125 n° 9	1	0	0	1
	G5	Pl. 125 n° 8	3	0	0	3
	-	-	0	3	7	0
Hispanique, guadalquivir	Total Dr. 20	-	2	1	6	3
	Dr. 20c	Pl. 125 n° 7	1	0	2	1
	Dr. 20d	Pl. 125 n° 6	1	0	0	1
	Ha. 70	-	0	0	2	1
Lyon	Lyon 3	-	1	0	0	1
	Lyon 3b	Pl. 125 n° 10	1	0	0	1
non id.		-	0	0	0	0
Italique	Dr. 2/4	-	0	0	0	1
Orientale	Dr. 2/4	-	0	0	0	1
	rhodienne	-	0	1	0	1
Tarraconaise	Dr. 2/4	-	0	1	0	1
Total amphores			9	6	15	14

fig. 39 - Répartition quantitative des bords, fonds et anses d'amphores de l'US2267 (en NMI et NTI)

Les amphores (fig. 39), quasiment absentes dans l'US2424, fournissent ici des informations supplémentaires. Les importations de vin de Narbonnaise sont conditionnées en amphores de type G4 (pl. 125, n° 9) et G5 (pl. 125, n° 8) (Laubenheimer 1985). La masse de ce remblai reste en majorité constituée d'amphores à huile de Bétique de type Dr. 20. Elles appartiennent aux variantes C (pl. 125, n° 7) et D (pl. 125, n° 6) définies par S. Martin-Kilcher (Martin-Kilcher 1987). Les salaisons et les sauces de poissons sont conditionnées dans des amphores de types Lyon 3 (pl. 125, n° 10) (Desbat, Dangréaux 1997). On note aussi des importations des îles égéennes. Un fond d'amphore rhodienne et des panses se rapportant à des amphores de type Dr. 2/5 sont enregistrés. Un fond de même type est originaire de Tarraconaise.

Il est étonnant de trouver au sein de ce lot riche en amphores une lampe de type Loeschcke IX à canal fermé entièrement conservée signée COMMVNIS (pl. 133, n° 1). Elle appartient à la variante IXc définie par Buchi (Buchi 1975) et datée à partir du dernier quart du I^{er} siècle apr. J.-C. par D. Bailey (Bailey 1980). Cet objet est moulé dans une pâte claire différente des productions padanes auxquelles se rapporte un fragment de cuve. Une épaule munie d'un tenon perforé appartient à une troisième lampe Loeschcke IX/X caractérisée par une pâte beige.

Datation

Le faciès correspond à celui observé dans les ensembles de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle apr. J.-C. comme celui de Lyon, Place Bellecour (Mège 2012). La présence du type Curle 23 en sigillée du Sud de la Gaule fournit un TPQ vers 80/90 (Genin 2007) qui s'accorde bien avec la présence des premiers Drag. 37.

3.1.1.2.3.1.3 La partie supérieure de la séquence stratigraphique⁶

Catégorie	forme	type	Ill.	B	F	A	NMI	NTI	
Claire engobée	Cruche	non id.	-	0	0	0	0	1	
	non id.	non id.	-	0	1	0	0	0	
Paroi fine Hispanique	non id.	non id.	-	0	0	0	0	1	
Plombifère	non id.	non id.	Pl. 126 n° 9	0	0	0	0	1	
non id.	Balsamaire zoomorphe	non id.	Pl. 126 n° 11	0	0	0	0	1	
Sigillée du sud de la Gaule	coupe	Drag. 29	-	0	2	0	0	0	
		Drag. 29b	-	1	0	1	1	1	
		Drag. 37a	Pl. 126 n° 8	1	0	0	1	1	
		non id.	Pl. 126 n° 5	0	1	0	0	1	
		non id.	-	0	4	0	0	0	
		Ritt. 12b	Pl. 126 n° 7	2	0	0	2	2	
		Ritt. 12b/c	-	1	0	0	1	1	
	coupelle	Drag. 22	Pl. 126 n° 4	1	0	0	1	1	
		Drag. 24/25	-	2	0	0	2	2	
		Drag. 27b	-	5	2	0	5	5	
		Drag. 35	-	3	0	0	3	3	
		Ritt. 8	-	1	0	0	1	1	
		Herm. 9 ou Knorr 78	-	0	1	0	0	1	
		non id.	-	0	1	0	0	0	
	Encrier	Ritt. 13	Pl. 126 n° 3	0	1	0	0	1	
	Gobelet	à l. déversée	Pl. 126 n° 1	1	0	0	1	1	
		Déch. 67	-	1	0	0	1	1	
	Plat	VeD4/Ritt. 14b	Pl. 126 n° 6	1	0	0	1	1	
		Drag. 18b	-	5	0	0	5	5	
		Drag. 18b évolué	Pl. 126 n° 2	3	0	0	3	3	
		Drag. 22	-	3	1	0	3	3	
		Drag. 36	-	2	0	0	2	2	
		Herm. 12C	-	0	1	0	0	1	
		non id.	-	0	2	0	0	0	
	non id.	-	-	0	4	0	0	0	
	Sigillée du Centre	Coupe	Drag. 29b	-	1	0	0	1	1
	Total céramiques fines				34	21	1	34	42

fig. 40 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques fines issues des couches sommitales de l'état 3.1 (en NMI et NTI)

Le faciès du mobilier de la partie supérieure de la stratigraphie est très proche des lots issus des couches **US2424** et **US2267** que nous venons de décrire. L'ensemble totalise 598 NR et 122 NMI.

La vaisselle de table est bien représentée, ce qui permet d'utiles comparaisons avec l'**US2424**. On constate que les plats Drag. 15/17 sont absents, ce qui semble bien s'accorder avec le TAQ de 90/110 proposé par M. Genin (2007). Les coupelles Ritt. 9 ne sont plus présentes. On constate aussi une meilleure représentation des coupelles Drag. 27 face aux coupelles Drag. 24/25.

La coupelle Drag. 33 est notablement absente et il s'agit d'une différence importante avec l'ensemble de Lyon Place Bellecour (Mège 2012). Le type Drag. 37 est représenté par une variante munie d'anses

6. Elle comprend les US 2072, 2073, 2076, 2298, 2300, 2301, 2302, 2303, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2404, 2405, 2448, 2454, 2455, 2456, 2458.

(**pl. 126, n° 8**) extrêmement rare sur les sites de consommation. Les parallèles disponibles proviennent de contextes du début du II^e siècle. Deux exemplaires ont été mis au jour à Aspiran – Soumaltra (Mauné, Genin 2006 : 128). Un troisième a été découvert à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) dans un contexte daté de la première moitié du II^e siècle et du second quart du même siècle (Barberan et al. 2012a : 300-302, fig. 12). Ici le décor végétal rappelle les motifs ornant les coupes Drag. 29. Ces dernières restent mieux représentées que les coupes Drag. 37 (Delage 2010b : 82). Le seul bord disponible appartient à la variante B. Un fond de plat comporte l'estampille NOTVSF. Ce potier ne serait plus actif à partir de l'époque flavienne (Hartley, Dickinson 2010). M. Genin propose une datation plus large allant jusqu'aux années 100/110 (Genin 2007 : 266).

Le reste du faciès ne permet pas d'envisager des dates aussi basses. On note des coupes Ritt. 12 (**pl. 126, n° 7**) dont la collerette tend à s'incurver annonçant le type Curle 11. Aucune ne comporte de décor de feuilles d'eau. Le type Herm. 12c, daté 40-70 (Genin 2007 : 335), est ici représenté aux côtés de coupelles de type Drag. 4/22 (**pl. 126, n° 4**). Une forme semble en dériver (**pl. 126, n° 6**). Elle évoque un vase en sigillée marbré de la Graufesenque (Genin 2007 : pl. 139 n° 12). Elle se caractérise par les petites anses appliquées observées sur les « services flaviens. Il s'agirait alors d'une variante basse du type VeD4/Ritt. 14b que M. Passelac et A. Vernhet proposent de dater des années 90-120 (Passelac, Vernhet 1993). La reprise de la documentation par M. Genin n'a pas modifié cette datation, mais confirmé la rareté de ce type. Les plats en sigillée sont majoritairement de type Drag. 18. Deux d'entre eux se distinguent par un profil nettement caréné. Celui dont le profil est complet atteint 43 mm. De manière indicative, on peut signaler que cette hauteur est répertoriée par R. Polak à partir des années 70 et semble devenir la norme entre 80 et 90 (Polak 2000 : 77, fig. 6. 19b).

Un fragment de céramique à glaçure plombifère (**pl. 126, n° 9**) présente les caractéristiques des ateliers du Centre qui connaissent leur acmé vers 40-80 (Vilvorder 2010a : 293). Il est plus étonnant de retrouver, au sein de P^{US}2311, un bord de coupe Drag. 29b issu des ateliers du Centre. La pâte est calcaire, le revêtement orange et imparfaitement grésé. Il semble pouvoir être rattaché à la phase 5 des ateliers de Lezoux datés à partir du début du II^e siècle avec un *terminus post quem* de 110 (Bet, Delor 2000 ; Delage 2010a).

Un fragment (**pl. 126, n° 11**) à pâte rose/brun bien cuite n'a pas été reconnu. Il pourrait s'agir d'un fragment de statuette ou de balsamaire zoomorphe. Le fragment semble figurer la patte d'un animal s'achevant par un sabot.

Le répertoire des céramiques communes a peu évolué. Parmi les formes nouvelles, il faut signaler deux petits fonds de vases miniatures et un vase non identifié (**pl. 126, n° 11**) en commune claire. Un couvercle est d'origine italique. Une bouilloire à bec tréflé, cuite en mode B, est de production régionale. Ce type figure au sein du répertoire des ateliers d'Aoste (Laroche 1987 : 332, pl. 20 n° 10) et de Lyon, rue Cottin (Barreto et al. 2005 : fig. 16 n° 5), La Sarra (Laroche 1997b : 61, pl. 16 n° 4) et place Saint-Irénée (Mège 2016 : 603, fig. 13 n° 1-3).

Une jatte à col et lèvre en bourrelet peut être rapprochée d'une série de récipients enregistrés à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 2007 : 178-179, fig. 166). Un pot à épaule carénée présente des traces de lissages sur la panse et une lèvre simple (**pl. 126, n° 14**). On retrouve ces caractéristiques sur des vases datés de l'époque flavienne dans la région de Valence (Gilles 2016) et en particulier sur le site de Chavas à Saint-Péray (Bonnet in : Batigne Vallet 2006).

Une marmite à lèvre en collerette courte à pâte pâle micacée vient enrichir ce faciès. Ce vase est courant dans la Loire où il est référencé dès le début du I^{er} et jusqu'à la fin du II^e siècle apr. J.-C. (Genin, Lavendhomme 1997 : pl. 14 n° 13-14 ; pl. 15 n° 20 ; pl. 16 n° 22-24).

Catégorie	forme	type	III.	NMI
Claire calcaire	Cruche	à l. chanfreinée	-	1
		à l. en bandeau mouluré	-	8
		à l. en bourrelet	-	2
	Cruche à deux anses	Ha. 51	-	2
	Mortier	à collerette développée	-	1
		à collerette et l. en bourrelet	-	7
	non id.	l. en bourrelet	Pl. 126 n° 11	1
	Pot à provision	Ha. 62	-	2
vase miniature	-	Pl. 126 n° 12-13	2	
Grise fine	Pot	à épaule carénée, var. moulurée	-	1
Italique	couvercle	bombé à bord débordant	-	1
Tournée grise	Bouilloire	à bec tréflé	-	1
	Couvercle	à bord en bandeau	-	4
		à bord simple	-	1
		non id.	-	1
	Jatte	à col cylindrique et lèvres en bourrelet	-	1
		carénée	-	3
	Pichet	à l. déversée	Pl. 126 n° 15	1
	Plat	à bord droit	-	1
		à bord droit, var. replat	-	1
	Pot	à col côtelé	-	8
		à épaule carénée	-	9
		à épaule carénée, var. moulurée	-	3
		non id.	-	1
Tournée grise rhod	Pot	à épaule carénée	Pl. 126 n° 14	1
Tournée rouge	Dolium	-	Pl. 126 n° 16	1
	vase de stockage	lèvre débordante	-	1
Tournée rouge pâle micacée	Marmite	à collerette courte	-	1
Tournée rouge rhodanienne	Jatte	à gorge externe	Pl. 127 n° 1	1
Total général				68

fig. 41 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes issues des couches sommitales de l'état 3.1 (en NMI)

Le mobilier amphorique (fig. 42) comprend une part non négligeable d'amphores à huile de Bétique. Celles se rapportant à la variante B doivent néanmoins être en position résiduelle. Nous avons tenté autant que faire se peut d'associer les anses aux types définis par P. Berni Millet (Berni Millet 2017). La variante D, la plus récente, était déjà présente dans les US inférieures.

Catégorie	type	Ill.	B	F	A	NMI	NTI
Gauloise	G1	-	1	0	0	1	1
	G5	-	1	0	0	1	1
	non id.	-	1	0	0	1	1
	-	-	0	0	9	0	2
Gauloise sableuse	G1	Pl. 127 n° 5	1	0	1	1	2
Hispanique	Dr. 20B	-	4	0	1	4	4
	Dr. 20c	-	1	0	2	1	1
	Dr. 20d	Pl. 127 n° 2	3	0	0	3	3
	Dr. 20	-	0	0	1	0	0
	non id,	-	1	0	0	1	1
Italique	Dr. 2/4	Pl. 127 n° 4	1	0	0	1	1
	Dr. 1	-	0	0	1	0	1
Lipari	Lipari 2a	Pl. 127 n° 3	1	0	0	1	1
	-	-	0	0	3	0	2
Lyon	Lyon 3b	-	1	0	0	1	1
	Dr. 1	-	0	0	1	0	1
TAR	Pasc. I	-	1	0	0	1	1
Total général			17	0	19	17	24

fig. 42 - Répartition quantitative des amphores des couches sommitales de l'état 3.1 (en NMI et NTI)

Le vin de Narbonnaise est conditionné dans les amphores G1 et G5 à pâte calcaire. Plusieurs anses à sillon médian peuvent se rapporter à différentes variantes, même si le plus probable reste le type G4. Un col (**pl. 127, n° 5**) et une anse appartiennent à au moins un individu de type G1 tourné dans les ateliers de la vallée de la Cèze et de la Tave (Laubenheimer, Schmitt 2009 : 21-30).

On note une part significative d'amphores de Lipari. Un bord (**pl. 127, n° 3**) appartient au type Lipari 2a. Trois anses ont été retrouvées dans des US différentes et ont donc été comptabilisées comme trois NTI. Les pâtes sont soit verdâtre, soit jaune à cœur rose.

La présence de mobilier résiduel est également visible au travers d'une amphore Pasc. 1 de Tarraconnaise et d'une anse de Dr. 1 italique et lyonnaise. On note aussi une épaule d'amphore italique Dr. 1 découpée.

La seule amphore à salaisons est une Lyon 3b. On dispose d'un col complet présentant des restes de poix.

Nous avons longuement hésité avant d'attribuer un col de Dr. 2/4 (**pl. 127, n° 4**) entre les productions italiques et orientales. La pâte est beige avec des inclusions noires de nature non identifiée et de plus rares inclusions blanches. On note une trace sur le dessus de la lèvre lié au mode de séchage après tournage du col. La partie supérieure de l'amphore a ainsi été posée lèvre vers le bas lors du séchage. On attribue généralement cette caractéristique aux amphores orientales (Rens. G. Duperron).

Les lampes sont au nombre de trois. Il s'agit d'une lampe à médaillon dont l'épaule est ornée de trois sillons. Les deux autres sont des lampes de firme. On enregistre un fragment de bec à pâte claire et engobe brun et un fragment moulé dans une pâte orange micacée revêtue d'un engobe orange (**pl. 133 n° 2**).

Datation

Les éléments les plus récents correspondent aux formes en sigillées du Sud de la Gaule de la fin du I^{er} siècle *apr. J.-C.* (*Drag. 37a*, Déch. 67) et à l'amphore à huile Dr. 20d. Un bord de *Drag. 29b* issu de l'**US2311** a été identifié aux productions de la phase 5 de Lezoux, ce qui placerait le *terminus post quem* au début du II^e siècle, ou en 110 suivant les formulations des auteurs (Bet, Delor 2000 ; Delage 2010a).

3.1.1.2.3.1.4 Synthèse chronologique de l'état 3.1

Cette séquence stratigraphique a dû s'accumuler sur un laps de temps long, mais il est souvent difficile d'en définir précisément la périodisation, soit car les lots de mobilier ne sont pas assez importants, soit parce que l'on ne peut pas arriver à dater de manière plus précise avec des objets pouvant être conservés plusieurs dizaines d'années. Toujours est-il que les quelques tessons retrouvés dans la partie basse de la stratigraphie nous placent au plus tôt vers 15/20 (**US2381, 2160, 3602**), 40/50 (**US2284**). Si les types identifiés dans les niveaux inférieurs perdurent durant l'époque flavienne, il faut souligner qu'aucune forme ayant fait son apparition à l'époque flavienne n'est recensée à la base de la stratigraphie.

Les premiers lots conséquents sont plus tardifs. Le riche assemblage de l'**US2424** se serait constitué au plus tôt vers 70/80 voire 75 si on traduit de manière numérique la datation « dernier quart I^{er} siècle » du type Loeschke IXc. La présence de quelques formes rares produites dans les années 60-80 amène à proposer une datation assez précise.

L'**US2267**, qui n'a pas de lien direct avec l'**US2424**, livre un lot de composition assez différente. On se situe toujours dans un faciès de la fin du I^{er} siècle. Si l'on tente d'être plus précis, on note des formes dont l'apparition est fixée vers 80/90 (Curle 23). La présence du type Drag. 37 est aussi un indice de datation pour la fin du I^{er} siècle puisque ce type n'apparaît pas avant 68 et devient fréquent à partir des années 80 (Pferdehirt 1986 ; Dangréaux, Desbat 1988 : 151). Ces deux lots (**US2267** et **2424**) pourraient être contemporains ou se succéder sur une durée courte. Les couches situées au-dessus de l'**US2267** montrent des traits différents de l'**US2424**. Le faciès des sigillées semble évoluer très progressivement vers celui du II^e siècle comme en témoigne l'absence des types Ritt. 9 et Drag. 15/17. L'absence de Drag. 33 reste surprenante. Plusieurs formes apparentées aux « services flaviens » de la Graufesenque nous placeraient au plus tôt vers 90. Un bord de coupe Drag. 29 en sigillée du Centre semble se rapporter aux productions généralement datées du début du II^e siècle, mais l'ensemble du lot nous amène à ne pas nous écarter de la charnière des I^{er} et II^e siècles. La séquence semble couvrir tout le I^{er} siècle.

3.1.1.2.3.2 Les dernières phases de comblement du paléochenal (état 3.2)

Cet état est perceptible à travers un ensemble de structures fossoyées et de dépôts divers individualisés dans la moitié nord du secteur 2 au sommet de la séquence stratigraphique attribuée à l'état 3.1, en marquant ainsi la fin de cette première étape au sein du processus de comblement de l'ancien lit fluvial du Rhône. Les paramètres stratigraphiques autorisent à répartir ces vestiges en deux sous-phases se succédant sans césures apparentes. La première est illustrée principalement par l'installation d'une structure palissadée (**Ensemble E**) mise au jour en correspondance de l'encoche à l'est du terrain (état 3.2a). La seconde phase (état 3.2b) correspond quant à elle à un petit réseau de quatre fossés repérés sur plusieurs tronçons (**F2075, F2076, F2127** et **F2131**).

3.1.1.2.3.2.1 L'état 3.2a

Le mobilier provient du niveau de remblai **US2178** et des comblements **US2315** et **US2421** des trous de poteaux **F2102** et **F2099** de la palissade E. Il totalise 70 NR et 12 NMI rattachés pour l'essentiel à l'**US2178**.

La vaisselle de table est composée d'une coupelle Drag. 22 (**pl. 126, n° 4**) et d'un plat présentant une estampille fragmentaire MPI-. Cette marque pourrait se rapporter aux marques MPISSI et MPILLV enregistrées par Oswald (Oswald 1931) et attribuées à Compissia dont l'activité est située entre 70 et 90 (Hartley, Dickinson 2008c).

Le répertoire des céramiques communes comprend quatre mortiers à collerette et lèvres en bourrelet. L'un d'entre eux (**pl. 127, n° 6**) présente deux perforations sur la collerette et un profil plus pendant que d'habitude. Les céramiques culinaires correspondent à un pot à col côtelé, un second à épaule carénée et à deux jattes à épaule carénée. Un couvercle est représenté par un bouton de préhension perforé à son sommet.

Une anse d'amphore Dr. 20C de Bétique, un bord de type Lyon 7b rappelant les variantes tardives du type Ha. 70 (**pl. 127, n° 7**) sont également identifiées. Une Dr. 2/4 d'origine orientale est caractérisée par une pâte beige/brun, de rares inclusions blanches et un engobe clair en surface. Deux anses d'amphores gauloises s'ajoutent à ce lot. Une première est droite et marquée par un sillon médian. La seconde est assez large, tout aussi droite et marquée également par un sillon et pourrait se rapporter à un individu de type Dr. 2/4.

Un fond de cuve appartient à une lampe marquée STROBILI. Elle est moulée dans une pâte claire et comporte un revêtement brun (**pl. 133, n° 2**).

3.1.1.2.3.2.2 L'état 3.2b⁷

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Paroi fine Lyon	6	1
	Sigillée du sud de la Gaule	45	8
Total céramiques fines		51	9
Céramiques communes	Claire calcaire	138	8
	grise fine	5	0
	modelée	2	1
	Non tournée rouge	1	0
	Tournée grise	41	8
	Tournée rouge	4	1
	Kaolinitique	2	0
Total céramiques communes		193	18
Amphores	Gauloise	18	2
	Hispanique, Guadalquivir	21	1
	Italique	2	0
	non id.	79	0
Total amphores		120	3
lampe		5	2
Total général		369	32

fig. 43 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'état 3.2b par familles et catégories (en NR et NMI)

7. Le mobilier est issu des US 2075, 2166, 2177, 2314, 2414.

Catégorie	forme	type	NMI
Paroi fine lyon	Gobelet	Bertrand 16.1.1	1
Sigillée du sud de la Gaule	Coupelle	Herm. 12c	2
		Herm. 31	1
	Encrier	Ritt. 13	1
	Plat	Drag. 18	2
		Drag. 18R	1
		Drag. 18B	1
Total céramiques fines			9
Claire calcaire	Cruche	à l. en bourrelet	1
	Mortier	à collerette et l. en bourrelet	4
		à l. développée	1
	Pot à provision	Ha. 62	2
Modelée	non id.	non id.	1
Tournée grise	Bouilloire	à bec pincé	1
	Couvercle	à bord en bandeau	1
	Jatte	à bord rentrant	1
	Plat	à l. en bourrelet externe	1
	Pot	à col côtelé	1
		à épaule carénée	1
		à épaule carénée var. moulurée	2
Tournée rouge	Marmite	à l. pendante	1
Total céramiques communes			18

fig. 44 - Répartition quantitative par catégories, formes et types des céramiques fines et communes de l'état 3.2b

La majorité du mobilier provient du comblement **US2414** du fossé **F2127**. Cette couche a livré 298 NR et 19 NMI. Les vases en sigillée du Sud de la Gaule représentent la quasi-totalité de la vaisselle de table. Un seul vase n'appartient pas à cette catégorie. Il s'agit d'un gobelet Bertrand 16.1.1 muni d'une gorge externe en paroi fine lyonnaise.

En ce qui concerne les sigillées, on note la présence de fragment de plats de type Drag. 15 ou 15/17, mais aucun bord. Trois fonds de plats peuvent se rapporter au type Drag. 18 ou Drag. 15/17. Une forme complète appartient au type Drag. 18R. Deux autres appartiennent au type Drag. 18. Un bord d'encrier Ritt. 13 est une nouvelle fois enregistré. Des fragments de panses et un fond renvoient à la coupe Drag. 29. Deux coupelles Herm. 12c et une troisième de type Herm. 31 (**pl. 128, n° 2**), sans doute en position résiduelle, complètent l'inventaire des céramiques fines.

La seule cruche en commune claire appartient au type à lèvre en bourrelet décrit plus haut. Les mortiers sont du type à collerette et lèvre en bourrelet et à lèvre développée = Gillam 236. Deux pots à provision de type Ha. 62 s'ajoutent à ce lot. Un bord en céramique modelée est trop fragmentaire pour être identifié. Les céramiques culinaires sont les mêmes que celles référencées pour l'état 3.1, hormis la marmite à lèvre pendante (**pl. 128, n° 3**) qui n'était pas encore représentée. Ce type apparaît dès la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. (vers 70/90), époque à laquelle elle est enregistrée à Lyon (Desbat et al. 1979 : 7-11 ; Mège 2012 : 758, fig. 8) (Desbat et al. 1979 : 7-11 ; Mège 2012 : 758, fig. 8) et à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 2007 : 181, fig. 171). Cette marmite est vraisemblablement originaire du territoire éduen puisqu'elle est répertoriée parmi les productions des ateliers d'Autun et du Chalonnais (Mouton-Venault et al. 2017 : fig. 77 AUTJ9 ; fig. 98, CHAL J25 ; fig. 128, CHAL RO J12, fig. 163 SEV J2).

Le vin de Narbonnaise est conditionné dans des amphores G3 (1 occurrence) et G4 (1 occurrence). Un bord et trois anses se rapportent à des amphores à huile de Bétique. Le bord et une anse appartiennent plus précisément au type Dr. 20C. L'anse est estampillée QCR. Un fond d'origine non identifiée s'ajoute à cet ensemble. Le fond en question possède une panse assez fine et une pâte rouge bien cuite rappelant les productions africaines. Le fond est creux et tronconique. Il pourrait donc s'agir d'un fond d'amphore Ostia LIX daté entre la seconde moitié du I^{er} s. et la seconde moitié du II^e s.⁸ (Bonifay et al. 2015 : 190-192). Ces auteurs privilégient comme contenu des olives (*Ibid.* 200).

Le timbre QCR est très fréquent dans les provinces gauloises et germaniques⁹. Il est généralement associé à la variante Dr. 20C ou aux anses du type B de P. Berni Millet. Les datations apportées par les contextes archéologiques ne permettent toutefois pas de fournir une datation très différente de celle du type Dr. 20C (Schüpbach 1983 : n° 10 ; Liou 2003 : A4 ; Rivet, Brentchaloff 2003 : n° 68 ; Berni Millet 2008 : 227 ; 2017 : n° 74). Ici l'anse présente une arête dorsale assez marquée.

Parmi les fragments de lampe, on enregistre un exemplaire à médaillon et volutes simples Loeschcke I avec un possible décor de pétales similaire à celui observé sur des Loeschcke IV de l'atelier de la Butte (Bertrand et al. 1997 : 39, pl. 7 n° 20-21). On signale également un fond de cuve de type incertain à pâte beige et comportant un revêtement brun clair peu adhérent. Deux fragments ne se rapportent quant à eux à aucune partie bien définie. On note enfin la partie inférieure d'un bec de type incertain caractérisé par une pâte orangée et un engobe rougeâtre.

3.1.1.2.3.2.3 Synthèse chronologique de l'état 3.2

La quantité très limitée de mobilier issu de l'état 3.2 ne permet pas d'observer d'évolution chronologique par rapport à l'état 3.1. Pris isolément, ce mobilier aurait même pu être daté de la période flavienne. La position stratigraphique de ces couches permet néanmoins de placer leur constitution au plus tôt à la charnière des I^{er} et II^e siècles en se référant aux données chronologiques obtenues pour l'état 3.1.

3.1.1.2.4 L'état 4

L'état 4 est marqué par d'importantes mutations. Le mobilier est issu des couches de nivellement de l'ancienne cuvette fluviale partiellement comblée durant la phase précédente et de l'espace de circulation qui prend place sur ces remblais (état 4.1). Les niveaux rattachés à l'état 4.2 se rapportent à l'utilisation de ce même espace et du réseau viaire adjacent.

3.1.1.2.4.1 Installation et premiers niveaux d'occupation (état 4.1)

Le mobilier inventorié totalise 1252 NR et 183 NMI (fig. 45). Il provient principalement de différents niveaux liés à l'aménagement de l'esplanade B¹⁰ : 922 NR et 141 individus en sont issus. Les US2096 et US2236 sont les plus riches et fournissent respectivement 33 et 37 individus.

8. Nous remercions G. Duperron (Service archéologique Sète Agropôle Méditerranée) pour cette suggestion.

9. C. Dübler, doctorante à l'université Paul-Valéry en a référencé 140 exemplaires dans le cadre de sa thèse. Je la remercie pour ces informations.

10. F2035 (US2048, 2088, 2245, 2257), F2122 (US2319), F2173 (US2391, 2399, 2402, 2418), US2047, US2089, US2096, US2102, US2236, US2383, US2412, US2589

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule	184	57
	Claire B	1	0
	Claire engobée	1	0
	non id.	2	1
	Paroi fine engobée	2	0
	Paroi fine lyon	2	0
	Peinte, brun/rose	1	1
	Sigillée du Centre, non grésé	2	1
	Sigillée du Centre, phase 5	2	0
Total Céramiques fines		197	60
Céramiques communes	Claire calcaire	312	40
	Kaolinitique	6	0
	non id.	3	0
	Non tournée rouge	1	1
	Tournée grise	125	39
	Tournée grise cœur rouge	1	0
	Tournée rouge	39	10
	Tournée rouge pâle	1	0
	Tournée rouge rhodanienne	1	1
Total Céramiques communes		489	91
Amphores	Gauloise	257	10
	Hispanique, autre	37	4
	Hispanique, Guadalquivir	193	9
	Italique	8	1
	Lyon	14	1
	Lyon ?	14	0
	non id.	12	0
	Orientale	23	3
	Tarraconnaise	2	0
Total Amphores		560	28
lampe		5	3
Résiduel	Italique	1	1
Total général		1252	183

fig. 45 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'état 4.1 par familles et catégories (en NR et NMI)

La voie NO/SE (**Ensembles B2¹¹** et **G¹²**), le portique **H¹³** et les vestiges qui lui sont associés fournissent des lots plus ténus¹⁴. On dénombre 15 individus pour l'ensemble B2 et 27 individus se répartissent entre les ensembles G, H et les niveaux associés.

11. F2110 (US2277), US2241, US2243, US2425

12. F3139 (US3467), F3142 (US3481), F3143 (US3483), F3144 (US3487), F3145 (US3492), US3429, US3430, US3431, US3437, US3439, US3469, US3472, US3473, US3585.

13. F3176 (US3536)

14. F3138 (US3436, 3486, 3512, 3541)

Carégorie	forme	type	B	F	NMI	NTI
Sigillée du sud de la Gaule	Coupe	Curle 11/Ritt 12c	1	0	1	1
		Drag. 29	0	1	0	1
		Drag. 37	6	0	6	6
		Ritt. 12	0	1	0	1
		Ritt. 12/Curle 11	2	0	2	2
		Ritt. 12c	4	0	4	4
		non id.	0	1	0	1
	Coupelle	Drag. 22	1	3	1	2
		Drag. 24/25	2	0	2	2
		Drag. 27	4	2	4	4
		Drag. 33	4	0	4	4
		Drag. 35	2	0	2	2
		non id.	0	1	0	0
		Ritt. 8	0	1	0	1
	Ritt. 9	2	0	2	2	
	non id.	0	3	0	0	
	Encrier	Ritt. 13	1	0	1	1
	Gobelet	Déch. 67	1	0	1	1
	non id.	Drag. 35/36	1	0	1	1
		non id.	2	4	2	4
	Plat	Drag. 15/17	4	0	4	4
		Drag. 18B	6	0	6	6
		Drag. 36	10	0	10	10
Herm. 12c		1	0	1	1	
non id.		0	4	0	4	
Vase	Drag. 30	3	3	3	3	
Claire engobée	-	-	0	1	0	1
non id.	bol ?	à col concave et l. déversée	1	0	1	1
Paroi fine lyon	gobelet	(vide)	0	1	0	1
Peinte, brun/rose	bol	Périchon 16	1	0	1	1
Sigillée du Centre, non grésé	plat	Drag. 18B	1	0	1	1
	-	Drag. 29	0	1	0	1
Sigillée du Centre, phase 5	-	Drag. 36	0	0	0	1
Total général			60	33	60	75

fig. 46 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques fines issues des US rattachées à l'état 4.1 (en NMI et NTI)

La différence avec le faciès observé dans l'état 3 n'est pas flagrante et c'est sans doute en partie dû à une part de mobilier résiduel. On retrouve dans l'ensemble les mêmes types (fig. 46). Les coupes Ritt. 12c/Curle 11 sont bien représentées. Les bords sont massifs, bombés, mais ne sont pas systématiquement ornés d'un décor à la barbotine. La fréquence des Drag. 37 a augmenté. Ils passent désormais devant l'effectif des coupes Drag. 29. Un fond se rapportant à ce type est estampillé CAB-. Il pourrait s'agir de Cabiatus, Cabitanus ou encore Cabuca (Hartley, Dickinson 2008b). Le plus tardif des trois est actif entre 55 et 75 soit à une période assez éloignée de notre lot de mobilier.

Un fond de coupe est estampillé QVINTIO (pl. 128, n° 11). Les vases comportant cette marque seraient produits entre 60 et 85 (Hartley, Dickinson 2011: Quintio i).

Les coupelles Drag. 33 ont fait leur entrée. Elles sont au nombre de quatre. Deux bords et une panse appartiennent au type Drag. 24/25. La coupelle Drag. 27 reste la plus fréquente avec quatre bords et deux fonds situés dans des couches différentes. Les coupelles Drag. 35 tendent à être plus fréquentes.

Deux bords, un lisse et un décoré, sont enregistrés. Un fragment se rapporte à un troisième exemplaire. On enregistre encore un bord et deux fonds de type Drag. 4/22, deux bords de type Ritt. 9 et un fond de type Ritt. 8. Le type Herm. 12c est une nouvelle fois référencé.

Les plats Drag. 18 (6 exemplaires) devancent le type Drag. 15/17 (4 occurrences). Sur trois de ces derniers on note que le profil tend à se recourber. Le changement majeur concerne l'augmentation significative du nombre de plats Drag. 36 qui atteint ici dix exemplaires. Quatre fonds de plats n'ont pas pu être rattachés avec certitude à un type. Un de ces fonds comporte l'estampille OFALBINI datée 30-65 (potier Albinus III) (**pl. 128, n° 1**) par B. Hartley et B. Dickinson (Hartley, Dickinson 2008a : Albinus iii). M. Genin (Genin 2007 : 173, n° 17.7) le répertorie au II^e siècle dans l'ensemble du Grand Four, ce qui semble induire une datation plus tardive. Il s'agit là d'une différence importante avec les propositions des auteurs du « *Name on Terra Sigillata* ».

Une panse de forme fermée non identifiée comporte un décor moulé. Un gobelet de type Déch. 67 est référencé. Le type Drag. 30 est encore bien représenté puisque l'on enregistre trois bords et un fond.

Un encrier Ritt. 13 est une nouvelle fois référencé. Une panse de sigillée a été le support d'une inscription fragmentaire (**pl. 128, n° 3**).

L'**US2096** livre une panse guillochée à pâte claire et revêtement non grésé qui pourrait être de la sigillée claire B (Desbat 1988).

Les sigillées du Centre sont encore faiblement représentées. Un plat Drag. 18b (**US2412**) possède une pâte non calcaire micacée. Un fond de coupe Drag. 29 (**US2245, F2035**) présente une pâte fine orangée et micacée et un revêtement imparfaitement grésé. Deux fragments sont attribués à la phase 5 des ateliers de Lezoux. Ils se rapportent peut-être au même vase. Il s'agit de deux panses d'un plat Drag. 36 découvertes dans les **US2241** et **2243**.

Il faut encore signaler un bol Périchon 16 en céramique peinte (**US2425**) comportant un décor d'échelles et un vase non identifié à col concave et lèvre déversée à pâte orangée lissée et non calcaire (**US3467, F3139**).

En ce qui concerne les céramiques communes, on note une meilleure représentation des céramiques cuites en mode A. Avec 29 exemplaires, les mortiers sont particulièrement bien représentés. On note un exemplaire à bord en bandeau sans doute résiduel, de même que le type Gillam 236. Les cruches sont peu nombreuses et se répartissent entre des types déjà décrits plus haut. La cruche à bandeau lisse peut être considérée comme une variante du type à lèvre en bandeau mouluré. Il est délicat de déterminer si ce type est résiduel ou non, étant donné qu'il est peu fréquent (Leblanc 2007 : 152, fig. 109).

Catégorie	forme	type	NMI
Claire calcaire	coupelle	à bord épaissi?	1
	cruche	à l. déversée	3
		à l. en bandeau mouluré	2
		à l. en bourrelet	2
		en bandeau lisse	1
	Mortier	à bord en bandeau	1
		à collerette et l. en bourrelet	24
		à l. développée	1
		non id.	3
	non id.		1
Pot à provision	Ha. 62	1	
Non tournée rouge	brasero	à lèvres triangulaire	1
Tournée grise	couvercle	à bord en bandeau	9
		à bord en bandeau et gorge inférieure	1
		non id.	1
	Jatte	à bord rentrant	3
		carénée	1
	marmite	à l. aplatie, pendante	1
	non id.	non id.	5
	Pichet	à l. en bandeau mouluré	1
	plat	à bord droit	1
		à l. débordante	1
		à l. en bourrelet externe	2
	Pot	à col côtelé	4
		à épaule carénée	4
		à épaule carénée, var. moulurée	1
		non id.	4
	Tournée rouge	couvercle	à bord épaissi
à marli			2
marmite		à l. pendante, var.	1
plat		à bord courbe, triangulaire	1
Pot		à col côtelé	1
		à col cylindrique et lèvres quadrangulaire	1
		à col tronconique et l. déversée	1
		à épaule carénée	1
Pot/pichet	à col cylindrique et lèvres déversée	1	
Tournée rouge rhodanienne?	clibanus?	collerette?	1
Total général			91

fig. 47 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes issues des US rattachées à l'état 4.1 (en NMI)

Au sein des céramiques communes (fig. 47), on note une vasque à bord triangulaire en céramique non tournée. Un vase complet de ce type a été retrouvé en place lors de la fouille du Bourg à Sainte-Colombe (dir. B. Clément), où il était employé comme braséro. Le répertoire des couvercles est dominé par des modèles à bord en bandeau. L'un d'entre eux se distingue du type majoritaire par un sillon sous la lèvre. On note aussi un graffite fragmentaire (pl. 128, n° 4). Les jattes à bord rentrant sont probablement en position résiduelle. On enregistre aussi un pichet à lèvres en bandeau moulurée.

Le répertoire des plats montre quelques changements. On note un exemplaire à lèvre débordante, proche des exemplaires répertoriés dans l'atelier de Lyon, Saint-Iréné (Mège 2016) à la fin du I^{er} siècle de notre ère. Deux exemplaires ont une lèvre en bourrelet externe. Une marmite à lèvre pendante est cuite en mode B.

Au sein des céramiques cuites en mode A, on retrouve certains types déjà signalés plus haut, notamment la marmite à lèvre pendante et le couvercle à bord ourlé dont l'apparition est fixée à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.

Un plat à bord courbe fait son apparition. Un pot à col cylindrique et lèvre quadrangulaire est plus atypique. Un pot à col tronconique et lèvre déversée évoque des profils connus dans la vallée du Rhône et de l'Isère au II^e siècle. Une collerette en tournée rouge rhodanienne évoque les vases de type *clibanus* (Batigne Vallet 2015 ; Tyers 2016).

Catégorie		type	B	F	A	NMI	NTI
Gauloise	Narbonnaise	G1	0	3	1	0	2
		G3	1	0	0	1	1
		G4	7	1	0	7	7
		G5	2	0	0	2	2
		non id.	0	7	8	0	
	Lyon	Lyon 3	1	0	0	1	1
		non id.	0	0	1	0	0
Hispanique	Autre	Beltran IIA	3	0	0	3	3
		Dr. 28	1	1	0	1	1
		non id.	0	1	3	0	4
		Dr. 12	0	1	0	0	1
	Vallée du Guadalquivir et du Genil	Dr. 20	0	5	20	0	1
		Dr. 20a	1	0	0	1	1
		Dr. 20c	1	0	2	1	1
		Dr. 20d	6	0	6	6	6
		Ha. 70D	1	0	0	1	1
Italie		Dr. 1B	0	1	0	0	1
		Dr. 2/4	1	1	0	1	1
Orientale	Crète	Crétoise 4	0	0	2	0	2
	Levant	Carotte	0	0	0	0	1
	Rhodes	Cam. 184	3	0	1	3	3
Total général			28	21	44	28	40

fig. 48 - Répartition par catégories et types des amphores issues des US rattachées à l'état 4.1 (en NMI et NTI)

Les amphores (fig. 48) se répartissent principalement entre les productions gauloises et hispaniques. Aucun fond complet d'amphore gauloise n'a été relevé. Un fond se rapporte à une G4 et semble encore assez large, alors que le diamètre du fond des G4 diminue dans le courant du II^e siècle (Bigot 2017 : 137-138). On dénombre en tout sept bords de G4, trois fonds et une anse de G1, un bord de G3 à pâte légèrement micacée et deux bords de type G5. Six fonds n'ont pas été attribués à un type en particulier.

L'un d'entre eux possède un pied dont le profil est arrondi. Un autre est entièrement conservé et mesure 11 cm de diamètre, mais des incertitudes subsistent quant à son attribution à un type précis. Un col de type G4 est conservé. Il mesure environ 5,2 cm. Huit anses à sillon médian n'ont pas été attribuées à un type particulier. Un bord d'amphore Lyon 3 est encore enregistré.

Au sein des importations hispaniques, les amphores à huile occupent la première place. On dénombre au total, 9 bords, 5 fonds et 28 anses. Il est étonnant que sur ces 28 anses aucune n'ait révélé une estampille. Six ont pu être attribuées au type C de P. Berni Millet, deux au type B. Une dernière

peut se rapporter au type A ou B. Les éléments de bords sont assez cohérents avec les données typologiques fournies par les anses, car on dénombre six Dr. 20D, une Dr. 20C et une Dr. 20A en position résiduelle. Une de ces Dr. 20D montre une bipartition de la face externe annonçant le type Dr. 20E.

Un bord et un fond appartiennent à des amphores vinaires de type Dr. 28. Un pied creux à pâte beige clair peut se rapporter à de nombreux types. Un pied plein a été rapproché du type Dr. 12. Trois bords sont de type Beltran IIa. Enfin trois anses n'ont pas pu être rattachées à un type particulier.

Les importations de vin italiques sont conditionnées en amphores Dr. 2/4. Deux panses présentent la pâte dite *Black sand* riche en inclusions volcaniques caractéristiques de l'Italie centrale. Un fond présente une matrice rose, un cœur gris au fond et de nombreuses inclusions blanches, ainsi que de rares inclusions anguleuses noires. Un bord (**pl. 128, n° 6**) possède une pâte rose, plus claire en surface et de fines inclusions blanches.

Un fond de Dr. 1B en position résiduel est enregistré. Le pied a été cassé et peut-être remployé comme broyon.

Les amphores orientales sont dominées par les productions égéennes. Trois bords et une anse appartiennent à des amphores rhodiennes (Lemaître 2002 : 220-224). Les pâtes sont soit rose et claire en surface, soit brun/rose à beige/brun avec un engobe blanc en surface. Il s'agirait des deux pâtes observées en Europe du Nord-Ouest parmi les sept identifiées (bibliographie dans : Van den Berg 2012 : 216).

J. Van den Berg (2012) propose que le commerce du vin de Rhodes s'essouffle à partir de l'époque flavienne, car il n'est plus représenté sur les camps du mur d'Hadrien. Les données stratifiées des camps du Rhin iraient dans le même sens. Il signale en outre qu'à Rome le vin de Crète évince celui de Rhodes à l'époque flavienne (Rizzo 2003 : 148, 166, 169), sans toutefois disparaître totalement comme le montrent les données publiées par F. Coletti et E. G. Lorenzetti pour la période 110-140 (Coletti, Lorenzetti 2010 : 159, fig. 3). On note cependant que les amphores Cam. 184 sont mieux représentées que les Dr. 43 dans le corpus du début du II^e siècle provenant de la *Porticus Aemilia* publié plus récemment (Contino, D'Alessandro 2014).

Deux anses ont été rapprochées du type Crétoise 4 importé entre la seconde moitié du I^{er} et le II^e siècle. (Marangout-Lerat 1995 : 87-88). La pâte est rose à cœur et comporte de rares inclusions blanches. La surface est claire. La seconde anse est fine (section subcirculaire 3 x 2,4 cm). Sa pâte est épurée calcaire, brune avec de rares et fines inclusions blanches visibles.

On dénombre encore deux panses d'amphores levantines dites « carottes » produites dans la région de Beyrouth (Vipard 1995 ; Lemaître et al. 2005 ; Reynolds et al. 2008 : 77-78, fig. 7-10) ayant pu contenir des fruits (Lemaître et al. 2005 : 523-524 ; Laubenheimer, Marlière 2010 : 71 ; Reynolds 2010 : 73)¹⁵. Cette occurrence vient enrichir les cartes de répartition de ce type dans l'Occident romain (Carreras Montfort, Williams 2002 ; Van den Berg 2012 ; de Almeida, Jerez Linde 2015).

En ce qui concerne le luminaire, on enregistre un fond de cuve d'une lampe de firme signée -SPI à pâte beige et revêtement brun. Un autre fond présentant les mêmes caractéristiques, mais issu d'une US différente, est signé PHOETA- (**pl. 133, n° 5**). Ces deux marques pourraient renvoyer à Phoetaspî. Cette marque est référencée parmi les productions italiques de *Mutina* / Modène (Labate 2013), mais les caractéristiques techniques ne correspondent pas. Il pourrait donc s'agir de productions issues des succursales gauloises. Cette marque est d'ailleurs référencée parmi la production de l'atelier du Chapeau rouge à Vaise (Desbat 2000 : 89 ; Desbat et al. 2006 : 39).

Un autre fragment de lampe de firme à pâte beige et revêtement rouge orange non grésé est à signaler. Le secteur 1 a livré une lampe à médaillon à pâte beige, revêtement orange/brun clair mat et adhérent. L'épaule est marquée de trois sillons. Une lampe de firme à canal fermé (**pl. 133, n° 6**) possède une pâte beige/brune et dure. Son revêtement est brun clair à foncé et adhérent.

15. Concernant les débats sur le contenu des amphores levantines, on consultera l'état des recherches présenté dans (Cebrián Fernández, Hortelano Uceda 2017)

Datation

Cette séquence peut être datée de la première moitié du II^e siècle apr. J.-C. en s'appuyant sur la présence des productions grésées du Centre de la Gaule et sur le faciès des sigillées du Sud de la Gaule où les types Drag. 37 et 35/36 tiennent une place dominante. On observe ce faciès à Lyon dans le dépotoir B20 de la rue des Farges (Tripiet 2010) ou encore dans le lot de l'US6178 à Nîmes, Villa Roma (Barberan et al. 2015) et de la pièce 7 du Castellans de Murviel-lès-Montpellier (Barberan et al. 2012a). La présence de la sigillée claire B tendrait à nous placer à partir du second quart du II^e siècle, mais il faut rester prudent sur ce type d'attribution en l'absence de tout élément de forme.

3.1.1.2.4.2 L'état 4.2

Le mobilier se rapporte, comme pour l'état 4.1, à l'espace de circulation **Ensemble B** ainsi qu'au réseau viaire (**Ensembles B2 et G**) et à ses abords (**Ensemble H**). On peut tout de même préciser que les couches observées en relation avec le réseau viaire, dans le secteur 1, semblent se rapporter aux dernières phases d'occupation. L'importante accumulation stratigraphique observée pour les Ensembles B et B2 et le mobilier collecté, qui totalise 1290 NR et 170 NMI, a permis de distinguer deux étapes chronologiques (4.2a et 4.2b). L'ensemble B2 rassemble un lot relativement conséquent de 435 NR et 53 NMI. Le mobilier issu des ensembles G et H est quant à lui quantitativement plus faible, soit 294 NR et 32 NMI¹⁶ pour l'ensemble des couches en lien avec le réseau viaire dans le secteur 1.

Famille	Catégorie	NR			NMI			NR	NMI
		4.2	4.2a	4.2b	4.2	4.2a	4.2b	Total	Total
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule	9	236	30	1	43	12	275	56
	Sigillée du Centre	18	1	0	3	0	0	19	3
	Claire B	0	4	0	0	2	0	4	2
	Peinte	0	3	0	0	2	0	3	2
	Claire B?	0	1	2	0	1	1	3	2
	Sigillée du Centre, phase 5	4	1	0	1	1	0	5	2
	CRA	0	9	1	0	1	1	10	2
	Sigillée gauloise	23	0	0	3	0	0	23	2
	TS non id.	0	0	3	0	0	1	3	1
	Paroi fine Lezoux	0	0	1	0	0	1	1	1
	non id.	0	4	1	0	1	0	5	1
	Paroi fine siliceuse	0	1	0	0	0	0	1	0
	CRA non id.	0	0	1	0	0	0	1	0
	Paroi fine	0	1	0	0	0	0	1	0
Total Céramiques fines		54	261	39	8	51	16	354	74

16. US3432, US3471, US3478, US3536, US3547

Famille	Catégorie	NR			NMI			NR	NMI
		4.2	4.2a	4.2b	4.2	4.2a	4.2b	Total	Total
Céramiques communes	Tournée grise	14	110	23	5	21	8	147	34
	Claire calcaire	94	261	31	8	15	4	386	27
	Tournée rouge	3	44	22	0	8	10	69	18
	Tournée rouge rhod	3	0	1	2	0	1	4	3
	Tournée rouge micacée	2	0	10	0	0	2	12	2
	Africaine de cuisine	2	0	0	2	0	0	2	2
	surcuit	0	0	4	0	0	1	4	1
	Tournée rouge pâle micacée	1	0	1	1	0	0	2	1
	grise fine	0	4	0	0	1	0	4	1
	Non tournée rouge	1	0	0	1	0	0	1	1
	Tournée rouge pâle	0	0	1	0	0	0	1	0
	Tournée grise rhod	0	2	0	0	0	0	2	0
	non id.	1	0	2	0	0	0	3	0
Total Céramiques communes		121	421	95	19	45	26	637	90
Amphores	Gauloise	58	228	32	2	13	2	318	17
	Gauloise sableuse	3	32	0	0	5	0	35	5
	Hispanique	3	8	0	2	2	0	11	4
	Hispanique, guadalquivir	42	130	7	0	3	0	179	3
	Orientale	7	3	2	0	0	1	12	1
	Bétique orientale	0	1	0	0	1	0	1	1
	Cnidde	0	2	0	0	1	0	2	1
	Lyon	0	1	0	0	0	0	1	0
	Hispanique, Cadiz	0	1	1	0	0	0	2	0
	MAS?	0	0	1	0	0	0	1	0
	non id.	4	6	10	0	0	0	20	0
Italique	0	2	0	0	0	0	2	0	
Total Amphores		117	414	53	4	25	3	584	32
lampe		2	5	2	1	2	2	9	5
Total général		294	1101	189	32	123	47	1584	202

fig. 49 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'état 4.2 par familles et catégories (en NR et NMI)

3.1.1.2.4.2.1 Le mobilier associé aux Ensembles G et H (secteur 1)

La vaisselle de table rassemble essentiellement des vases en sigillée gauloise. Du Sud de la Gaule proviennent un bord relevant du service D d'A. Venhet et des fragments de coupes Drag. 37 et d'une coupelle Drag. 33.

Un plat Drag. 18 présente les caractéristiques de la phase 5 des ateliers de Lezoux. Une panse de coupe Drag. 37 à pâte claire et revêtement orangé peut aussi être rapprochée de cette phase d'activité des ateliers du Centre. Les sigillées du Centre relevant des phases 6 et 7 sont désormais représentées. On enregistre un plat Lez. 57 à revêtement brillant et pâte rose. Deux bords en bourrelet peuvent se rapporter, sans certitude, à des coupes Drag. 37 ou 38. Deux fonds appartiennent au type Drag. 37. Leur profil est proche des fonds du groupe Cinnamus (Delage 2003), à savoir assez haut, avec une gorge interne et un pied débordant. Leur pâte a une teinte saumon. On enregistre aussi un fond massif et peu débordant, muni d'une face interne vertical et d'un pied relevé. Ce profil renverrait aux productions de la seconde moitié du II^e siècle (Delage 2003). La pâte est rose à points de chaux. Un dernier fond est bas, débordant, à face interne légèrement concave.

Des panses cannelées à pâte rose à points de chaux et revêtement brillant appartiennent à un mortier de type Lez. 97. Un gobelet de type Déch. 72 est la seule forme haute référencée. Une coupe Drag. 37 et trois fonds ont été classés en sigillée gauloise sans plus de précision, la distinction entre les productions du Sud et du Centre étant malaisée pour cette période.

Parmi les vases en commune claire à pâte calcaire figurent une cruche à lèvre en bourrelet, un mortier à collerette et gorge interne, trois autres à collerette et lèvre en bourrelet, deux pots à provision et une amphorette à lèvre plate. On note une estampille CIB (**pl. 129, n° 3**) imprimée sur l'anse d'une cruche. Ce type de marque est relativement rare. Plusieurs estampilles sur cruches sont connues dans l'atelier des Subsistances à Lyon (Maza et al. 2002 : 318), mais pas celle-ci qui semble inédite.

Les céramiques culinaires cuites en mode B sont pour la plupart non identifiées (4 exemplaires dont une à épaule carénée). L'individu restant est un plat à lèvre aplatie appartenant au répertoire allobroge.

Une jatte à bord en bandeau en commune rouge pâle pourrait être originaire de la Loire où ce type de vase est fréquent entre la fin du I^{er} et le début du III^e siècle (Genin, Lavendhomme 1997 : pl. 90 n° 9, pl. 95 n° 16-17, 105 n° 7-8 ; Dumoulin 2007 : pl. 123, n° 147, 150). Ce type est aussi répertorié à Lyon au II^e siècle au clos de la Solitude (Batigne Vallet et al. 2014 : fig. 20 n° 14, fig. 21 n° 19 ; fig. 41 n° 10).

Un plat à bord courbe très micacée à inclusions blanches a été rapproché des productions rhodaniennes de type COM-O-M C1 (Meffre, Raynaud 1993b). L'apparition de ce type dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle reste encore difficile à définir précisément. La datation haute s'appuie sur un mobilier inédit de Vaison-la-Romaine. Les occurrences sont plus nombreuses à partir de la charnière des II^e et III^e siècles. Ce plat figure dans le répertoire de l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup en Ardèche (Roux 1991 : 94, pl. 3, n° 13 ; Gilles 2016 : 287). Cette forme existe aussi parmi les productions à engobe micacé du Val-de-Saône qui comportent des pâtes plus pâles et un profil plus massif que les exemplaires recueillis à Saint-Péray. Une lèvre déversée pourrait se rapporter au type à col tronconique et lèvre oblique COM-O-M A4.

Un couvercle à bord en bandeau cuit en mode A semble non tourné. Enfin, les importations africaines fournissent un couvercle Hayes 196 et une marmite Hayes 197.

Les importations de vin de Narbonnaise se signalent par deux bords et un fond d'amphore G4 (diam. 11 cm). On peut aussi signaler des fragments d'amphores à pâte sableuse produites dans le nord du Gard. Une anse trifide pourrait appartenir à une amphore G2. Un bord d'amphore à salaisons et sauces de poissons de type Beltran IIB et une amphore à huile Dr. 20E viennent enrichir le faciès de cet état. Une anse de section circulaire à pâte beige n'a pas été identifiée. Les importations orientales se signalent par des fragments de panses à pâte orangée ou brune à engobe blanc en surface.

Le luminaire comprend une lampe à canal ouvert (**pl. 133, n° 8**) et un fond de cuve de lampe de firme signé FORTIS (**pl. 133, n° 9**). Ce dernier fragment comporte un revêtement brun adhérent et une pâte beige dure.

3.1.1.2.4.2.2 Le mobilier associé à l'Ensemble B (secteur 2)

L'état 4.2a¹⁷

Catégorie	forme	type	B	F	NMI	NTI
Sigillée du sud de la Gaule	coupe	Curle 11	1	0	1	1
		Curle 11 ou Ritt. 12c	1	0	1	1
		Drag. 37	6	0	6	6
		Drag. 37a	1	0	1	1
		Drag. 37b	0	2	0	2
		non id.	0	2	0	1
	coupelle	Drag. 22	2	0	2	2
		Drag. 24/25	2	0	2	2
		Drag. 27	0	2	0	1
		Drag. 27b	1	0	1	1
		Drag. 33	7	1	7	7
		Drag. 35	2	1	2	2
		Ritt. 9	2	0	2	2
	forme fermée	non id.	0	5	0	5
	gobelet	non id.	0	1	0	1
		Dech. 67	0	1	0	1
		Herm. 90.5	1	1	1	1
	non id.	Drag. 35/36	3	0	3	3
	non id.	non id.	3	9	3	9
	plat	Drag. 15/17	4	1	4	4
Drag. 18		2	0	2	2	
Drag. 36		5	0	5	5	
non id.		0	4	0	4	
Vase	Drag. 30	0	2	0	1	
Claire B	gobelet	ovoïde à l. déversée, moulurée	1	0	1	1
	Coupe	Desbat 6?	1	0	1	1
Claire B?	gobelet	à l. en bandeau	1	0	1	1
CRA	coupelle	à bord simple	1	0	1	1
	gobelet	-	0	1	0	1
Peinte	coupe	non id.	1	0	0	1
	coupelle	à bord simple	1	0	1	1
Sigillée du Centre, phase 5	plat	Drag. 18	1	0	1	1
Sigillée du Centre, phase 6	non id.	non id.	0	1	0	1
Non id.	Coupe	à l. en bourrelet guillochée	1	0	0	1
Total général			51	34	49	75

fig. 50 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques fines issues des US rattachées à l'état 4.2a (en NMI et NTI)

Le répertoire des céramiques fines (fig. 50) évolue quelques peu par rapport à l'état précédent (4.1). La présence du gobelet Hermet 90.5 (pl. 128, n° 8) fournit un indice précieux puisque cette forme ne semble pas diffusée avant le II^e siècle. Elle reste néanmoins assez rare. La répartition des formes en sigillée suit les mêmes tendances que précédemment. Les types les mieux représentés sont donc

17. F2034 (US2050, US2152, US2153, US2157, US2158, US2159, US2171, US2219), F2088 (US2249, US2250, US2281), F2089 (US2170), US2046, US2049, US2154, US2235.

la coupe à décor moulé Drag. 37, le plat et la coupelle Drag. 36 et Drag. 35 ainsi que la coupelle Drag. 33. Les coupes à collerette Curle 11 et Ritt. 12c sont encore observées. Il est par contre plus douteux d'observer une meilleure représentation des plats Drag. 15/17 que des plats Drag. 18. Il faut y voir là le signe de matériel en position résiduelle. Les coupelles Drag. 22 et Ritt. 9 sont sans doute aussi en position résiduelle.

Les sigillées du Centre restent peu fréquentes. On enregistre un plat Drag. 18 (**pl. 128, n° 7**) estampillé -AMILO. La seule correspondance trouvée dans le NoTS est la marque GIAMILO (Hartley, Dickinson 2009a : giamillus i) du « potier » Giamillus qui serait actif durant la période 50-70. P. Bet recense six estampilles avec quatre graphies différentes à Lezoux. On peut rapprocher l'exemplaire viennois de la matrice 257-2, qui est datée des phases 3 et 4 de Lezoux. Trois estampilles proviennent du groupe des ateliers de Saint-Taurin (ZAC de l'Enclos de l'Hôpital) et un de celui de Saint-Martin (Bet 1988 : 84).

Une coupelle à bord simple en céramique peinte est la seule représentante de sa catégorie.

Des céramiques à revêtement argileux non grésé cuites en mode A font leur apparition. Certaines formes sont connues dans le répertoire de la sigillée claire B. C'est le cas d'un vase à lèvre débordante qui correspond au type Desbat 6 (**pl. 128, n° 11**). Ce vase présente une croix incisée sur le marli. Le revêtement comme la pâte est orangé. En revanche, un gobelet ovoïde à lèvre déversée et moulurée (**pl. 128, n° 9**) ne se rapporte à aucune forme connue. Ce tesson présente une pâte orange avec des inclusions visibles, et un revêtement orange. Son attribution aux ateliers de sigillée claire B est donc sujette à caution. Il en va de même d'un gobelet à bord en bandeau à pâte beige et revêtement orangé.

Le type Desbat 6 est rare et les occurrences proviennent majoritairement de Lyon, Vienne et Saint-Romain-en-Gal (Desbat 1980 : 260 et n° 90, 139, 324, 375 ; Leblanc 2011 : 561, fig. 5 n° 16).

D'autres fragments peuvent être signalés. Deux appartiennent à un gobelet dont le bas de la panse est guilloché et un autre se rapporte à un bol à décor moulé à pâte beige et revêtement brun.

Une coupelle à bord simple à pâte beige présente un engobe violacé rappelant les « bols de Nîmes » (Raynaud 1993a : 199). Cette production n'est actuellement pas connue localement, mais il n'est pas exclu que certains des ateliers ayant produit des céramiques fines cuites en mode A aient pu fabriquer des vases typologiquement similaires.

Catégorie	forme	type	NMI
Commune claire	Cruche	à l. en bourrelet	4
	cruche à deux anses	Ha. 51	1
	Mortier	à collerette et l. en bourrelet	8
	Pot à provision	à l. en gouttière	1
	non id.	non id. bord simple	1
grise fine	Pot	à épaule carénée	1
Tournée grise	couvercle	à bord en bandeau	2
		à ergot	1
		à bord en bandeau remontant	2
	non id.	non id.	1
	plat	à bord droit	2
		à l. débordante	1
		à l. en bourrelet externe	1
	Pot	à col côtelé	3
		à col cylindrique et lèvre débordante	1
		à épaule carénée	6
à épaule carénée, var. moulurée		1	

Catégorie	forme	type	NMI
Tournée rouge	couvercle	à bord relevé	1
	marmite	à l. pendante	3
		à l. pendante, var. petit module	1
	non id.		1
	Pot	à col côtelé	1
à épaule carénée		1	
Total général			45

fig. 51 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes issues des US rattachées à l'état 4.2a (en NMI)

Les céramiques communes (fig. 51) sont peu susceptibles d'apporter des informations d'ordre chronologique étant donné que les ensembles du II^e siècle restent encore rares à Vienne. Le corpus rassemblé fournit donc des tendances intéressantes. Ici la cruche à lèvre en bandeau mouluré n'est plus présente et le type à lèvre en bourrelet est exclusif. Aucun type nouveau parmi ceux inventoriés n'est à signaler parmi la commune claire. Au sein du groupe des céramiques culinaires on note toujours le même cortège de plats, pots et marmites ainsi qu'un couvercle dont le bandeau est nettement remontant (pl. 128, n° 12).

Catégorie		Type	Ill.	B	F	A	NMI	NTI
Gauloise	calcaire	Dr. 2/4	-	0	1	0	0	1
		G4	-	11	0	0	11	11
		G5	Pl. 128 n° 18	2	0	0	2	2
		-	-	0	11	16	0	0
Gauloise sableuse	sableuse	G1	-	4	0	0	4	4
		G4	Pl. 128 n° 19	1	0	0	1	1
Hispanique	Autre	Beltran IIA.C	Pl. 128 n° 15	1	0	0	1	1
		Dr. 7/11	-	1	0	1	1	1
		non id.	-	0	0	2	0	1
	Non id.	Dr. 20f?	Pl. 128 n° 16	1	0	0	1	1
	Guadalquiv et Genil	Dr. 20	-	0	2	11	0	0
		Dr. 20d	-	2	0	0	2	0
Dr. 20e		Pl. 128 n° 13	1	0	3	1	2	
Italique		Dr. 2/4	-	0	0	2	0	1
Orientale	Egée	Dr. 2/5	-	0	0	1	0	1
	Cnide	Cnidienne	Pl. 128 n° 17	1	0	1	1	1
	Crète	Crétoise 4	-	0	0	1	0	0
	Rhodes	Rhodienne	-	0	0	1	0	0
Total général				25	14	39	25	28

fig. 52 - Répartition par catégories et types des amphores issues des US rattachées à l'état 4.2a (en NMI et NTI)

En ce qui concerne les amphores (fig. 52), on constate une large majorité de conteneurs de type G4. Une large part des 11 fonds et 16 anses peuvent se rapporter à ce type. Un seul col est entièrement conservé (pl. 128, n° 19) et il appartient à une amphore à pâte sableuse. Le col tend à se raccourcir et les anses à se rapprocher du bord par rapport aux individus observés dans les états antérieurs. Ici les anses se situent à 27 mm du bord. Cette mesure est observée en Arles à partir de la seconde moitié du II^e siècle (Bigot 2017 : 137). Les fonds que nous avons pu mesurer sont en revanche assez larges (13 et 15 cm), à l'exception d'un qui atteint 9,5 cm. Un pied fragmentaire à pâte beige et fin dégraissant blanc comportant de rares micras a été rapproché des productions gauloises de type Dr. 2/4.

Parmi les importations hispaniques, un bord déversé à pâte sableuse verdâtre a été classé en type Dr. 7/11 sans plus de précision. Un bord à pâte beige sableuse appartient au type Beltran IIA var. C (**pl. 128, n° 15**) (Etienne, Mayet 2002 : 128, fig. 34 ; Garcia Vargas, Bernal Casasola 2009). Un bord non identifié à pâte beige/brune comportant des inclusions blanches et de rares micas n'a pas été précisément identifié (**pl. 128, n° 16**). Il pourrait s'agir d'une amphore Dr. 20F, ce qui repousserait alors le terminus de cet ensemble vers 150/160.

Deux anses de Dr. 2/4 bifide sont attribuées aux productions italiennes. Elles possèdent les caractéristiques suivantes :

- » pâte rose foncée, grise en surface, nodules ferreux et inclusions blanches (1 mm), micas
- » pâte orange, inclusions fines blanches arrondies, plus rares quadrangulaires, nodules ferreux, micas

Une autre anse bifide à pâte beige avec de rares inclusions blanches visibles et un engobe crème en surface est attribuée aux groupes d'ateliers du sud-ouest anatolien (Cos, Myndos, Théangela ou Halicarnasse) (Empereur, Picon 1989 : 227, fig. 2).

Un col d'amphore de type cnidienne (**pl. 128, n° 17**) présente une pâte à matrice rouge, inclusions noires et blanches et de rares micas. La production de ces amphores est attestée dans la Chôra de Cnide, correspondant à la péninsule de Datça. Les prospections menées par J.-Y. Empereur et M. Picon ont permis d'identifier des ateliers importants à Resadiye-Kiliseyani (Tuna et al. 1987) et Muhalte (Empereur, Tuna 1988 : 350-351). Cet exemplaire vient rejoindre le corpus viennois qui était déjà l'un des plus étoffés lors de l'étude publiée par S. Lemaître en 2002 (Lemaître 2002 : 221)¹⁸.

Une anse est attribuée au type Crétoise 4. Elle présente une section de 24 par 29 mm et une pâte rose à inclusions blanches, visibles également en surface.

Une anse de section circulaire (diam. 36 mm) à pâte beige légèrement dégraissée et de rares micas a été rapprochée aux productions de Rhodes et sa Pérée. Ces amphores contenaient « des vins doux et/ou liquoreux de qualité moyenne. Certains appartiennent à la catégorie du *passum* et d'autres à celle des *vina salsa* ou *tethalassomenoi* » (Lemaître 2013 : 31).

Les importations d'huile de Bétique sont encore soutenues et la répartition typologique des amphores Dr. 20 évolue au fil de la stratigraphie. Les variantes B et C ne sont plus attestées. Des exemplaires appartenant à la variante D (deux bords et deux anses) sont encore relevés. Une des anses comporte une estampille (**pl. 128, n° 14**). La lecture n'est pas aisée. Nous proposons -MSTA?. La dernière lettre pourrait être un R ou un D. Nous n'avons pas trouvé de parallèle pour ce timbre. Un bord présente une face externe nettement triangulaire caractéristique de la variante E (**pl. 128, n° 13**).

Trois lampes sont enregistrées. Il s'agit de lampes de firme. Deux sont originaires d'Italie du Nord, tandis que la troisième possède une pâte beige pâle et un revêtement brun qui ne permet pas de l'attribuer avec certitude à une aire de production.

L'état 4.2b¹⁹

Le mobilier rattaché à cette sous-phase totalise 189 NR et 47 NMI (**fig. 49**). Les sigillées du Sud de la Gaule rassemblent deux coupes Drag. 37, deux de type Ritt. 12c et une cinquième non identifiée. Trois coupelles se répartissent entre les types Drag. 27, Drag. 33 et Drag. 35. Deux fonds restent non identifiés. Trois plats appartiennent aux types Drag. 36, Drag. 15/17 et Drag. 18c. Des panses signalent la présence d'un gobelet He. 90.5. Un bord de coupe à lèvres en bourrelet brûlé n'a pas été identifié.

Les ateliers rhodaniens de sigillée claire B fournissent un couvercle de type Desbat 4 et un gobelet à épaule lisse et panse guillochée. L'origine d'un couvercle à ergot et d'un fond de coupelle est plus incer-

18. On peut signaler un autre col issu des fouilles à Sainte-Colombe – Le Bourg (Gilles, en cours) et un fond découvert rue du Dr. Trénel (Gilles in : Baldassari 2015).

19. F2007 (US2003, US2007, US2052, US2115, US2144), US2044, US2051

taine. Le premier possède une pâte rosée et un revêtement argileux non grésé. Le rebord est court. La pâte orangée de la coupelle fait hésiter à la classer parmi les sigillées claires B.

Un gobelet à paroi fine de Lezoux Bet 331 est originaire des ateliers du Centre. Cette forme apparaît à l'époque flavienne et connaît une diffusion importante sous le règne de Trajan. Elle ne semble plus produite durant le second quart du II^e siècle (Bet, Gras 1999 : 22). Ces gobelets sont répertoriés dans les horizons 9 (70/110) à 10 (110/150) de Roanne (Genin, Lavendhomme 1997 : pl. 76 n° 22-23, pl. 88 n° 1-2 ; pl. 93 n° 1-4).

Catégorie	forme	type	NMI
Claire calcaire	Mortier	à collerette et gorge interne	2
		à collerette et l. en bourrelet	1
	Pot à provision	à l. en gouttière	1
surcuit	plat	à marli	1
Tournée grise	couvercle	à bord en bandeau	1
	Jatte?	à col et l. débordante	1
	Pot	à col cylindrique et l. déversée	1
		à col tronconique et l. débordante plate	1
		à col tronconique et lèvre déversée	1
	non id.	non id.	2
non id.	non id.	1	
Tournée rouge	couvercle	à bord en bandeau	1
		à marli	1
	Jatte	à col et lèvre en bandeau mouuré	1
	marmite	à l. pendante	4
	non id.	non id.	1
	Pot	à col cylindrique et l. en bourrelet	1
à col cylindrique et l. déversée		1	
Tournée rouge micacée	plat	à l. aplatie	2
Tournée rouge rhod	forme ouverte	à collerette et l. en bourrelet	1

fig. 53 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes issues des US rattachées à l'état 4.2b (NMI)

Au sein des céramiques communes (fig. 53) on note la présence de deux mortiers à collerette et gorge interne, parfois qualifiés de « mortiers à lèvre tombante » dans la bibliographie. Ce type apparaît au plus tôt durant les décennies centrales du II^e siècle. Il est notamment présent dans l'ensemble IVc de Lyon – La Solitude, daté des années 120/130 (Batigne Vallet et al. 2014 : fig. 22, n° 10). Le type est connu plus tardivement, notamment au III^e siècle, dans l'ensemble de la Place des Célestins (Saison-Guichon 2001 : 6 n° 2-3 ; fig. 7 ; Bonnet et al. 2003). Il faut bien distinguer ces mortiers des exemplaires italiens évoqués par A. Saison-Guichon ou encore de l'exemplaire de Saint-Romain-en-Gal (Leblanc, Desbat 1992 : 140, fig. 10 n° 6). L'auteur regroupe ces mortiers sous un même type.

Dans ces ensembles, on note que les céramiques communes cuites en mode A devancent les productions cuites en mode B. Parmi ces dernières, il faut signaler un pot à col tronconique et lèvre déversée déjà relevé dans les niveaux précédents, mais aussi des formes nouvelles comme un pot à col tronconique et lèvre débordante plate (pl. 129, n° 1).

Parmi les communes rouges, on distingue un plat à lèvre aplatie qui présente une pâte micacée évoquant les productions de la région de Valence (Gilles 2016 : 488, fig. 484, n° 18) parfois désigné sous le code COM-O-M C4 (Meffre, Raynaud 1993a). Ce type figure parmi les plus fréquents au sein du dépotoir de l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup en Ardèche (Gilles 2016 : 287, fig. 319).

On relève des morphologies proches dans les céramiques tournées grises. Un exemplaire présentant une paroi légèrement bombée apparaît plus proche des productions allobroges (Cantin et al. 2009). L'association des couvercles à bord ourlé formant une sorte de marli et des marmites à lèvres pendante perdure durant cet état. Un fond de mortier présente une pâte brune et des inclusions blanches.

Une jatte à col et lèvres en bandeau mouluré (**pl. 128, n° 2**) possède une pâte orange sans inclusions visibles et un engobe externe micacé. Si la morphologie générale de l'objet se rapproche des productions observées en moyenne vallée du Rhône, comme en Val-de-Saône, nous n'avons pas trouvé de parallèle précis pour ce type de rebord.

Les amphores se rapportent en majorité au type Dr. 20. On dénombre 6 anses dont une attribuable au type E de P. Berni Millet (Berni Millet 2017). Elle est fragmentaire, mais nettement recourbée et massive. Les amphores gauloises correspondent à un bord de G2 (**pl. 129, n° 4**) présentant une pâte beige micacée et à un bord et un fond (diam. 10 cm) de G4. Le bord de type G4 possède un profil légèrement pendant. Enfin, une anse à pâte blanchâtre feuilletée et micacée peut se rapporter à une amphore G2 de Marseille. Quatre anses n'ont pas été attribuées à un type particulier.

Un bord de Dr. 2/5 orientale a été reconnu. Au cours du II^e siècle les importations de vins orientaux évoluent et le vin de Cos et sa région conditionné en Dr. 2/5 est très nettement devancé par celui de Rhodes et plus encore de Crète. À Rome durant l'époque Antonine les Dr. 2/5 semblent très rares (Rizzo 2003 : 180), mais toujours présentes, comme le montre le riche corpus du *Nuovo Mercato Testaccio*, où l'on relève 85 Dr. 2/5, contre 143 Cam. 184 et 1705 Dr. 43 (Coletti, Lorenzetti 2010 : 159). Il est donc possible que l'exemplaire répertorié soit ici en position résiduelle.

À Lyon on relève ponctuellement des Dr. 2/5 au II^e siècle : un exemplaire dans un ensemble de la première moitié du siècle (Jegaden 1986) et deux exemplaires dans l'état V du Clos de la Solitude daté du second tiers du II^e siècle (Batigne Vallet et al. 2014). On peut s'interroger sur le caractère résiduel des deux individus référencés dans le dépotoir E4 de la rue des Farges, qui s'est constitué au début du III^e siècle (Desbat et al. 2003).

Parmi, les éléments non identifiés il faut mentionner :

- » une anse droite de section lenticulaire 43 x 31 mm, à pâte beige, rares micas et inclusions blanches. Il pourrait se rapporter à une amphore Crétoise.
- » un pied plein cannelé à pâte rougeâtre riche en inclusions blanches, noir en surface (**pl. 129, n° 5**). La forme évoque les amphores rhodiennes, la pâte les productions africaines.

Une lampe à volutes double de type Loeschcke IV, sans doute munie d'une anse, possède un petit module (**pl. 133, n° 7**). Ce type est daté selon les auteurs entre l'époque augustéenne et le premier tiers du II^e siècle (Bussière 2000 : 22) ou des I^{er} et II^e siècles (Bémont 2003 : pl. 12 à 17). Le médaillon est orné d'un lion. Un exemplaire est recensé dans l'état V du Clos de la Solitude, daté 120/130-160 (Batigne Vallet et al. 2014 : 670, fig. 38 n° 6). Une occurrence est aussi relevée dans la phase 4 de la place J.-B. Massillon à Arles, datée de la seconde moitié du II^e siècle (Duperron 2014 : 246, fig. 470 n° 3). À Nîmes, le type est aussi recensé dans l'**US4864** de la fouille du parking Jean-Jaurès, qui livre un lot important daté du second quart du II^e siècle (Rens. S. Barberan et R. Gaffa). Ce décor est connu parmi la production de l'atelier de La Butte à Lyon (Hanotte 2003 : 490, fig. 10 n° 27).

On enregistre encore un fragment de type Loeschcke XIII à pâte calcaire et revêtement brun écaillé, qui est également présent dans l'état V du Clos de la Solitude à Lyon (Batigne Vallet et al. 2014 : 668).

3.1.1.2.4.2.3 Synthèse chronologique de l'état 4.2

Le mobilier provenant de l'occupation de la voie **F3138** et du portique **Ens. H** se rapporte à la seconde moitié du II^e siècle. Les éléments les plus tardifs correspondent aux sigillées du Centre des phases 6/7 de Lezoux attribuées à la période 140-190 (type Déch. 72, Drag. 37, Lez. 57), au plat à bord

rentrant en commune tournée rouge micacée, et aux amphores à huile Dr. 20E. Si le type de Lez. 57 est produit durant la seconde moitié du II^e siècle, il est actuellement uniquement référencé dans des contextes datés du début du III^e siècle : place des Célestins (Bonnet et al. 2003) ; rue Farges dépotoir E4 (Tripier 2010) ; Visitation phase 2.5 (Rens. E. Bertrand). On notera aussi son absence d'un lot daté du troisième quart du II^e siècle (Batigne Vallet, Delage 2016).

Au sein du lot rattaché à l'**Ensemble B**, les éléments les plus récents de la sous-phase 2a correspondent à la coupe Desbat 6 en sigillée claire B et à l'amphore Dr. 20E, caractéristique de la période 120-160. L'apparition de la sigillée claire B est située selon les auteurs durant le second quart du II^e siècle (Desbat 1988), ou vers 140 (Rivet, Saulnier 2016). Sa présence est notée dans différentes couches de l'**Ensemble B2**.

La sous-phase 2b livre des témoignages très similaires à la sous-phase 2a. L'apparition des sigillées claires B se confirme, mais peu d'éléments parmi les céramiques fines et importées permettent de dépasser le milieu du II^e siècle. Les sigillées du Centre sont notablement absentes, contrairement à ce que l'on observe dans les dernières phases d'occupation de la voie dallée **F3138** et du portique **H**. Il est difficile de déterminer si ces différences sont dues à une charge de mobilier résiduel plus importante dans les niveaux composant l'**Ensemble B** ou si elles traduisent une réelle évolution chronologique. Cette hésitation est d'autant renforcée que le plat Lez. 57, qui tendrait à placer la chronologie plutôt vers la fin du II^e siècle, provient d'un niveau de nettoyage.

3.1.1.2.5 Le mobilier issu des niveaux de fondation du premier cirque (état S2-5)

Famille	Catégorie	F2006		Total	
		NR	NMI	NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du Centre	25	11	34	12
	Sigillée du sud de la Gaule	1	0	36	10
	Claire B	9	2	18	5
	Paroi fine lyon	1	1	1	1
	Sigillée du Centre, phase 6	0	0	12	1
	Sigillée du Centre, phase 6?	0	0	2	1
	Sigillée gauloise	19	1	24	1
	non id.	0	0	1	0
	Paroi fine Lezoux	1	0	1	0
	Sigillée du Centre, phase 5	0	0	1	0
	Sigillée du Centre, phase 6/7	0	0	1	0
	TN	0	0	1	0
	Plombifère	2	0	2	0
Total Céramiques fines		13	15	134	31
Céramiques communes	Tournée grise	177	29	375	70
	Claire calcaire	153	2	314	21
	Tournée rouge	58	4	95	14
	Tournée rouge micacée	14	6	23	10
	Africaine de cuisine	14	3	20	6
	Tournée grise allobroge	4	4	7	6
	Tournée grise rhod	1	1	4	3
	Tournée grise cœur rouge	0	0	2	2
	Tournée grise kaol	0	0	2	2
	Tournée rouge pâle	0	0	4	2
	Tournée rouge rhod	1	1	2	2
	Claire	0	0	1	1
	grise fine	0	0	1	1
	Tournée grise micacée	1	1	1	1
	Tournée rouge pâle micacée	1	1	2	1
	Claire non calcaire	0	0	3	0
	Claire sableuse	0	0	1	0
	Kaolinitique	0	0	1	0
Non tournée rouge	1	0	3	0	
VRP	0	0	2	0	
Total Céramiques communes		425	52	863	142
Amphores	Hispanique, Guadalquivir	30	1	91	7
	Gauloise	82	1	258	5
	Gauloise sableuse	7	0	25	2
	Hispanique	14	0	29	2
	Orientale	7	1	50	2
	Italique	2	0	4	0
	Lyon	0	0	8	0
	non id.	0	0	29	0
Total Amphores		142	3	494	18
lampe		2	0	6	3
non id.		0	0	1	0
Total général		627	70	1498	194

fig. 54 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'état S2-5 par familles et catégories (en NR et NMI)

L'état S2-5, lié à l'installation du premier cirque (**Ens. A**), livre des contextes de qualité variable. On note dans un certain nombre d'entre eux²⁰ la présence de mobilier en position résiduelle se rapportant au I^{er} siècle apr. J.-C.

Catégorie	forme	type	Objet illustré n°	F2006		Total S2-5				
				NMI	NTI	B	F	A	NMI	NTI
Sigillée du sud de la Gaule	coupe	Drag. 37b	Pl. 129 n° 6	0	0	1	0	0	1	1
		Ritt. 9	-	0	0	1	1	0	1	1
		non id.	-	0	1	0	1	0	0	1
	coupelle	Drag. 27b	-	-	-	2	0	0	2	2
		Drag. 27c	-	0	0	1	0	0	1	1
		Drag. 33	-	0	0	1	0	0	1	1
	plat	Drag. 18B	-	0	0	1	0	0	1	1
		Drag. 18c	Pl. 129 n° 8	0	0	2	0	0	2	2
		VeC2/Curle 15	Pl. 129 n° 9	0	0	1	0	0	1	1
		-	-	0	0	0	3	0	0	0
non id.	-	-	0	1	0	1	0	0	0	
Sigillée du Centre	coupe	à l. en bourrelet	-	0	0	1	0	0	1	1
		Drag. 38	-	0	0	1	0	0	1	1
		Drag. 37	Pl. 129 n° 10	0	0	0	1	0	0	1
		hémisphérique lisse	Pl. 129 n° 12	0	0	1	0	0	1	1
		non id.	-	2	2	2	1	0	2	0
	coupelle	Drag. 33	Pl. 129 n° 13-15	4	4	4	0	0	4	4
		Lez. 24	Pl. 129 n° 16	1	1	1	0	0	1	1
		non id.	-	1	1	0	1	0	0	0
	gobelet	Lez. 169	Pl. 129 n° 17	1	1	1	0	0	1	1
		Déch. 72	Pl. 129 n° 18	0	1	0	1	0	0	1
		non id.	-	0	0	0	1	0	0	1
	non id.	non id.	Pl. 129 n° 19	0	2	1	7	0	1	1
	plat	Drag. 36	Pl. 129 n° 20	1	1	1	0	0	1	1
		Lez. 43	Pl. 129 n° 21	1	1	1	0	0	1	1
non id.		-	0	0	0	1	0	0	0	
Sigillée gauloise	coupelle	Drag. 27c	Pl. 129 n° 22	1	1	1	0	0	1	1
	gobelet	non id.	Pl. 129 n° 23	0	1	0	1	0	0	1
	non id.	non id.	-	0	0	0	1	0	0	0
Claire B	coupe	Desbat 7	-	0	0	1	0	0	1	1
		Imit. Curle 11	Pl. 130 n° 4	1	1	1	0	0	1	1
	coupelle	Desbat 8	Pl. 130 n° 5	0	0	1	0	0	1	1
	couvercle	Desbat 4	Pl. 130 n° 6	1	1	1	0	0	1	1
	gobelet	Desbat 66	Pl. 130 n° 7	0	0	1	0	0	1	1
	non id.	-	-	0	0	0	1	2	0	1
Paroi fine lyon	gobelet	Bertrand 16.2	Pl. 130 n° 8	1	1	1	0	0	1	1
Plombifère	non id.	-	-	0	1	0	1	0	0	1
TN	Plat			0	0	0	1	0	0	1
Total général				15	22	31	24	2	31	34

fig. 55 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques fines issues des US rattachées à l'état S2-5 (en NMI et NTI)

20. US2190, US2180, US2009, US2023, US2025, US2026, US2099, US2016

Les sigillées du Centre occupent une place dominante dans ce faciès, mais un certain nombre d'objets se rapportent vraisemblablement encore aux productions du Sud de la Gaule. Il faut rappeler que la distinction entre les productions du Sud et celles des phases 6 et 7 de Lezoux n'est pas toujours évidente comme le souligne R. Delage (Delage, Guillier 1997). Les sigillées claires B sont présentes en petit nombre (19% du NMI des céramiques fines).

Parmi les productions du Sud, on enregistre des éléments en position résiduelle comme un fond massif devant se rapporter à une coupelle Ritt. 9 et un plat Drag. 18b. Un fond de forme fermée pourrait appartenir à un gobelet He. 90.5 (**pl. 129, n° 23**). Un bord de coupelle Drag. 33 de tout petit module se rapporte à la variante B définie par M. Genin dont la chronologie (80/120) indiquerait là encore un élément en position résiduelle. Une coupelle Drag. 27c est massive et rappelle presque le type Drag. 18, mais son diamètre de 14 cm et la présence d'une rainure interne ne laissent pas de doute sur l'identification. Il faut noter que les productions du Sud sont quasiment absentes du lot issu de la structure **F2006**.

En ce qui concerne les sigillées du Centre, les bords de coupes non identifiés correspondent à des coupes à bord en bourrelet pouvant se rapporter aux types Drag. 37 et 38. Un bord haut (**pl. 129, n° 17**) et un fond (**pl. 129, n° 19**) semblent correspondre au type Lez. 169 (Bet, Delor 2000 : 476). Il s'agit d'une forme peu courante, mais elle est référencée dans un ensemble du troisième quart du II^e siècle à Lyon, 4 place de Fourvière, US70 (étude C. Mège in : Monin 2010), dans la phase 2.4 de la fouille de la Visitation, datée de la fin du II^e siècle (Rens. E. Bertrand) ainsi que dans la structure F46 de la rue Auguste Comte, toujours à Lyon, datée du début du III^e siècle (étude C. Mège in : Carrara 2015)²¹. Un fond de gobelet à pied débordant classé en non identifié se rapporte possiblement au type Déch. 72/Lez. 102. Une coupe à bord en bourrelet à paroi courbe a été rapprochée du type Drag. 38. On peut aussi citer un fragment de panse non mentionné dans le tableau (**fig. 55**).

Les gobelets Déch. 72 sont systématiquement à panse lisse. Il est aussi intéressant de souligner que le type Lez. 24 est une des rares formes qui n'est plus produite durant la phase 7 des ateliers du Centre (Bet, Delor 2000).

Un fond de coupelle est estampillé HABILISF (**pl. 130, n° 1**). L'activité d'Habilis est située entre 140 et 180 (Hartley, Dickinson 2009a : Habilis). Cette marque est identifiée à Lezoux sur les sites de Taurin, de l'Hôpital et de Lasteyras (Bet 1988 : 136, n° 436-2) et est associée à la phase de production 7 qui démarre durant la seconde moitié du II^e siècle (Bet, Delor 2000 : 463) ou vers 170 (Delage 2010a : 107). Ce fond comporte un graffiti. Un autre fond estampillé CLIVSMM'F (**pl. 130, n° 2**) renvoie à la production de Cleus, datée également entre 140 et 180 (Hartley, Dickinson 2008c : Cléus). Il est absent du référencement de P. Bet (Bet 1988 : 90).

Parmi les fragments de panses se rapportant au type Drag. 37, il faut signaler un décor de monstre marin. Le revêtement est orange et d'aspect inégal et la pâte rose saumon. Le mieux conservé (**pl. 129, n° 11**) est un décor de rinceaux végétaux que l'on retrouve sur des vases de Paternus II (Rogers 1999 : 415, pl. 77), de Paulus (*Ibid.* pl. 82) ou de Sacer II (*Ibid.* pl. 101 n° 5a)²². La pâte est rose saumon avec de rares points de chaux visible, tandis que le revêtement est rouge mat.

Un fond de coupelle présente des caractéristiques techniques un peu différentes du reste des vases. Il comporte une pâte beige et un revêtement grésé rouge/brun mat.

Les sigillées claires B appartiennent toutes aux productions précoces (Desbat 1988) ou à des types rares et donc mal datés. Ainsi, l'un des bords a été identifié comme un type inspiré de la coupe à colerette Curle 11. Sa profondeur semble le distinguer du type Desbat 4, d'autant que la colerette est ici parfaitement lisse. Il présente les caractéristiques les plus courantes de la claire B : une pâte beige et un

21. Ces ensembles ont été présentés dans le cadre du workshop de Montpellier : *Comment dater les contextes des IF et IIF s. dans le sud-est de la Gaule ?* dont les actes sont en cours de parution.

22. Un examen plus détaillé des poinçons serait néanmoins nécessaire afin de l'attribuer à un groupe.

revêtement orangé très écaillé. Le type Desbat 7 est très fragmentaire, seule la lèvre est conservée. Un col étroit appartient à une cruche. Une panse guillochée de forme fermée est aussi à signaler.

Les céramiques à paroi fine ont pratiquement totalement disparu. Seul un gobelet lyonnais Bertrand 16.2 d'aspect sablé et un fragment décoré à la barbotine originale du Centre sont inventoriés. Le type Bertrand 16 est encore enregistré à six exemplaires dans l'état V du Clos de la Solitude (Batigne Vallet et al. 2014) vers 120/130-160. Il est encore attesté ponctuellement dans les ensembles du milieu et de la seconde moitié du II^e siècle : 4, place de Fourvière et Verbe-Incarné (Jegaden 1986).

Un fond annulaire comporte une pâte grise et une glaçure plombifère verte à taches brunes (Desbat 1986). Un fragment de panse présentant les mêmes caractéristiques techniques appartient à une forme haute décorée de côtes obliques.

Catégorie	forme	type	III.	F2006	Total
				NMI	NMI
Claire calcaire	Amphorette	l. débordante pendante	-	0	1
	Amphorisque	à bord en poulie	-	0	1
	Couvercle	tronconique à bord simple	-	0	1
	Cruche	à col large et l. en bourrelet	-	1	1
		à l. en bandeau mouluré	-	0	1
	Cruche à deux anses	Ha. 51	-	0	2
	Mortier	à collerette et l. en bourrelet	-	1	8
		à collerette et l. en bourrelet, var. plus anguleuse	-	0	2
	non id.	non id.	-	0	1
	Opercule	à bord simple	-	0	1
Pot à provision	à bord en gouttière	-	0	1	
	à l. déversée	-	0	1	
	Ha. 62	-	0	1	
Grise fine	Pot	à épaule carénée	-	0	1
Tournée grise	Bouilloire	à bec pincé	-	1	1
	Pot	à col tronconique et l. déversée	Pl. 130 n° 9-11	8	14
		à col cylindrique et l. en bourrelet	Pl. 130 n° 12-13	2	9
		à col cylindrique et l. déversée	-	2	6
		à col côtelé	-	1	3
		à col court et à lèvre débordante à replat	Pl. 130 n° 14	-	2
		à épaule carénée	-	-	5
		à épaule carénée, var. moulurée	-	-	1
		non id.	-	3	4
	Jatte	à col et lèvre retombante	Pl. 130 n° 15	-	1
		carénée	Pl. 130 n° 16-17	2	3
		tronconique à bord rentrant	-	-	1
	Plat	à l. épaisse débordante	Pl. 130 n° 18	1	5
		à l. aplatie	Pl. 130 n° 19	3	5
		non id.	-	1	1
	Pichet	à col cylindrique et l. en bourrelet	Pl. 130 n° 20	1	1
		à l. déversée	-	1	1
		non id.	-	1	1
	Couvercle	à bord en bandeau	Pl. 130 n° 21	5	8
		à ergot	Pl. 130 n° 22	1	3
		bombé à l. en bourrelet	-	-	1
	Cruche	à l. déversée	-	-	1
		non id.	-	-	1
Tournée grise micacée	Plat	à bord rentrant	Pl. 131 n° 1	1	1

Catégorie	forme	type	III.	F2006	Total
				NMI	NMI
Tournée grise rhodanienne	Jatte	à col et l. retombante	Pl. 131 n° 2	1	1
	Pot	à épaule carénée moulurée	-	-	1
	Plat	à profil en s	-	-	1
Tournée grise kaol.	Plat	à bord rentrant	-	-	1
	Pot	à col cylindrique et l. débordante à replat	-	-	1
Tournée rouge	Pot	à col côtelé	-	-	1
		à col cylindrique et l. déversée	-	-	1
		à col tronco. Et l. oblique	Pl. 131 n° 3	1	1
		non id.	-	2	3
	Marmite	à col et l. débordante moulurée	-	-	1
		à l. pendante	-	1	2
		non id.	-	-	1
	Couvercle	bord simple	-	-	1
		non id.	-	-	1
	Cruche	non id.	-	-	1
		non id.	-	-	1
Tournée rouge micacée	Pot	à col cylindrique et l. débordante	Pl. 131 n° 4	1	1
		à col cylindrique et l. déversée	Pl. 131 n° 5	1	1
		à col cylindrique et l. en bourrelet	Pl. 131 n° 6	1	1
		à col tronco. Et l. oblique	-	-	1
	Jatte	à col et l. débordante	-	-	1
	Marmite	à col et l. quadrangulaire aplatie	Pl. 131 n° 7	-	1
	Plat	à l. aplatie	Pl. 131 n° 8-9	2	2
	Brûle-Parfum	à gorge interne	Pl. 131 n° 11	-	1
à l. débordante plate		Pl. 131 n° 12	1	1	
Tournée rouge pâle	Jatte	à col et l. retombante	Pl. 131 n° 10	-	1
	Pot	à col côtelé	-	-	1
		non id.	-	1	1
Tournée rouge rhodanienne	Plat	à l. aplatie	-	-	1
	Couvercle	non id.	-	1	1
Africaine de cuisine	Marmite	Hayes 197	Pl. 131 n° 13	3	3
		Hayes 23B	-	0	3
Total				52	142

fig. 56 - Répartition par catégories formes et types des céramiques communes issues des US rattachées à l'état S2-5 (en NMI)

Le répertoire des céramiques communes évolue notablement. Un bord à lèvres débordante peut être rapproché d'amphorettes (Leblanc 2007 : 156, fig. 121), vraisemblablement originaires de la région de Valence où une production est connue dans l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup (Ardèche). Ce type connaît une diffusion large, en particulier durant la seconde moitié du II^e siècle et au début du siècle suivant. Des exemplaires sont ainsi référencés à Annecy (Haute-Savoie), Lyon (Rhône), Vienne (Isère), Saint-Romain-en-Gal (Rhône), Tourdan (Isère), Arles (Bouches-du-Rhône), Lunel-Viel (Hérault), Marseille (Bouches-du-Rhône), Toulon et Grans (Var) (Gilles 2016 : 285 et 534 et note 746) et Aix-Les-Bains (Nieloud-Muller 2015 : 228, fig. 21 n° 3). Le contenu de ces amphorettes reste cependant incertain. Deux inscriptions peintes peuvent éclairer leur contenu, mais fournissent des pistes contradictoires. Une première, découverte à Marseille, mentionne « l'orges des Cavares » ; la seconde, découverte à Lyon, du *liquamen* (Liou, Morel 1977 ; Liou et al. 1987 : L17).

Le reste des vases en commune claire appartient à des types déjà commentés plus haut. Le profil des mortiers à collerette évolue quelque peu. On note ainsi un exemplaire dont la collerette est nettement anguleuse.

Le faciès des céramiques culinaires évolue de manière sensible. Les pots à col côtelé sont minoritaires. Les pots à épaule carénée de profil canonique sont aussi en nombre restreint. Leur profil semble évoluer. Ainsi, les vases inventoriés sous l'appellation « pot à col tronconique et lèvre déversée » (**pl. 130, n° 9-11**) semblent en dériver. L'épaule presque horizontal du pot à épaule carénée tend ici à devenir un véritable col. La moulure soulignant l'épaule est parfois encore visible (**pl. 130, n° 10**). La lèvre est aussi moins fine et prend souvent la forme d'un bourrelet. La seconde série majoritaire au sein des pots correspond au pot à col cylindrique et lèvre en bourrelet (**pl. 130, n° 12-13**). Les fonds de ce type de vase sont parfois marqués d'une estampille allobroge. L'ensemble rattaché à la fondation du mur du *podium* (**F2006**) a livré deux estampilles appliquées sur des fonds de plat. Une est illisible et fragmentaire, la seconde S---OFEC peut être restituée S(EVV)OFEC (Cantin et al. 2009).

D'autres pots ont un col cylindrique et une lèvre déversée. Ce type semble courant à Lyon durant la seconde moitié du II^e siècle où il est cuit en mode A et B. Les fouilles de la Visitation (Rens. E. Bertrand) et du 4, place de Fourvière en fournissent de nombreux exemples (étude C. Mège dans : Monin 2010).

Certains pots possèdent une lèvre marquée par un replat (**pl. 130, n° 14**). Les jattes carénées propres au répertoire allobroge font ici leur apparition (**pl. 130, n° 16-17**). La panse est parfois lustrée sur la face externe. Une jatte à col et lèvre retombante (**pl. 130, n° 15**) présente un fin dégraissant blanc et de rares micas. Il pourrait s'agir d'un vase originaire de la région de Valence où ce type est fréquent (Bonnet et al. 2012: fig. 21 n° 8-9 ; fig. 31 n° 1-4 ; Gilles 2013 : fig. 20 n° 7). On peut le rapprocher du type COM-E-M B1 du Dicocer (Raynaud 1993b). Ce type est plus souvent cuit en mode A. Quelques exemplaires cuits en mode A et B sont d'ailleurs répertoriés parmi les productions de l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup (Roux 1991 : pl. 13, n° 72-73).

L'attribution à cette zone de production est plus assurée pour un vase de même type fortement micacé (**pl. 131, n° 2**). La diffusion de ce type est encore assez mal connue pour le II^e siècle. Les exemplaires cuits en mode A sont bien attestés en Arles, où ils font leur apparition dans un contexte daté de la première moitié du II^e siècle (Duperron 2014 : 41, fig. 55, n° 4 ; 453, n° 1 ; 471 n° 5-6). Un autre exemplaire, cuit en mode B, est issu du dépotoir **US70** fouillé à Lyon, 4 place de Fourvière daté du troisième quart du II^e siècle (étude C. Mège in : Monin 2010).

Les plats ont une lèvre épaissie et débordante (**pl. 130, n° 18**) ou une lèvre aplatie (**pl. 130, n° 19**). Le second profil est bien connu parmi le répertoire des céramiques allobroges (Cantin et al. 2009 : 297, fig. 6). Il est habituellement enregistré dans les contextes du III^e siècle (Leblanc 2007 : 186, fig. 182). Ce contexte fournit donc un argument permettant de préciser son apparition dans les contextes viennois. Les couvercles sont majoritairement à bord en bandeau (**pl. 130, n° 21**). Les couvercles à ergot (**pl. 130, n° 22**) propres au répertoire allobroge (Leblanc 2007 : 189-190, fig. 192 ; Cantin et al. 2009 : 299, fig. 8) sont aussi bien représentés avec trois exemplaires.

Parmi les productions venant de la région de Valence, il faut signaler un plat à bord rentrant « à profil en S ». On peut le rapprocher du type COM-O-M C2 (Meffre, Raynaud 1993b). Ce type de plat est décliné en de nombreuses variantes comme c'est le cas dans l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup (Roux 1991 : 97, pl. 6, n° 34-39 ; Gilles 2016 : 287, fig. 319). Cet exemplaire constituerait l'un des plus précoces puisqu'il est principalement diffusé durant le III^e siècle.

Certains vases montrent une pâte grise légèrement kaolinitique.

Parmi les productions cuites en mode A, on enregistre toujours la marmite à lèvre pendante et des pots à col cylindrique et lèvre déversée (**pl. 131, n° 4**) analogues aux exemplaires cuits en mode B. Un pot à lèvre en bourrelet (**pl. 131, n° 5**) évoque les productions cuites en mode B. Son origine est incertaine, la présence de micas ne constituant pas un indice probant dans ce secteur géographique. En effet, les productions allobroges comme les céramiques de la Loire, du Val-de-Saône ou de la région de Valence peuvent comporter du mica. Un pot ou gobelet (**pl. 131, n° 6**) est aussi à signaler.

Un pot à col tronconique et lèvre oblique (**pl. 131, n° 3**) est répertorié, mais il est délicat de l'attribuer à un type précis étant donné son état de fragmentation. Il pourrait se rapporter au type COM-

O-M A4 très fréquent durant la seconde moitié du II^e siècle et qui perdure au siècle suivant. Sa production à Saint-Péray – Grimpeloup (Ardèche) est attestée de manière marginale par quelques exemplaires très fragmentaires (Roux 1991 : pl. 23, n° 109-110 ; Gilles 2016 : 285, fig. 317 et page 484). Les plats à lèvre aplatie (**pl. 131, n° 8-9**) proviennent de cette même zone de production.

Une marmite à col et lèvre quadrangulaire aplatie (**pl. 131, n° 7**) est d'identification moins sûre. Le profil diffère des marmites à col et lèvre aplatie observées à Lyon à partir des décennies centrales du II^e siècle (Jegaden 1986 : type 16).

Une jatte à col et lèvre retombante possède une pâte pâle qui la rapprocherait des productions du Val-de-Saône et notamment de Saint-Ambreuil – La Ferté (Saône-et-Loire) (en dernier lieu : Mouton-Venault et al. 2017 : 454, fig.155, n°FER J8) déjà référencées à Vienne (Godard, Leblanc 1996 : fig. 1 n° 8). Un ensemble de Saint-Georges-de-Reneins – *Ludna* (Rhône) offre un témoignage de la diffusion de ce type dès le troisième quart du II^e siècle (Batigne Vallet, Delage 2016 : 365, fig. 21).

Un premier encensoir (**pl. 131, n° 11**) possède des parois fines et une pâte de teinte brune. Les particules de micas sont visibles sur les deux faces. Le décor à la molette évoque davantage les productions de la région de Valence que ceux observés à Lyon. Néanmoins, cet exemplaire se distingue nettement de la production de l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup (Roux 1991 : n° 98). L'aspect de la pâte et le profil diffèrent. Le second (**pl. 131, n° 12**) possède une lèvre débordante plate.

Les importations africaines se répartissent entre les types Hayes 23b et Hayes 197. L'apparition du type Hayes 197 est située à la fin du II^e siècle par J. W. Hayes (Hayes 1972 : 209). Néanmoins, cette datation doit être remontée peut-être à l'époque antonine (Aquilé Abadias 1985 : 212). Cette hypothèse est confortée par les données de Gaule méridionale qui conduisent à placer son apparition vers le milieu du II^e siècle, en particulier en Arles et dans la région nîmoise (Duperron 2014 : 33, vol. 2 ; Barberan et al. 2015).

Catégorie	type	Total				
		B	F	A	NMI	NTI
Gauloise	G2/G3	1	0	0	1	1
	G4	4	0	0	4	4
	non id.	0	1	9	0	0
Gauloise sableuse	G1	2	0	1	1	1
Hispanique	Beltran IIaD	1	0	0	1	1
	-	0	0	3	0	1
Hispanique, guadalquivir	Dr. 20b	1	0	0	1	1
	Dr. 20d	4	0	1	4	4
	Dr. 20e	3	0	0	3	3
	-	0	1	2	0	0
Italique	Dr. 2/4	0	0	2	0	1
Lyon	Lyon 4	0	1	0	0	1
Orientale	Célestins 5	1	0	0	1	1
	Crétoise 4	0	0	3	0	2
	Cam. 184	1	1	0	1	1
Total général		18	4	21	17	22

fig. 57 - Répartition par catégories et types des amphores issues des US rattachées à l'état S2-5 (en NMI et NTI)

En ce qui concerne les amphores (**fig. 57**), on note quatre amphores G4. Les moins fragmentaires montrent des cols encore assez hauts (53 et 60 mm). Un fond possède un diamètre réduit de 9 cm. On hésite à classer un bord entre les types G2 et G3. Il possède une pâte micacée et la présence d'un décrochement interne laisserait préférer la première possibilité. Un bord de G1 provient de la zone de production située entre le Gardon et l'Ardèche où sont connus les ateliers de Chusclan, Tresques et

Bagnol-sur-Cèze (Mauné 2013 : 348). Ce conteneur était destiné principalement à un commerce « régional » (Laubenheimer et al. 1992 : 145 ; Mauné 2013 : 351). Du côté des amphores lyonnaises, un fond ombiliqué a été rapproché du type Lyon 4 (**pl. 131, n° 20**).

Les amphores à huile de Bétique se répartissent entre quatre bords de Dr. 20D et trois de type Dr. 20E (**pl. 131, n° 15**). Une anse de Dr. 20 est fragmentaire. Elle est massive et présente une pâte beige et un cœur orange. Un bord de la variante D possède un profil étiré, mais encore assez plat sur le dessus. Une seconde est aussi assez proche de la variante C.

Une amphore à salaisons (**pl. 131, n° 16**) à pâte beige dure et micacée n'a pas été identifiée avec certitude. Ce type de profil rappelle un exemplaire provenant de l'atelier de Rabatún (Jerez de la Frontera, prov. Cadix) que les auteurs rapprochent du type Beltran IIA (García Vargas, López Rosendo 2008 : 299, fig. 12 n° 2). Des profils assez proches peuvent aussi être signalés dans l'atelier de Venta del Carmen (Bernal Casasola 1998 ; Quillon 2016 : fig. II.125). On peut les rapprocher de la variante D définie par E. Garcia Vargas qui serait caractéristique de la seconde moitié du II^e siècle (Quillon 2016 : 236-241 et fig. II.122)²³.

Une anse de Dr. 2/4 a été attribuée aux productions italiques. L'anse est bifide et comporte une pâte claire à cœur orange pâle dotée de grosses inclusions noires. Elle vient enrichir le dossier du commerce du vin italique au II^e siècle présent de manière régulière, mais en faible quantité, et ce jusqu'au début du III^e siècle (Desbat, Savay-Guerraz 1990). Le transport d'amphores Dr. 2/4 sur l'épave *Ouest-Embiez 1* constitue un témoignage vibrant de ce commerce à la charnière des II^e et III^e siècles (Bernard et al. 2007).

Malgré de nombreux fragments, peu d'éléments de formes se rapportent aux productions orientales. Un bord et un fond appartiennent au type Cam. 184. La pâte est orange avec des inclusions blanches visibles et un engobe blanc.

Une petite anse gracile (29 x 22 mm) à pâte orange riche en inclusions blanches, d'aspect brun en surface avec un engobe blanc, a été rapprochée du type Crétoise 4. Une seconde possède une pâte rose avec de rares nodules sombres (fer) et présente un aspect brun en surface avec une section de 34 x 24 mm. Une autre anse à pâte orangée claire en surface pourrait se rapporter à ce type. Quelques fragments de panse semblent appartenir à une amphore tardo-cnidienne.

Un bord d'amphore (**pl. 131, n° 17**), présumée orientale, est de type Célestins 5 (Bonnet 1998). Son origine comme son contenu restent incertains.

Du côté des fragments de panses, on note certaines caractéristiques qui semblent propres aux productions orientales, mais dont l'attribution à un type précis est plus délicate.

- » panse cannelée, pâte rosée, engobe verdâtre en surface ;
- » panse cannelée, pâte beige-rose, engobe blanc en surface, inclusions blanches ;
- » pâte micacée litée, brun clair (origine levantine ?) ;
- » pâte brune en surface, traces d'engobe blanc, pâte plus rosée à l'intérieur (peut-être levantine).

Au sein de ce corpus, les éléments de formes qui proviennent des fondations du *podium* (**F2006**) sont limités. Il s'agit d'une G4, d'une Dr. 20E et de l'amphore Célestins 5.

Six tessons se rapportant à quatre lampes ont été enregistrés. Un seul provient de la tranchée d'installation du mur **F2006**. Il s'agit d'un fond de cuve à pâte beige et à revêtement orange. Les autres sont typologiquement identifiables.

23. La lecture de ce travail et l'article associé à ce type sur la base *Amphorae Ex Hispania* permettent de saisir les difficultés à appréhender ce type pour lequel on relève de nombreuses variantes et dont la production s'essouffle à partir du milieu du II^e siècle. Les derniers exemplaires sont ainsi observés dans les contextes de la seconde moitié du II^e siècle (E. García Vargas, D. Martín-Arroyo, L. G. Lagóstena Barrios, « Beltrán IIA (Côte de Bétique) », *Amphorae ex Hispania. Géographie de la production et de la consommation* (<http://amphorae.icac.cat/amphora/beltran-ii-a-baetica-coast>), 08 juillet 2016.

On dénombre :

- » une lampe à double volute Loeschcke IV (L. 48, ép. 18 mm) (**pl. 133, n° 10**) ;
- » une lampe à canal ouvert (L. cons. 81 mm) comportant une marque fragmentaire -TIS (?). La marque est surmoulée et peu lisible. La pâte est beige calcaire ; le revêtement orange/brun très écaillé (**pl. 133, n° 11**) ;
- » un fragment d'épaule appartenant à une lampe de firme : la pâte est verdâtre ; on note une couche fine de revêtement brun adhérent ; le tenon surmontant l'épaule est perforé.

Synthèse chronologique de l'état S2-5

L'installation des piles du cirque est datée grâce à un lot de mobilier relativement abondant. Le lot issu des fondations du mur du *podium* (**F2006**) s'avère le plus représentatif. Notre lecture y est en effet moins parasitée par la présence de mobilier de la fin du I^{er} siècle en position résiduelle que dans les autres contextes. De plus, il s'agit du lot le plus important sur le plan quantitatif. Nous proposons de placer l'installation du cirque au cours de la seconde moitié du II^e siècle et peut-être dans le courant du troisième quart du II^e siècle.

Les éléments les plus récents sont produits à partir des décennies centrales du II^e siècle. C'est le cas des sigillées du Centre et des sigillées claires B. Pour ces dernières, l'association de la coupelle Desbat 8, du couvercle Desbat 4 est caractéristique de la première phase de production des ateliers rhodaniens (Desbat 1988). Le récent travail de révision de la typochronologie de cette catégorie conforte cette hypothèse²⁴. Cette association de forme est assez courante durant la seconde moitié du II^e siècle et à la charnière des II^e et III^e siècles (Gohier 2012). On peut citer des parallèles avec quelques lots lyonnais : la citerne du Verbe-Incarné, celle du 4, place de Fourvière ou encore le dépotoir A des Hauts-de-Saint-Just (Desbat 1980 ; Jegaden 1986 ; étude C. Mège in : Monin 2010). Dans tous ces lots on note les dernières productions de paroi fine lyonnaise. La forme Desbat 6 est quant à elle une forme rare et donc plus délicate à dater.

Les céramiques communes n'apportent pas d'arguments décisifs, même si l'on constate des tendances : le développement des productions allobroges et une fréquence plus importante des céramiques culinaires africaines importées. Les amphores apportent quelques données supplémentaires. La variante la plus récente parmi les amphores Dr. 20 est représentée par le type E, daté entre 110 et 150 ou entre 120 et 160 selon les auteurs (Martin-Kilcher 1987 ; Berni Millet 2017). La datation des estampilles et l'absence de certains types tend à nous faire préférer le troisième quart du II^e siècle au dernier quart du même siècle. On rappellera également que les niveaux antérieurs (état 4.2) livraient déjà des éléments se rapportant à ce même faciès. C'est le cas de l'absence d'amphore de type Dr. 20F ou de gobelet Déch. 72 à décor guilloché. Ces types ne sont pas répertoriés sur l'ensemble de la fouille.

3.1.1.2.6 La fosse F2091

D'après les indices stratigraphiques la fosse **F2091** est comblée en même temps que les tranchées d'installation du cirque. Le mobilier céramique qui en est issu totalise 69 NR et 7 NMI. Les céramiques les plus récentes ont été produites au début du II^e siècle. Il s'agit notamment d'un fragment de vase en sigillée de Lezoux présentant les caractéristiques de la phase 5 (pâte rose saumon, fortement micacée, revêtement orange). La majorité des formes peuvent se rapporter invariablement à la fin du I^{er} siècle ou au début du siècle suivant. C'est le cas notamment d'une panse de coupe Drag. 37 en sigillée du Sud de la Gaule présentant un décor empâté de chasse et d'un mortier à collerette anguleuse. On note aussi

24. Nous avons entrepris une révision du référentiel typochronologique de la sigillée claire B dans le cadre de l'actualisation du DicoCer (Projet Syslat Horizon 2020). L'ensemble de la documentation récente a ainsi été pris en compte. Ce travail est largement abouti bien que toujours inédit. Il a fait l'objet d'une communication lors du workshop « *Comment dater les contextes archéologiques des I^{er} et III^e s. dans le Sud-Est de la Gaule* » organisé à Montpellier (UMR5140, LabEx Archimède) par A. Gilles et S. Mauné : A. Desbat, A. Gilles, *Les sigillées claires B : nouvelles données typologiques et chronologiques*. Les actes de cette journée sont en cours de publication.

un plat Drag. 18c assez profond. Les autres vases n'apportent pas d'information chronologique très précise : amphorisque à lèvres en poulie en pâte claire, pot à col côté, pot à épaule carénée, couvercle à bord en bandeau en tournée grise, coupelle Drag. 27b en sigillée du Sud de la Gaule.

3.1.1.2.7. Un ensemble de fosses au phasage incertain (Ens. C)²⁵

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule	39	19
	Sigillée gauloise	23	5
	Sigillée du Centre, phase 6	4	1
	Sigillée du Centre	17	1
	Sigillée du Centre, phase 6/7	1	1
	Claire B	4	1
	Claire engobée	1	0
	non id.	1	0
	Paroi fine lyon	2	0
Paroi fine engobée	2	0	
Total Céramiques fines		94	28
Céramiques communes	Claire calcaire	283	40
	Tournée grise	137	35
	Tournée rouge	34	6
	Tournée rouge micacée	4	2
	grise fine	12	1
	Tournée grise rhod	1	1
	Tournée rouge pâle	1	1
	non id.	5	1
	Tournée rouge pâle micacée	1	1
	Tournée grise kaol	1	1
	Tournée grise allobroge	1	1
	Non tournée grise	1	0
	Kaolinitique	1	0
	Tournée rouge stockage	2	0
	Africaine de cuisine	2	0
Non tournée rouge	1	0	
Total Céramiques communes		487	90
Amphores	Gauloise	253	15
	Hispanique, Guadalquivir	171	8
	Hispanique	37	3
	non id.	30	2
	Gauloise sableuse	12	2
	Orientale	32	1
	Lipari	3	1
	Italique	3	1
Lyon	3	0	
Total Amphores		544	33
lampe		1	0
moderne	Glaçure marron	1	0
non id.	non id.	1	0
Total général		1128	151

fig. 58 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'ensemble C par familles et catégories (en NR et NMI)

25. F2009 (US2021), F2012 (US2028), F2013 (US2133), F2014 (US2121), F2015 (US2129), F2016 (US2131), F2017 (US2087), F2021 (US2137), F2022 (US2146), F2023 (US2125), F2024 (US2119), F2030 (US2247), F2031 (US2127), F2036 (US2033), F2039 (US2111), F2048 (US2108), F2057 (US2143), F2060 (US2141), F2061 (US2117), F2062 (US2139), F2067 (US2135), F2070 (US2123), F2071 (US2094), F2077 (US2067, US2174), F2105 (US2321, US2322, US2323, US2326, US2327, US2328, US2329, US2360, US2362).

L'**Ensemble C** désigne une série de fosses au comblement homogène et que l'on ne peut pas phaser sur la base d'arguments stratigraphiques, sinon en s'appuyant sur le fait que ces structures recourent celles précédemment décrites. D'après les indices stratigraphiques, ces structures sont contemporaines ou postérieures au premier cirque. Le sédiment de ces fosses est très proche du remblai **US2002** recouvrant le site. Le mobilier céramique issu de ces structures totalise 1128 NR et 151 NMI (**fig. 58**).

Catégorie	forme	type	C	B	F	A	NMI	NTI
Sigillée du sud de la Gaule	coupe	Drag. 37	0	3	0	1	3	3
	coupelle	Drag. 24/25	0	1	0	0	1	1
		Drag. 27	0	0	0	0	0	1
		Drag. 33	0	5	0	0	5	5
		Drag. 35	2	0	0	0	2	2
		non id.	0	1	0	0	1	1
	gobelet	à col tronconique et l. déversée	0	2	0	0	2	2
		Herm. 90.5	0	0	1	0	0	1
	non id.	non id.	0	1	0	0	1	1
	plat	Drag. 15/17	0	2	0	0	2	2
		Drag. 36	1	0	0	0	1	1
		-	0	0	1	0	0	0
	-	VeA3?	0	1	0	0	1	1
	non id.	-	0	0	2	0	0	0
Claire B	gobelet	Desbat 66	0	1	0	0	1	1
		-	0	0	1	0	0	0
Paroi fine engobée	gobelet	-	0	0	1	0	0	1
Sigillée du Centre	coupe	Drag. 38	0	1	0	0	1	1
		Drag. 37	0	0	0	0	0	1
	coupelle	(vide)	0	0	1	0	0	1
	non id.	(vide)	0	0	1	0	0	0
Sigillée du Centre, phase 6	plat	Drag. 36	0	1	0	0	1	1
	non id.	-	0	0	2	0	0	0
Sigillée du Centre, phase 6/7	Mortier	Lez. 99	0	1	0	0	1	1
Sigillée gauloise	coupelle	Drag. 33	0	3	0	0	3	3
	plat	Drag. 36	0	2	0	0	2	2
	coupe	Drag. 37	0	0	0	0	0	1
Total général			3	25	11	1	28	34

fig. 59 - Répartition par formes et types des céramiques fines issues des US rattachées à l'ensemble C (en NMI et NTI)

Les amphores livrent 48% du NR et 22% du NMI. La vaisselle de table ne représente que 18% du NMI. Les sigillées du Sud sont très bien représentées, ce qui témoigne d'une part importante de mobilier résiduel. On note par exemple une estampille OFMASC se rapportant au potier Masclus I (Hartley, Dickinson 2010) dont la production est datée entre 35 et 65. Il en va de même d'un fond estampillé GERM (65-90) (**pl. 132, n° 2**). De nombreux types identifiés (**fig. 59**) circulent encore durant le II^e siècle. C'est le cas des coupelles Drag. 33 et Drag. 35 (**pl. 132, n° 3**), du plat Drag. 36, des coupes Drag. 37 et des gobelets (**pl. 132, n° 4-5**). Il est donc difficile d'estimer la part de vases résiduels au sein de cette catégorie. Les types Drag. 22, 24/25, 15/17 et 30 sont probablement en position résiduelle. La présence de vases des phases 6 et 7 de Lezoux (coupelle Drag. 33, plats Drag. 36, mortier Lez. 99, coupes à collerette Drag. 38, coupe à décor moulé Drag. 37) confirment une datation durant la seconde moitié du II^e siècle. Cette datation est encore confortée par la présence d'un bord de gobelet Desbat 66 en sigillée claire B. Un fond de coupelle en sigillée du Centre comporte une estampille fragmentaire M'ACR- que l'on peut rapprocher de la production signée Macrianus et datée entre 155 et 200 (Hartley, Dickinson 2009b).

Catégorie	forme	type	NMI
Tournée grise	couvercle	à bord en bandeau	7
		à bord en bandeau mouluré	1
		à bord simple	1
	Jatte	tronconique à l. aplatie	1
	non id.	non id.	1
	Plat	à bord droit	3
		à l. aplatie	1
		à l. en bourrelet externe	1
		à l. épaisse déversée	1
		à lèvre débordante plate	1
	Pot	à col côtelé	3
		à col cylindrique et l. en bourrelet	3
		à col tronconique et lèvre déversée	3
		à épaule carénée	2
		à col cylindrique et lèvre déversée	1
		à épaule carénée, var. moulurée	1
		non id.	1
Pot/pichet	non id.	3	
Tournée grise allobroge	Jatte	carénée	1
Tournée grise kaol	couvercle	à ergot	1
Tournée grise rhod	Jatte	à col et l. retombante	1
Claire calcaire	cruche	à l. en bourrelet	3
	Cruches à deux anses	Ha. 51	1
	Mortier	à collerette développée	1
		à collerette et gorge interne	2
		à collerette et l. en bourrelet	18
		à collerette et l. en bourrelet, var. plus anguleuse	2
		non id.	6
	plat	à l. débordante plate	1
	Pot	à l. en gouttière	1
Pot à provision	Ha. 62	3	
grise fine	Pot	à épaule carénée et côtes horizontales	1
non id.	Pot à provision	Ha. 62	1
Tournée rouge	couvercle	à bord en bandeau	1
		à bord en bandeau et gorge interne	1
	marmite	à l. pendante	1
	Pot	à col côtelé	1
		à col cylindrique et l. en bourrelet	1
à col tronconique et lèvre déversée		1	
Tournée rouge micacée	Jatte	à col et l. débordante moulurée	1
	plat	à paroi bombée et l. aplatie	1
Tournée rouge pâle	marmite	à collerette	1
Tournée rouge pâle micacée	couvercle	à bord en bandeau mouluré	1
Total général			90

fig. 60 - Répartition par catégories, formes et types des céramiques communes issues des US rattachées à l'ensemble C (NMI)

En ce qui concerne les céramiques communes (**fig. 60**), on retrouve les types précédemment décrits. Les mortiers sont particulièrement bien représentés (**pl. 132, n° 8**). On relève toujours un petit nombre de mortiers à collerette et gorge interne à côté d'une majorité d'exemplaires à collerette et lèvre en bourrelet. Un exemplaire à collerette développée est ici en position résiduelle. Les cruches sont peu nombreuses et appartiennent toutes au type à lèvre en bourrelet. Du côté des céramiques culinaires on retrouve là-encore les mêmes types que précédemment. Les céramiques allobroges sont présentes en petit nombre. Il s'agit de plats à lèvre aplatie, à lèvre en bourrelet externe ou à lèvre débordante plate et d'une jatte carénée. Un couvercle à ergot relevant de ce même répertoire possède une pâte qui semble légèrement kaolinique. Les pots possèdent des cols tronconiques ou cylindriques surmontés d'une lèvre en bourrelet ou déversée. Les types à col côtelé et à épaule carénée sont encore enregistrés. Un exemplaire en céramique grise fine est orné de côtes horizontales (**pl. 132, n° 7**). Une jatte à col et lèvre retombante évoque les productions de la région de Valence (Gilles 2016 : 488-489, fig. 484, n°9.1 et note 651). On retrouve presque les mêmes types dans la catégorie tournée rouge. Une marmite à collerette à pâte rouge pâle pourrait provenir du département de la Loire où ce type est courant entre le début du I^{er} et jusqu'à la fin du II^e siècle apr. J.-C. (Genin, Lavendhomme 1997 : pl. 14 n° 13-14 ; pl. 15 n° 20 ; pl. 16 n° 22-24).

Une jatte à col et lèvre débordante moulurée (**pl. 132, n° 6**) en commune rouge micacée évoque la forme des marmites produites dans la région de Valence, mais on ne connaît pas de parallèles probants à l'heure actuelle. Un plat à lèvre aplatie à pâte micacée est d'origine plus incertaine. La paroi est bombée et évoque les productions allobroges systématiquement cuites en mode B. Des plats à lèvre aplatie sont connus en moyenne vallée du Rhône, mais la paroi est raide et non convexe (Gilles 2016 : 488, fig. 484, n° 19, 491 et note 659).

Catégorie	type	B	F	A	NMI	NTI
Gauloise	G1	1	0	0	1	1
	G4	13	4	6	13	13
	G5	1	0	0	1	1
	-	0	0	4	0	0
Gauloise sableuse	G1	2	0	0	2	2
Hispanique	Beltran II	0	0	1	0	0
	Beltran IIA	2	0	0	2	2
	Beltran IIA, sous type C?	1	0	0	1	2
	-	0	0	1	0	0
Hispanique, Guadalquivir	Dr. 20	0	2	13	0	0
	Dr. 20B	1	0	0	1	1
	Dr. 20d	2	0	0	2	2
	Dr. 20E	5	0	0	5	5
Italique	Dr. 2/4	1	0	1	1	1
Lipari		1	0	0	1	1
Lyon	-	0	0	1	0	1
non id.	anse torsadée	0	0	1	0	1
	Dr. 2/4	0	0	1	0	1
	non id.	1	0	0	1	0
	-	1	1	2	1	0
Orientale	rhodienne	1	0	3	1	2
Total général		33	7	34	33	36

fig. 61 – Répartition par catégories et types des amphores issues des US rattachées à l'ensemble C (en NMI et NTI)

Le faciès amphorique n'est pas très différent de celui que l'on a pu observer précédemment. Les importations majoritaires correspondent au vin de Narbonnaise et à l'huile de Bétique. Deux fonds d'amphores G4 mesurent respectivement 10 et 8 cm. Cette dernière mesure s'accorde bien avec l'évolution métrologique de ces conteneurs durant la seconde moitié du II^e siècle. On enregistre encore deux G1 à pâte sableuse.

Les amphores Dr. 20 se distribuent entre les variantes B à E. Sur les 13 anses enregistrées deux sont estampillées. Une première est marquée -AN'TONI'Q(IE). Cette marque se rapporte à C. Antonius Quietus. P. Berni Millet a proposé une datation durant la seconde moitié du I^{er} siècle, puis durant les règnes de Néron et Vespasien. Cette anse est donc en position résiduelle. Des amphores produites à Cerro de los Pesebres dans le *conventus* de Cordoue et dans le municiple flavien de *Canania* dans le territoire d'*Hispalis* (actuelle Alcolea del Río) comportent cette marque (Berni Millet 2008 : 269, 271, 561-562 n°240-248 ; 2017 : n° 53). Il s'agit d'un type particulièrement diffusé (pl. 132, n° 10). La seconde marque est CIREXOFARR (pl. 132, n° 9). L'anse est trop fragmentaire pour être attribuée à un type. P. Berni Millet propose de la développer sous la forme *C. I() R() ex officina Arr(i, -unti, -)* (Berni Millet 2008 : 564, n° 347). La marque est répertoriée durant la seconde moitié du I^{er} siècle à Avenches (Schüpbach 1983) et a été reconnue sur une amphore complète à Rome (Rodríguez Almeida 1977)²⁶.

Les importations de salaisons hispaniques sont légèrement mieux représentées que dans les ensembles précédents. On enregistre une Beltran IIA appartenant peut-être au sous type C. L'anse est rattachée sous la lèvre. Le bord, fragmentaire, est triangulaire, sans gorge interne. Une seconde Beltran IIA (pl. 132, n° 11) comporte une pâte beige/rose sableuse et une lèvre pendante. Une troisième est beaucoup plus débordante (pl. 132, n° 12).

Une anse large à trois sillons présente la pâte beige sableuse des productions lyonnaises. Une amphore de Lipari est à nouveau enregistrée (pl. 132, n° 14). Un bord d'amphore italique Dr. 2/4 comporte une pâte riche en inclusions volcaniques permettant de placer son origine en Campanie. Une anse bifide présente une pâte claire et de nombreuses inclusions blanches et des nodules bruns/noirs. Au sein des amphores orientales on enregistre un bord d'amphore rhodienne Cam. 184 présentant une pâte rose/rougeâtre, des inclusions blanches et un engobe blanc en surface (pl. 132 n° 13). Une anse présente les mêmes caractéristiques. Une deuxième anse rattachée au même type présente une pâte beige à cœur rose avec quelques inclusions blanches. Elle est relativement gracile (section 21 x 22 mm). Une troisième anse montre une pâte beige et quelques inclusions brunes (section 29 x 28 mm).

Une anse torsadée à pâte calcaire verdâtre n'a pas été identifiée. Il en va de même d'une lèvre en bourrelet à gorge interne à pâte claire sableuse. Une anse bifide de Dr. 2/4 comporte une pâte claire à cœur rose avec quelques inclusions blanches. Une anse de section circulaire à pâte claire n'a pas été identifiée avec certitude. Ces caractéristiques permettraient de la rapprocher des productions républicaines de Brindes, mais le contexte chronologique ne convient pas et l'on ne note pas d'autres éléments résiduels qui pourraient remonter à cette date. Une anse arquée à pâte verdâtre pourrait être hispanique, mais sans certitude. Un fond plein à pâte beige calcaire pourrait également se rapporter à une amphore à salaisons d'origine hispanique. Un pied plein fragmentaire, à pâte claire/orange et sableuse n'a pas été identifié.

Le seul fragment de lampe correspond à un fond de cuve de lampe de firme avec une première lettre fragmentaire. La pâte est claire, calcaire et pulvérulente. On note de rares reliquats d'engobe brun.

Datation

Chronologiquement le mobilier est similaire à celui décrit pour les niveaux de fondation du cirque (Ens. A). Aucun élément ne permet de dépasser la seconde moitié du II^e siècle.

26. Je remercie Corinne Dübler et Iván González Tobar (doctorants à l'université Paul Valéry, Montpellier ; UMR 5140 ASM ; LabEx. Archimède) pour leur aide dans l'identification de ce timbre.

3.1.1.2.8 Les niveaux d'incendie au nord du site 1 (S1-5)

Cet état est illustré par des niveaux d'incendie observés au nord-est du secteur 1 et relatifs à l'effondrement d'une construction située hors emprise, immédiatement au nord de la parcelle étudiée. Ces débris, rassemblés sous le Fait **F3174**, viennent sceller les sols du portique **H** ainsi qu'une partie des voies **F3138** et **F3168**. Ce mobilier totalise 49 NR et 13 NMI (**fig. 62**).

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du Centre	19	2
	Sigillée gauloise	3	1
	Claire B	1	0
Total Céramiques fines		23	3
Céramiques communes	Tournée grise allobroge	4	4
	Africaine de cuisine	4	2
	Claire calcaire	3	2
	Tournée rouge micacée	1	1
	Tournée grise	4	1
	Tournée rouge	1	0
Total Céramiques communes		17	10
Amphores	Gauloise	3	0
	Hispanique, guadalquivir	4	0
	Hispanique	2	0
Total Amphores		9	0
Total général		49	13

fig. 62 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'état S1-5 par familles et catégories (en NR et NMI)

On enregistre un fond et une forme complète de coupe Drag. 37 en sigillée du Centre. Le fond comporte une scène de chasse. Le revêtement est rouge, la pâte beige et le pied de profil arrondi. Le profil complet présente un bandeau court et un pied large (15 mm) et plat formant un bourrelet débordant non séparé de la panse. Le décor, fragmentaire, est organisé en métopes. Le revêtement tire sur l'orange. Les oves sont très bas (5 mm). Un bord de plat appartient au type Lez. 31 ou 32. Un plat Drag. 18/31 n'a pas été attribué aux ateliers du Sud ou du Centre. Il possède un revêtement rouge brillant et une pâte rose à points de chaux, caractéristiques que l'on retrouve à la Graufesenque, mais aussi à Lezoux lors de la phase 6. Il faut encore mentionner une panse de gobelet en sigillée du Centre et une lèvre très débordante évoquant le type Lez. 49.

Les céramiques communes livrent deux pots à col cylindrique et lèvre en bourrelet en grise allobroge. Une bouilloire à bec pincé vient compléter l'inventaire des communes cuites en mode B. Deux plats à lèvre aplatie appartiennent à ce même répertoire. Deux marmites africaines Hayes 23B sont enregistrées. Un fond de plat présentant un revêtement argileux et des stries est également d'origine africaine. Les communes claires livrent un mortier à collerette et lèvre en bourrelet et un bord non identifié. Une jatte à col et lèvre débordante moulurée en tournée rouge à engobe micacé a été identifiée. Elle présente une lèvre très étirée ornée de deux gorges à son sommet.

Concernant les amphores, aucun élément de forme n'a été répertorié. Parmi les pâtes identifiées, on peut préciser qu'au sein des productions hispaniques une panse présente les caractéristiques généralement observées sur les individus de type Dr. 28.

Datation

Ces éléments ne permettent pas une datation très précise puisque les objets enregistrés font leur apparition au cours de la seconde moitié du II^e siècle et perdurent au siècle suivant. On peut aussi signaler que le niveau de démolition **F3174 (US 3537)** a livré une série de 11 monnaies parmi lesquelles figuraient six monnaies de la dynastie antonine dont un dupondius de Faustine Jeune (161-175) et un as de Marc Aurèle frappé en 162 ou 163 (cf. l'étude numismatique de J. Collombet).

3.1.1.2.9 Les derniers témoins d'occupation (état 6)

Famille	Catégorie	NR	NMI
Céramiques fines	Sigillée du Centre	22	5
	Sigillée gauloise	4	1
	Sigillée du sud de la Gaule	1	1
	sigillée non id.	1	0
	Paroi fine	1	0
Total Céramiques fines		29	7
Céramiques communes	Claire calcaire	27	7
	Tournée grise	15	3
	Tournée rouge	9	2
	Tournée grise allobroge	2	2
	Tournée rouge engobée	1	1
	non id.	1	1
	Tournée rouge pâle	1	0
	Africaine de cuisine	1	0
Total Céramiques communes		57	16
Amphores	Gauloise	31	2
	Gauloise sableuse	1	1
	non id.	4	0
	Orientale ?	1	0
	Orientale, Egée	1	0
	Hispanique, guadalquivir	8	0
	Lyon	1	0
Total Amphores		47	3
Total général		133	26

fig. 63 - Répartition quantitative du mobilier céramique provenant des US rattachées à l'état 6 par familles et catégories (en NR et NMI)

Cet état est perceptible à travers un petit ensemble de vestiges marquant l'abandon des installations décrites auparavant. Il s'agit des dernières traces de fréquentation du secteur avant les remblais et les perturbations contemporaines. On dénombre un niveau de remblai (**US2002**) et 5 fosses, dont deux ont livré du mobilier (**F3140** et **F3159**). L'ensemble du mobilier totalise 133 NR et 26 NMI (fig. 63).

3.1.1.2.9.1 Le remblai US2002

Apparu dans le secteur 2 sous les remblais d'époque contemporaine, ce niveau recouvre aussi bien l'arase des fondations du premier cirque que les vestiges de la *spina* du second édifice de spectacle (Vicard 2017 : 43-49). Il serait donc postérieur à la démolition de l'édifice le plus tardif. Le mobilier totalise 83 NR et 12 NMI. La vaisselle de table est constituée exclusivement de céramique sigillée, principalement originaire des ateliers du Centre.

On dénombre :

- » un bord de plat Lez. 57 à revêtement rouge/orangé brillant et pâte claire avec points de chaux ;
- » un bord de plat Lez. 57 à pâte rose à points de chaux, revêtement rouge, sonore relevant de la Fabrique 3 (Delage 2010a)
- » un fond de coupelle ;
- » un bord de coupe, probablement de type Drag. 37, cassé avec le registre d'oves ;
- » une coupe Drag. 37 à pâte claire, revêtement orange brun mal réparti, des oves empâtés et atrophiés (7 x 9 mm ; bandeau H. 26 mm) ;
- » Un bord de coupe Drag. 37 (bandeau bombé : H. 20 mm) possède des oves bien dessinés et un revêtement brillant, ainsi qu'une pâte rose à point de chaux. Il a été attribué aux ateliers du Sud de la Gaule. Une panse de Drag. 37 n'a pas été attribuée à une aire de production : le revêtement est rouge mat, la pâte rose avec des points de chaux.

Au sein des céramiques communes on enregistre une marmite africaine Hayes 197, cinq mortiers à collerette et lèvre en bourrelet en commune claire à pâte calcaire, un pot à épaule carénée et à panse peignée en tournée grise. Un bord est trop fragmentaire pour être identifié.

Les amphores comprennent trois anses fragmentaires de Dr. 20 déterminant deux NTI. Une anse à pâte orangée de section circulaire n'a pas été identifiée. Quatre anses d'amphores gauloises déterminent 2 NTI. Une anse d'amphore rhodienne à pâte rose et à engobe blanc en surface a été enregistrée. Un fond et une anse n'ont pas été identifiés.

Datation

Le mobilier est typologiquement semblable à celui présenté plus haut. On serait tenté de le situer dans la seconde moitié du II^e siècle. Une coupe Drag. 37, au décor très empâté, et présentant des caractéristiques atypiques pourraient néanmoins suggérer une datation plus tardive au III^e s.

3.1.1.2.9.2 Les fosses F3140 et F3159

Le lot issu des fosses **F3140** et **F3159** totalise 50 NR et 14 NMI. Le faciès est assez similaire à celui de l'état 5. Les céramiques fines sont pour l'essentiel des Drag. 37 originaires des ateliers du Centre. On enregistre un bord et des panses se rapportant à au moins trois individus différents (NTI). Le seul décor identifiable est une scène de chasse. Deux panses de gobelets issues de chacune des structures sont aussi référencées. Un bord n'a pas été identifié. Une forme à marli, à pâte claire et à revêtement rouge brillant n'a pas été identifiée non plus. Une panse de Drag. 27 en sigillée du Centre a été rattachée aux productions de la phase 7 de Lezoux.

Les céramiques culinaires cuites en mode B correspondent à deux pots à col cylindrique et lèvre en bourrelet et un troisième à lèvre déversée. Un bouton de préhension appartenant à un couvercle et un bord non identifié s'ajoutent à ce lot. Un couvercle à ergot comporte un engobe sur la face externe. Il est tourné dans une pâte non calcaire. Ce type est habituellement cuit en mode B. Une marmite à col et lèvre quadrangulaire entière en tournée rouge présente des traces de passage au feu. La pâte est assez fine et comporte de rares micas. On note un aspect peigné en surface. Le fond a été détaché à la ficelle.

Deux mortiers à collerette et lèvre en bourrelet et un fond d'amphorisque en commune claire complètent l'inventaire des céramiques communes.

Les amphores correspondent à deux amphores vinaires G4 à pâte calcaire et une amphore G1 à pâte sableuse. On dénombre en tout 4 anses d'amphores gauloises. On note aussi une panse d'amphore égéenne.

» 3.1.1.3 Synthèse et mise en perspective des données

3.1.1.3.1 Aspects chronologiques

L'abondant mobilier découvert rue du 11 novembre a permis de documenter une occupation comprise entre les décennies centrales du I^{er} siècle av. J.-C. et la fin du II^e siècle voire le début du III^e siècle au plus tard. L'essentiel du corpus concerne les périodes flavienne et antonine, soit entre le dernier tiers du I^{er} et le II^e siècle. Le mobilier le plus ancien date des années 60-40 av. J.-C. (état 1.2) et provient des niveaux alluviaux du Rhône. Les premiers aménagements identifiés au sommet de la terrasse fluviale (état 2) sont datés principalement de manière relative, le mobilier étant très rare. On suit l'aménagement d'une voie NO/SE et l'occupation de la terrasse alluviale (état 3.1) entre l'époque tibérienne et la fin du I^{er} siècle. Les lots de mobilier fournissent des échantillons représentatifs pour l'époque flavienne. Une première phase de comblement du paléochenal rhodanien (état 3.2.) s'effectue vers la fin du I^{er} siècle (90/100) ou le début du II^e siècle, époque à laquelle on date également les dernières phases de l'état 3.1. La première moitié du II^e siècle (état 4.1) est marquée par l'installation d'un vaste espace de circulation (Ens. B) et par ses niveaux d'utilisation. Son usage semble se poursuivre durant une partie de la seconde moitié du II^e siècle (état 4.2), en concomitance avec l'installation du cirque (S2-5) durant ce même intervalle chronologique. L'incendie observé dans le secteur 1 intervient durant la même période (S1-5), mais l'on ignore s'il est strictement contemporain de l'installation du cirque ou s'il est postérieur.

Les fosses les plus récentes venant perforer les vestiges ne livrent pas d'indices chronologiques sûrs du III^e siècle (état 6).

3.1.1.3.2 Contribution de ces données aux connaissances actuelles

L'évolution générale du faciès typologique des céramiques à Vienne entre l'époque augustéenne et le III^e siècle est relativement bien connue grâce à une série d'articles et d'ouvrages réalisés par A. Desbat (Desbat et al. 1994), O. Leblanc (Leblanc, Desbat 1992 ; Prisset et al. 1994 ; Leblanc 2001b ; 2007b ; 2011) et C. Godard (Godard 1992 ; 1995). Des notices de présentation des ateliers de potiers et une synthèse de l'évolution du faciès des céramiques culinaires ont également été entreprises dans le cadre de l'ACR *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I^{er} s. av. J.-C. – V^e s. apr. J.-C.)* : morphologie, techniques et diffusion (Batigne Vallet et al. à paraître). Néanmoins, parmi cette documentation, rares sont les ensembles publiés exhaustivement.

Il convient tout d'abord de souligner l'intérêt de l'ensemble tardo-républicain mis au jour. Il s'agit certes de mobilier en position secondaire dans des niveaux alluviaux, mais il faut préciser que ce type de mobilier a encore été peu observé²⁷, et encore moins publié, pour la ville de Vienne. La vaisselle est ici peu représentée, ce qui ne permet pas d'apporter des précisions sur les productions locales connues à ce jour principalement grâce à des recherches anciennes (Chapotat 1970) ou à des recherches plus lointaines menées sur le territoire allobroge (Varenes 2014).

Outre fournir des arguments chronologiques importants pour notre connaissance de l'urbanisme viennois, ces données livrent une image de la vie dans ce secteur de la colonie et apportent une contribution à notre compréhension des échanges entre la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. et au cours du II^e siècle.

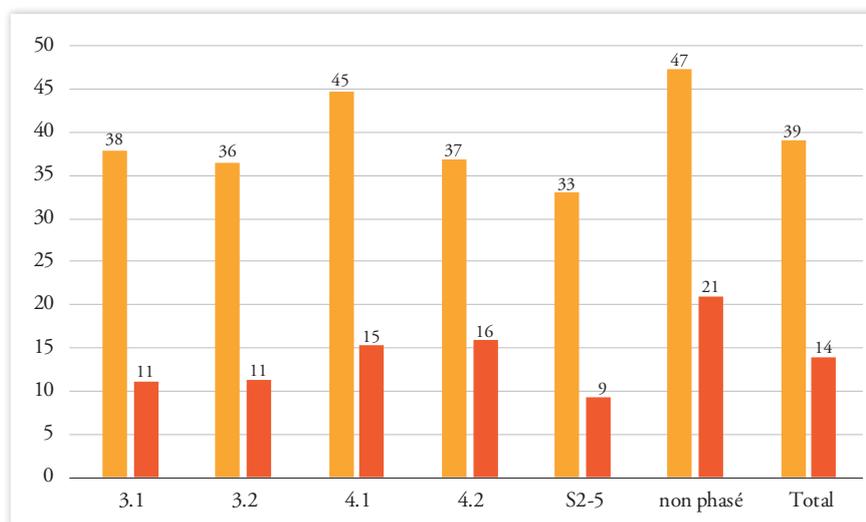
3.1.1.3.2.1 Une forte part de mobilier amphorique en lien avec l'activité économique de ce secteur ?

La faible quantité de mobilier d'époque julio-claudienne favorise notre appréciation du faciès de l'époque flavienne, contrairement à des zones densément urbanisées où le mobilier julio-claudien résiduel est abondant. Néanmoins, il faut préciser que l'origine de ces remblais et du mobilier les compo-

27. Du mobilier du premier et du second âge du Fer a été mis au jour lors de la fouilles des Jardins de Cybèle à Vienne. Ce mobilier inédit a été réexaminé dans le cadre du mémoire de Master 2 réalisé par M. Wilson (Univ. Lyon 2). Il faut également citer le mobilier antérieur à la maison des Dieux Océans pour lequel on bénéficie de présentations synthétiques du faciès des céramiques fines et des amphores (Desbat 1990).

sant nous est inconnue. C'est ce que montre pour l'état 3.1 la comparaison entre les **US2424**, riche en vaisselle de table, et l'**US2267**, où les amphores sont surreprésentées. Cette très forte proportion d'amphores observée dans la plupart des couches de remblais à partir de l'état 3 (**fig. 64**)²⁸ peut s'expliquer par l'importante activité économique qui se développe dans ce secteur, proche des grands entrepôts.

fig. 64 – Histogramme présentant la part des amphores sur l'ensemble des tessons et du NMI pour les états 3.1. (1723 NR ; 296 NMI), 3.2 (439 NR ; 44 NMI) ; 4.1 (1254 NR ; 183 NMI) ; 4.2 (1498 NR ; 202 NMI) ; S2-5 (1498 NR ; 195 NMI) ; non phasé (1281 NR ; 181 NMI) ; total état 3, 4, 5, 6, hors phases (7877 NR ; 1127 NMI).



On peut mieux cerner la surreprésentation des amphores en effectuant quelques comparaisons. Dans un contexte domestique, la Maison des Dieux Océan, les amphores occupent 25% des fragments entre 60/70 et 80/90 (horizon 5) (Leblanc 2007 : 99). Si l'on prend en compte l'ensemble des horizons, les amphores oscillent entre 25% et 40% des fragments. Pour rester dans un contexte chronologique proche, à la fin du I^{er} siècle, dans le mobilier de la phase 2 du site du 435 rue du Dr. Trénel, les amphores occupent 19% du NR et 2% du NMI (Gilles 2015). Ces rapides comparaisons, que l'on pourrait multiplier avec les autres contextes viennois publiés, confirment un taux plus élevé rue du 11 novembre. Ici, le recours à l'amphore comme matériau de remblai au cours des états 3 et 4 est délibéré et sans doute aussi opportuniste. C'est particulièrement sensible pour le niveau de remblai **US2267**. L'état 5 montre en revanche un taux qui peut être comparé à certains contextes d'habitats précédemment cités.

La proximité avec un pôle économique majeur, dont le complexe des entrepôts est l'élément le plus visible, a dû faciliter le emploi d'amphores comme matériau de remblai. Ces liens entre faciès céramique et l'activité d'un quartier ont également été analysés par E. Bertrand pour les contextes fouillés en Presqu'île lyonnaise (Bertrand 2018), où il relève des taux très variables de 20,1% à 54,9% d'amphores (en %NR). Néanmoins, ici on ne constate pas les mêmes phénomènes, à savoir la récupération d'amphores quasiment complètes et provenant parfois d'une même cargaison. Ici on a affaire à une autre forme de sélection du mobilier. Plutôt qu'un emploi d'amphores complètes récoltées après transvasement de leur contenu, il faut envisager ici le rejet de fragments d'amphores cassées et/ou suite à la séparation du col et d'un fond, le fond pouvant être récupéré et réemployé à des fins de stockage dans des habitat ou des boutiques.

28. Nous avons écarté les premiers états de ces calculs. Pour l'état 1, on ignore en effet l'origine du mobilier drainé par le fleuve. Le mobilier de l'état 2 est insignifiant. Nous avons écarté la phase 6 et le mobilier de l'état S1-5 car les quantités étaient trop réduites. Ces données sont néanmoins intégrées dans la série « total ».

3.1.1.3.2.2 La question du remploi des amphores

En effet, à partir de ces mêmes données, on constate qu'il existe un fort déficit de fonds puisque l'on dénombre en tout, et après recollage (**fig. 65**), 250 anses, 172 bords et seulement 85 fonds. Ce déficit peut s'expliquer par une récupération de la partie basse de l'amphore avant le rejet du reste. Il nous paraît intéressant de regarder en particulier les quantités pour les amphores à huile de Bétique et les amphores gauloises, qu'elles soient à pâte sableuse ou calcaire. Ces deux groupes forment en effet la majorité du corpus et sont fréquemment observés en remploi dans les bâtiments économiques comme ceux fouillés rue du Dr. Trénel (Baldassari 2015) et au Bourg à Sainte-Colombe (dir. B. Clément).

Si l'on se penche sur le cas des Dr. 20, l'écart entre le nombre de fonds et de bords est encore plus grand que pour l'ensemble des amphores : 46 bords, 85 anses, et seulement 11 fonds. Ce déficit est moins visible dans les niveaux de l'esplanade B (11 bords, 6 fonds, 37 anses) que dans les niveaux de remblai de l'Ensemble D plus ancien (16 bords, 1 fond, 14 anses).

Datation	Etapas	Etat	A. vinaires gauloises			A. à huile de Bétique			Total		
			B	F	A	B	F	A	B	F	A
15/20-90	Aménagement de la voie et occupation de la terrasse alluviale	3.1	9	3	17	13	0	6	33	16	46
90/100	Comblement définitif du paléochenal	3,2	2	0	2	1	0	0	5	1	6
100-150	Installation de l'esplanade	4.1	10	11	9	8	1	1	28	21	44
150-200	Esplanade et réseau viaire	4.2	22	14	24	4	1	9	32	17	57
150-200	Fondations du cirque	S2-5	7	1	10	8	0	1	18	4	21
150-200	Sect. 1 fosses post-abandon	6	3	0	4	0	0	0	3	0	4
-	Ens. C, D, H	non phasé	17	6	18	10	2	13	38	10	51
		Total	70	35	84	44	4	30	172	85	250

fig. 65 – Tableau de comptage comparant le nombre de bords, de fonds et d'anses d'amphores à huile de Bétique et d'amphores vinaires gauloises par rapport à la somme de ces éléments pour l'ensemble des amphores.

Pour les amphores vinaires gauloises à pâte calcaire ou sableuse, que l'on retrouve parfois remployées aux côtés des Dr. 20 comme sur le site du 435, rue du Dr. Trénel à Sainte-Colombe (Gilles 2015), le rapport est bien différent puisque l'on observe un fond pour deux bords (84 anses, 70 bords, 35 fonds). Par ailleurs ce rapport fond/bord est très variable suivant les états (**fig. 66**). Comme pour les Dr. 20, le déficit de fond est bien plus marqué dans les remblais de l'Ensemble D (9 bords, 3 fonds, 22 anses) que dans les niveaux rattachés à l'esplanade B (24 bords, 13 fonds, 22 anses).

On constate la même sous-représentation des fonds, lorsque l'on examine la répartition des éléments de forme du reste des amphores hispaniques (hors amphores vinaires Dr. 28). Elles ont pourtant moins vocation à être remployées à des fins de stockage que les amphores à huile Dr. 20. En effet, ces amphores contenaient principalement des *salsamenta*. Un seul pied creux se rapportant à ces types d'amphores est enregistré alors que l'on dénombre 12 bords. Parmi les 14 anses inventoriées, les types n'ont pas été précisément identifiés. Il ne s'agit ni de Dr. 20, ni de Dr. 28, donc on suppose qu'il s'agit d'amphores à salaisons appartenant aux séries Dr. 7 à 11 et Beltran II.

La répartition est un peu différente pour les amphores italiques, mais les résultats sont faussés par une part importante d'amphores Dr. 1 résiduelles dans l'état 3.1. Si l'on ne tient pas compte des amphores de cette phase, les quantités sont trop faibles : cinq anses, deux bords et deux fonds. Les importations d'Alun de Lipari ne concernent que l'état 1.2 (1 anse) et l'état 3.1 (3 anses, 1 bord). Un bord provient de l'Ensemble C non phasé.

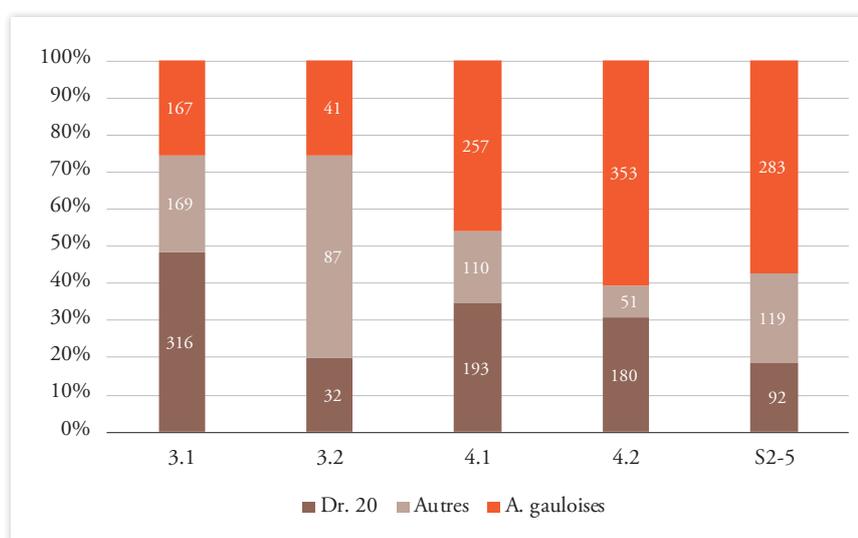
En somme, si ce phénomène de récupération a pu peser sur les éléments rejetés ici, on observe aussi des arguments contraires. Le déficit de fonds ne semble ainsi pas affecter les seules amphores destinées à être remployées. Nous n'avons pas trouvé d'hypothèse permettant d'expliquer ce déficit.

3.1.1.3.2.3 Le commerce de l'huile de Bétique entre la fin du I^{er} s. et le II^e s.

Outre la question du remploi des amphores, la masse de données rassemblée ici nous paraît intéressante pour apporter de nouveaux éléments à notre connaissance de l'évolution du commerce rhodanien entre la fin du I^{er} et le II^e siècle. En ce qui concerne le commerce de l'huile de Bétique, E. Garrote Sayo et P. Marimon Ribas ont récemment proposé que la voie rhodanienne ait perdu de son importance au II^e siècle entraînant ainsi une baisse des importations dans les grands centres de la vallée du Rhône (Arles, Viennes, Lyon). Ces auteurs se basent sur les découvertes d'estampilles et leur datation. Ils jugent les circuits commerciaux de l'huile de Bétique vers le sud de la Gaule quasiment interrompus au II^e siècle (Garrote Sayo, Marimon Ribas 2011 : 238). F. Bigot et G. Duperron ont nuancé cette hypothèse grâce à l'étude du mobilier des dépotoirs fluviaux arlésiens (Bigot, Duperron 2014 : 773-774). Cette rareté bien réelle des timbres du II^e siècle peut être corrélée à l'indigence des contextes fouillés datés de cette période. Cette lacune documentaire peut s'expliquer par une meilleure évacuation des déchets en lien avec l'évolution des modes de construction, ces derniers faisant la part belle aux sols maçonnés incompatibles avec l'aménagement de fosses dépotoirs (Desbat 2003 : 117-119 ; Martin-Kilcher 2003 : 238-239). On observe également beaucoup moins de vides sanitaires pour cette période. Le mobilier mis au jour rue du 11 novembre apporte donc une contribution intéressante dans la mesure où les données stratigraphiques permettent d'observer les fluctuations du volume des amphores à huile de Bétique entre les années 60/70 et le troisième quart du II^e siècle.

Les amphores à huile représentent entre 19% et 48% des fragments d'amphores recueillis (**fig. 67**). Le taux le plus fort est enregistré pour l'état 3.1. Cette répartition fournit un premier angle de lecture ne tenant pas compte du nombre d'individus ou du mobilier résiduel.

fig. 66 – Histogramme présentant la part des fragments d'amphores gauloises, des amphores de la vallée du Guadalquivir et des autres amphores sur le total des tessons d'amphores.



Une répartition en fonction du nombre typologique d'individus (**fig. 67** et **68**), en tentant d'écarter le mobilier résiduel, montre également une légère baisse de la part des amphores à huile dans le faciès amphorique.

Catégorie	type	Etat 3.1	Etat 3.2	Etat 4.1	Etat 4.2	S2-5
Gauloise calcaire	G1	1		2		
	G2/3					1
	G2				2	
	G3		1	1		
	G4	1	1	7	14	4
	G5	4		2	2	
	Dr. 2/4				1	
	-	2		0	-	
Gauloise sabl.	G1	1			4	2
	G4				1	
Lyon	Lyon 1	1				
	Dr. 2/4	1				
	Lyon 3	2		1		
	Lyon 3b	3				
	Lyon 4					1
	Lyon 7b		1			
Hispanique, guadalquivir	Total Dr. 20	13	2	9	10	8
	Dr. 20a			1		
	Dr. 20B	5				1
	Dr. 20c	3	1	1		
	Dr. 20d	5		6	2	4
	Dr. 20e				2	3
	Ha. 70d			1		
	Ha. 70	1				
Hispanique autres	Beltran IIA			3	1	1
	Beltran IIB				1	
	Dr. 7/11	1			1	
	Dr. 12			1		
	Dr. 28			1		
	non id.			4	6	
non id.					1	
Italique	Dr. 2/4	1		1	2	1
	Dr. 1	10		1		
	non id.	1				1
	Lipari 2a	1				
	Lipari non id.	2				
Orientale	Dr. 2/4		1		1	
	Crétoise 4	1		1	1	1
	Cnide			1		
	Célestins 5					1
	Carotte			1		
	Cam. 184	1		3	1	1
Tarraconaise	Dr. 2/4	1				
	Pasc. I	1				
Total amphores		50	6	40	49	22

fig. 67 – Tableau synthétique par aire de production et types pour les états 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et S2-5 (en NTI).
Les types résiduels sont indiqués en rouge.

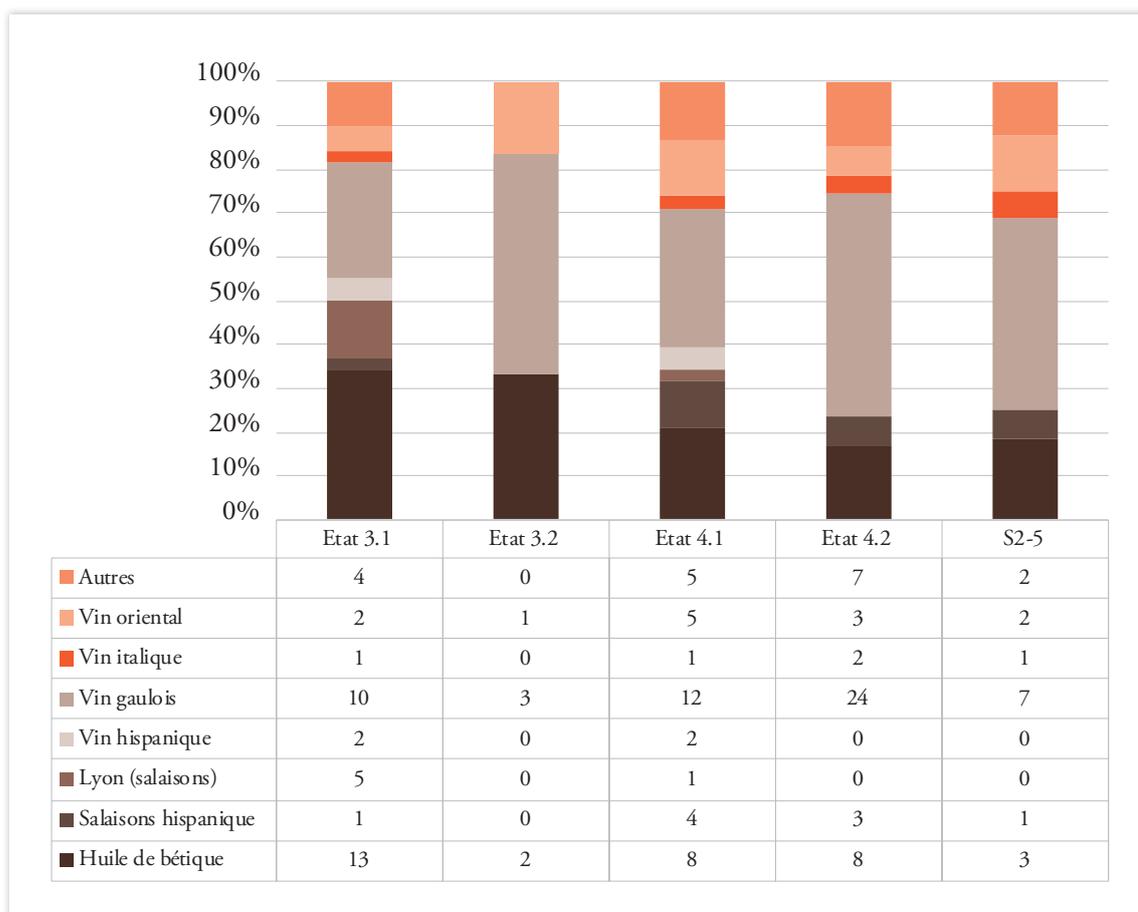


fig. 68 – Présentation de la part des produits conditionnés en amphores au sein des états 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et S2-5 (en NTI). Les individus jugés résiduels en ill. 36 ont été écartés.

Il est intéressant de tenter de mieux qualifier cette baisse en pondérant les données statistiques par un paramètre censé représenter un besoin constant : le nombre de vases issus des mêmes contextes (fig. 69). Avec cette méthode, on constate une tendance tout à fait différente puisque le nombre d'amphores Dr. 20 pour 100 vases est supérieur dans les états 3.2, 4.1 et 4.2. La baisse est encore sensible dans l'état S2-5, dont le mobilier provient du comblement des tranchées de fondation du cirque. Dans l'un des calculs nous avons pris en compte les amphores résiduelles, dans la mesure où le nombre de vases comprend lui aussi des individus en position résiduelle qu'il n'est pas forcément aisé de discriminer. Ce dernier taux nous semble donc plus pertinent.

		Etat 3.1	Etat 3.2	Etat 4.1	Etat 4.2	S2-5
Résiduel inclus	Vases en céramique	255	36	151	165	173
	Huile de bétique	13	2	9	10	8
	Dr. 20 pour 100 vases	5,1	5,6	6,0	6,1	4,6
Résiduel exclu	Huile de bétique	13	2	8	8	3
	Dr. 20 pour 100 vases	5,1	5,6	5,3	4,8	1,7

fig. 69 – Calcul du nombre d'amphores à huile de Bétique pour 100 vases.

À partir de ces chiffres, il ne semble pas possible de démontrer une chute importante des importations d'huile de Bétique jusqu'au milieu du II^e siècle. La part du mobilier résiduel reste néanmoins assez compliquée à évaluer. On s'attendrait effectivement à trouver davantage de Dr. 20E et moins de Dr. 20D dans les états 4.2 et S2-5 pour lesquels on bénéficie d'un *terminus post quem* placé au milieu du II^e siècle. Ces recherches statistiques seraient évidemment à poursuivre en augmentant le référentiel.

3.1.1.3.2.4 L'évolution du faciès céramique entre l'époque flavienne et le II^e siècle

L'importante sédimentation relevée sur le site a permis d'observer l'évolution du faciès de la vaisselle de table entre le début de l'époque flavienne et la seconde moitié du II^e siècle. Les principaux groupes correspondent aux productions sigillées du Sud et du Centre et aux sigillées claires B produites en vallée du Rhône (**fig. 70**). La faible quantité de vaisselle de table pour certaines phases ne permet pas d'avoir une base statistique très solide et le poids du mobilier résiduel est un paramètre que l'on maîtrise mal pour les phases les plus récentes.

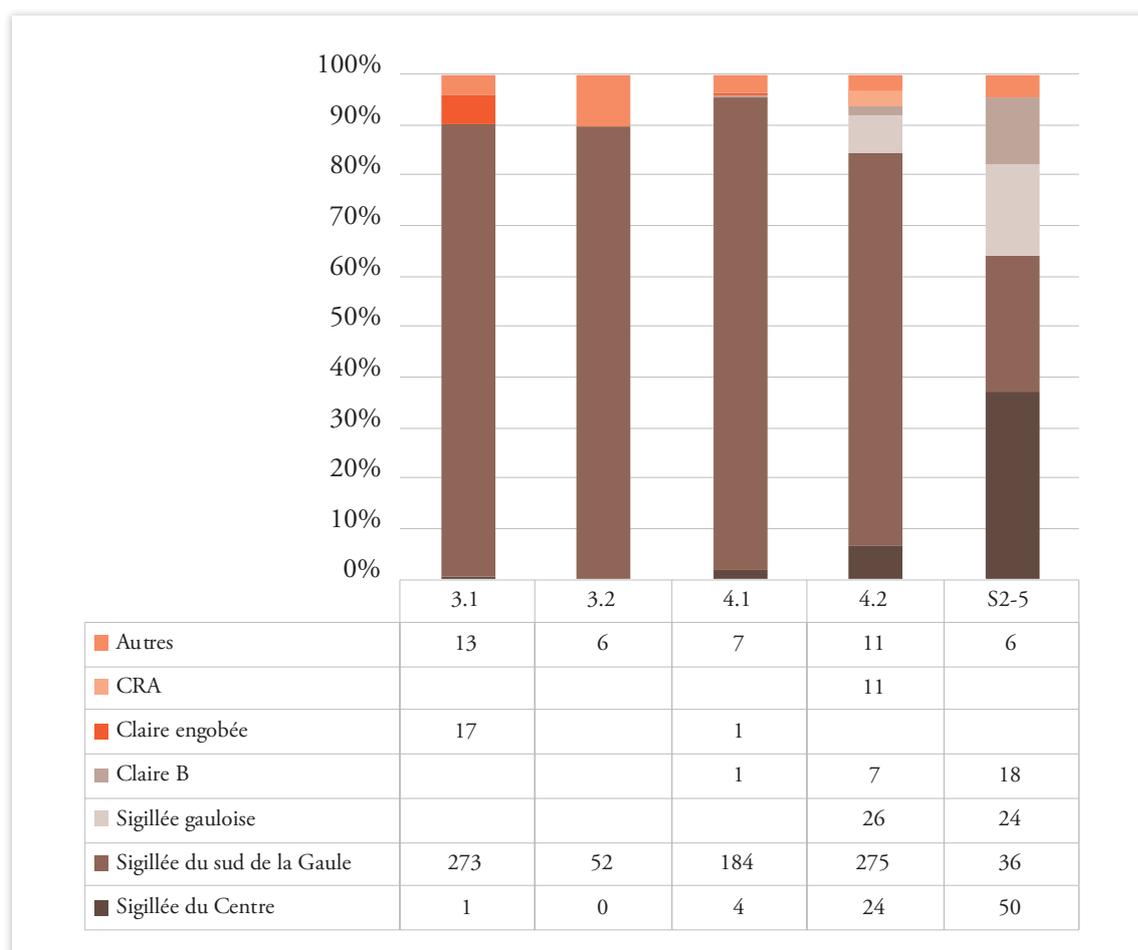


fig. 70 – Histogramme présentant la répartition des fragments de céramiques fines (NR) entre les principales catégories, au sein des états 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et S2-5.

On constate l'apparition en très faible quantité des sigillées du Centre à la période flavienne, puis des sigillées claires B au cours de l'état 4. La part des sigillées du Centre augmente de manière importante seulement à partir du milieu du II^e siècle, lorsque les ateliers de Lezoux connaissent leur diffusion maximale (Delage 1998) et qu'ils concurrencent les ateliers du Sud de la Gaule dont l'arrêt de la production est plus difficile à estimer. L'exportation à longue distance des sigillées du Sud, par la vallée du Rhône, cesserait vers les années 120 (Delage 2010b : 21), alors que ces céramiques sont très présentes entre Lyon et Arles jusqu'à la fin du II^e siècle voire jusqu'au début du III^e siècle (Gilles 2016 : 600). C'est durant cette période que les sigillées claires B connaissent une plus grande diffusion profitant de la disparition des sigillées du Sud. Pour les rares ensembles connus pour les décennies centrales du II^e siècle, on constate que les sigillées claires B occupent une part réduite de la vaisselle de table : 5% du NR des céramiques fines à *Ambrussum* – Z.9 (Barberan 2009), 13% à Saint-André-de-Codols (Barberan et al. 2012b : ensemble 2). À Lyon – Externat Sainte-Marie, durant le second tiers du II^e siècle, ce taux

s'élève à 6% (Baigne Vallet et al. 2014). Les chiffres relevés rue du 11 novembre sont de cet ordre²⁹.

Les données rassemblées fournissent des données intéressantes sur l'évolution du faciès des céramiques sigillées qui viennent utilement compléter les données issues des fouilles récentes de Sainte-Colombe – Le Bourg (dir. B. Clément) où l'essentiel des données se rapporte à la période julio-claudienne.

L'US2424 livre une image assez homogène de la transition entre la période claudienne et flavienne (60-80). On note plusieurs formes rares. Il est étonnant de relever un gobelet Déch. 67, une coupelle Herm. 9, mais aucune coupelle Drag. 35 et plat Drag. 36, qui sont en revanche bien représentés dans le reste de l'état 3.1. Au rang des types rares, on note plusieurs exemplaires de coupes Drag. 37 à anses appliquées. Une des particularités tient également à la bonne représentation des types Herm. 12c et Drag. 22.

D'un point de vue typo-chronologique, on note une évolution dans le profil des coupes Ritt. 12 au fil de la stratigraphie, même si le type Curle 11 qui constitue l'achèvement de cette évolution reste rare. On passe ainsi du type Ritt. 12b à collerette droite, à une collerette incurvée, décorée ou non à la barbotine. On note aussi ponctuellement des formes des « services flaviens » qui apparaissent vers 90 (VeD4, Curle 23). Il est plus étonnant de constater que le type Drag. 33 ne devient fréquent qu'à partir de la première moitié du II^e siècle (état 4.1) alors qu'il est très fréquent dans des ensembles lyonnais de la fin du I^{er} siècle (Mège 2012). On note également la tendance, désormais bien cernée, des plats Drag. 18 à gagner en profondeur.

Les parois fines n'occupent qu'une place dérisoire au sein de notre mobilier. Cela peut être dû à la nature des vestiges étudiés et à l'absence de niveaux riches en mobilier de l'époque augustéenne et de la première moitié du I^{er} siècle, période à laquelle cette céramique est la mieux représentée.

29. Ces tendances sont confirmées par davantage de données encore inédites et présentées dans le cadre du workshop de Montpellier : *Comment dater les contextes des IF et IIF s. dans le sud-est de la Gaule ?* Il s'agit des lots provenant de Lyon, 4 place de Fourvière us 70 (étude C. Mège, C. Baigne Vallet) et des fouilles du Parc Saint-Antoine (étude A. Gilles), ainsi que de l'état des lieux dressé pour le Languedoc oriental par S. Barberan et pour Arles par G. Duperron et F. Bigot.

	Coupes									
	à l. en bourrelet à bec verseur	Drag. 29	29b	Ritt. 12b	Cu11/ Ri12c	Cu. 11	Drag. 37	Drag. 38	Hém. Lisse	Curle 23
3.1. US2424	O	OO		OOOO						
3.1. autres		OOX	O	OOO			OOO			O
3.2		O								
4,1		OX		O	OOOOO		OOOOO O			
4,2					OOO	O	OOOOO OXXXX			
F2006										
S2-5							OX	X	X	

	Coupelles/bols										
	Drag. 22	D. 24/25	Drag. 27b	Drag. 27c	Drag. 33	Ritt. 8	Ritt. 9	Drag. 35	Herm. 9	Lez. 24	Knorr 78
3.1. US2424		OOOOO OO	OO			O	OOOOO		O		
3.1. autres	OOOO	OOOOO OO	OOOOO			OO		OOO			O
3.2		O									
4,1	OO	OO	OOOO		OOOO	O	2	OOOO			
4,2	OO	OO	OO		OOOOO OOO		2	OOO			
F2006				/	XXXX					O	
S2-5			O	O/	OXXXX		O			X	

	Plats/assiettes												Non id.	
	D. 15/17	D. 15 ou 17	Drag. 18	Drag. 18 évolué	Drag. 18C	VeD4	He. 12c	Drag. 36	Herm. 31	VeC2/ C.15	L. 43	L 57		D. 35/36
3.1. US2424	OO	OOO	OOOOO OOOOO				OO							
3.1. autres	OOO	O	OOOOO OOO	OOO		O	O	OO						
3.2		O	OOO	O			OO		O					
4,1	OOOO		OOOOO OX				O	OOOOO OOOOO X						O
4,2			OOXX		O			OOOOO OO				O	OOO	
F2006								X			X			
S2-5			O	OO				X		O	X			

	Gobelets				Vase	Encrier	Mortier
	Déch. 67	He. 90.5	Déch. 72	Lez. 169	Drag. 30	Ri13	Lez. 97
3.1. US2424	O				O		
3.1. autres	OO					O	
3.2						O	
4,1	O				OOO	O	
4,2	O	OO	X		O		X
F2006			X	X			
S2-5			X	X			

fig. 71 – Tableaux synthétiques présentant l'évolution du faciès typologique des sigillées du sud (O), du Centre de la Gaule (X) et d'origine incertaine (!) (individus signalés en NTI) par formes et types : A : Coupes ; B : Coupelles/bols ; C : Plats ; D : divers.

Stratigraphie	TS SG	TS CG	Mortiers	Claire calc.	TG	Dr. 20	Lampe	Graffites
3.1	US2424	OFF- MASC	GRAT VSF					
	US2267		-SIVS					
	Autres	NOTVSF						-VE sur gobelet Croix sur le bord d'une jatte
3.2A	MPI-							
3.2B						QCR		fragmentaire sur un couvercle E- sur sigillée
4.1	CAB-						-SPI PHOETA (SPI)	
	QVINTIO							
	OFALBINI							
4,2		GIAMILO		CIB		-MSTA	FORTIS	Croix sur le marli d'une coupe
S2-5		HABILISF			S(EVV) OFEC			-ARI- sur mortier
		CLIVSMM'F						Graffite sous fond de coupe
S1-6		REB-RI-OF						
Ens. C	GERM	M'ACR-				-AN'TONI'Q (IE)		
						CIREXOFARR		
Non phasé	Q.IVL. PRIM							damier sur un bouton de couvercle
	OFRONTI							

fig. 72 – Tableau synthétique référençant les estampilles et graffites sur céramiques.

On soulignera aussi la fréquence des encriers en sigillée qui peut témoigner de la nécessité de consigner des informations, peut-être en lien avec les activités administratives et/ou économiques.

En ce qui concerne les céramiques communes, la commune claire fournit entre un tiers et la moitié des individus (fig. 73), soit un taux assez fort par rapport à un contexte domestique comme celui de la maison des Dieux Océan (Leblanc 2007 : 148, tabl. 87) où les proportions sont de 25 à 39% du NMI. Il s'agit majoritairement de mortiers (fig. 74). Cette forme est ici exceptionnellement représentée, en particulier dans les états 3.1, 3.2 et 4.1 où le taux atteint environ 20 à 35% sans qu'on puisse l'expliquer. Pour la maison des Dieux Océan, ce taux fluctue entre 5 et 15%, soit des valeurs comparables aux états les plus récents observés ici. Inversement, les autres formes en commune claire, telles que les pots à provision, les cruches et les cruches à deux anses, sont ici en proportions inférieures.

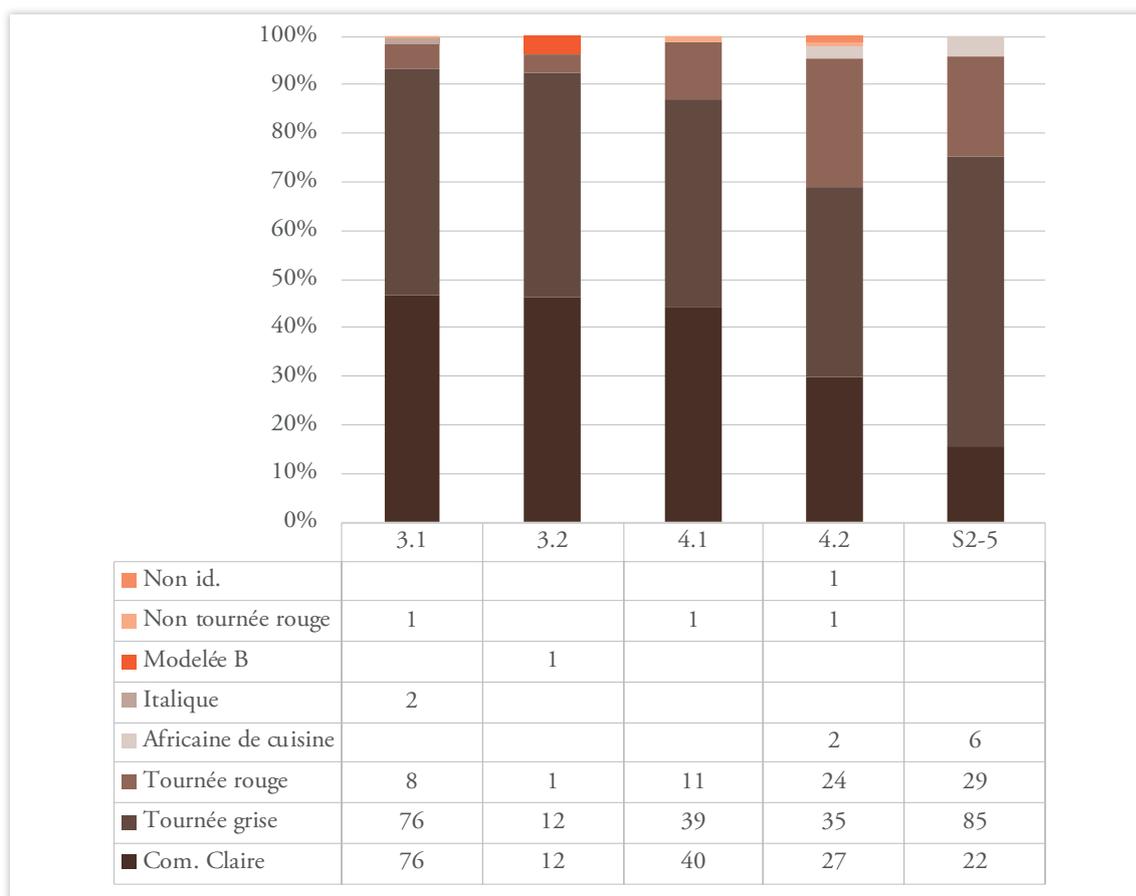


fig. 73 – Répartition par catégories des vases en céramiques communes au sein des états 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et S2-5 (en NMI)

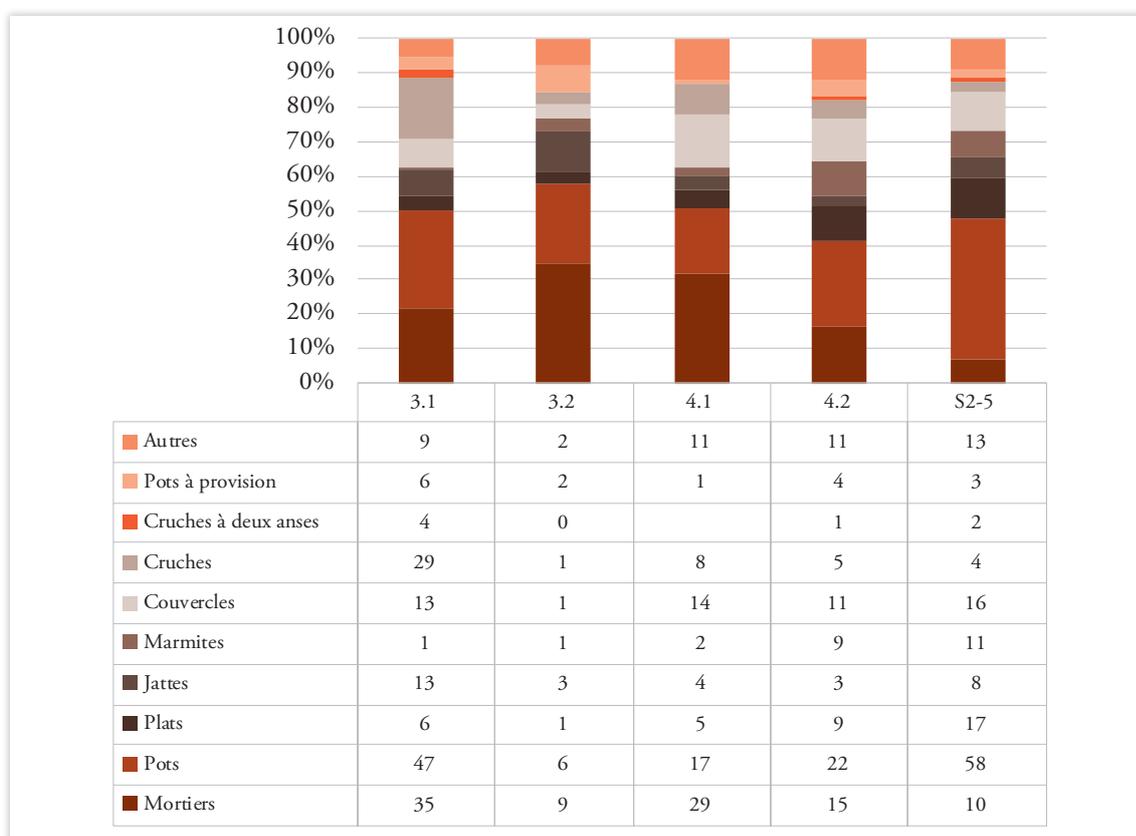


fig. 74 – Part des principales formes en céramiques communes au sein des états 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et S2-5 (en NMI).
Autres = amphorette, amphorisque, bouilloire, brasero, brûle-parfum, coupelle, dolium, gobelet, olpé, picbet, vase miniature.

Si l'on élimine la catégorie des communes claires, les céramiques culinaires sont dominées par les communes grises. L'augmentation de la part des communes rouges au cours du temps semble plus importante qu'à la maison des Dieux Océan (Leblanc 2007 : 165, tabl. 101). À partir du milieu du II^e siècle (état 4.2) leur part tend à augmenter de manière très sensible atteignant 27% du NMI. Les productions locales sont grises, tandis que les céramiques communes rouges proviennent de la moyenne vallée du Rhône, du Val-du-Saône et plus rarement de la Loire.

En ce qui concerne la batterie de cuisine, les plats à cuire tendent à devenir plus courants (fig. 74) au cours du temps. On constate ici que les pots à cuire sont présents en plus faibles proportions qu'à la maison des Dieux Océan (Leblanc 2007 : 166, tabl. 103), où leur part oscille autour des 60% des céramiques à pâte non calcaire. Ici, avec ces modalités de calcul (fig. 75)³⁰, on obtient un résultat de l'ordre de 32 à 52%. Cette différence est peut-être liée à la nature très différente des vestiges fouillés. En l'état actuel, on ne peut pas expliquer ce faciès de manière claire et sûre en s'appuyant sur une étude de cas qui aurait montré des résultats similaires.

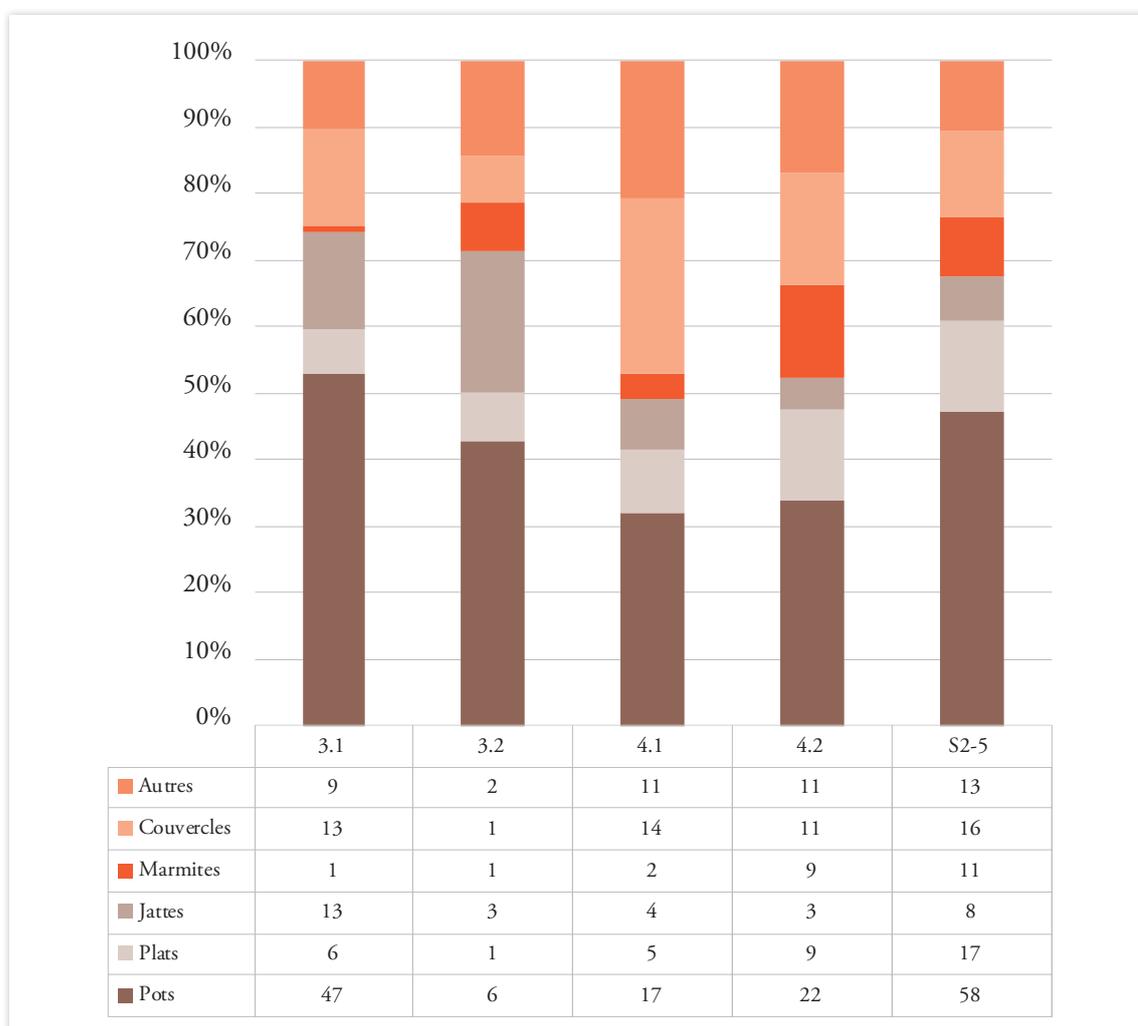


fig. 75 – Part des principales formes en céramiques culinaires au sein des états 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et S2-5 (en NMI).
Autres = amphorette, amphorisque, bouilloire, brasero, brûle-parfum, coupelle, dolium, gobelet, olpé, pichet, vase miniature.

30. On a exclu ici les communes claires (cruches, cruches à deux anses, mortiers, pots à provision) de l'histogramme présenté fig. 74.

Les vaisselles importées qu'elles soient d'origine africaine ou italique sont, comme toujours dans ce secteur de la vallée du Rhône, très marginales (**fig. 72**). Il en va de même d'autres catégories d'origine régionale : les non tournées rouges de la moyenne vallée du Rhône et les céramiques kaoliniques de la Drôme. Pour ces dernières, il s'agit spécifiquement de bouilloires. Il est intéressant de noter la présence de ces productions non tournées de la région de Valence, d'autant que dans ce secteur on manque de contextes datés du dernier tiers du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle qui permettraient de documenter la transition entre une période où les céramiques finies au tour lent prédominent à une seconde où s'impose l'usage du tour pour les céramiques culinaires.

Au sein des productions allobroges, on avait déjà constaté que les productions estampillées SEUVO (**fig. 72**) figuraient dans les contextes de la fin du II^e siècle (Cantin et al. 2009 : 315). Il est donc intéressant de noter ici que ces marques apparaissent dans le comblement des tranchées d'installation du cirque et plus encore, sur un site qui ne livre aucune forme propre au III^e siècle comme le type Desbat 15 en sigillée claire B ou le mortier Drag. 45 en sigillée du Centre.

» 3.1.1.4. Conclusion

Nous ne reviendrons pas en détail sur la chronologie des états identifiés. On rappellera ici l'intérêt des données mises au jour. Elles concernent des périodes qui ont encore fait l'objet de peu de publication à Vienne : les décennies centrales du I^{er} siècle av. J.-C. et la fin du I^{er} apr. J.-C. et le II^e siècle. Nous avons ainsi pu apporter des arguments importants pour appréhender l'évolution de l'urbanisme dans ce quartier et notamment déterminer la date d'implantation du premier cirque de Vienne, qui semble être construit durant la seconde moitié du II^e siècle. L'importante stratigraphie accumulée en marge de cet édifice fournit un cas d'étude intéressant pour le mobilier céramique, dans la mesure où les processus taphonomiques sont d'une nature différente de ceux habituellement observés en contexte domestique. Les données statistiques rassemblées ici ont une fonction descriptive de nos résultats, mais leur exploitation pour en tirer des résultats scientifiques sur le plan social (évolution des pratiques alimentaires) et économique (évolution des courants commerciaux) demanderait évidemment une analyse prenant en compte un référentiel plus large. Cette présentation a néanmoins permis de cerner les spécificités de notre documentation. Les différences de faciès relevées avec ce que l'on connaît en contexte domestique, par exemple à la maison des Dieux Océan, peuvent être liées à la nature des couches étudiées ici, soit des remblais. Ce faciès est dépendant des matériaux à disposition dans ce secteur de la ville de Vienne et des récupérations éventuelles déjà effectuées. La forte proportion d'amphores dans les assemblages permet ainsi d'apporter de nouvelles données sur le commerce à Vienne entre la fin du I^{er} et au cours du II^e siècle et fournit de nouveaux arguments pour mieux cerner les modalités d'apparition des premières productions allobroges et des sigillées claires B au cours du II^e siècle.

3.1.2 L'instrumentum

Antony Carbone

» 3.1.2.1 Méthode d'étude

La présente étude englobe l'ensemble des objets manufacturés découverts lors de l'opération, à l'exclusion de la vaisselle en céramique et en verre, des terres cuites architecturales, des monnaies et des lampes à huile qui font l'objet de spécialités propres. Elle intègre toutefois les rebuts, les chutes de travail et les sous-produits des activités de production afin de caractériser celles-ci.

Les objets ainsi définis ont été mesurés, illustrés, décrits et interprétés. Un tableau de décompte général exhaustif inventorie l'intégralité du mobilier découvert (**Annexe 3.2.2.1**). Deux tableaux spécifiques précisent la détermination typologique des rebuts du travail de l'os et des scories ferreuses (**Annexes 3.2.2.2 et 3.2.2.3**). Le catalogue raisonné concerne seulement les objets pertinents, à l'exclusion des clous, des fragments indéterminés et des scories. Pour chaque entrée, il renseigne son contexte de découverte, ses dimensions et sa masse, sa typologie, sa description et des orientations bibliographiques. Le catalogue est classé par phase puis par domaine ; il est directement intégré à l'analyse afin de servir de support à celle-ci. Les objets remarquables ont été illustrés (**pl. 134 à 142**) selon des taux de réduction standards (1/1 ; 2/3 ; 1/2 ; 1/4). L'échelle est précisée par une mire graphique. La composition des planches suit la progression du catalogue et de l'analyse.

La terminologie employée pour désigner les objets ou les décrire fait généralement consensus. Dans le cas où plusieurs appellations coexisteraient pour un même objet, c'est celle employée par la base de données Artefacts³¹ qui a été choisie.

La classification du mobilier reprend la division en domaines et catégories fonctionnelles proposée par Artefacts. Les domaines concernent l'individu, son environnement et ses activités économiques et sociales. Ils sont au nombre de six : personnel, domestique, immobilier, économique, socio-culturel et divers. Chaque domaine est lui-même subdivisé en plusieurs catégories fonctionnelles, qui regroupent à leur tour plusieurs objets. Chaque forme d'objet se rattache à une seule catégorie qui intègre un seul domaine.

La quantification des objets repose sur l'évaluation du Nombre de Restes (NR) et du Nombre Minimum d'Individus (NMI). Le NR correspond au nombre de fragments anciens d'un objet retrouvé au sein de la plus petite unité d'enregistrement (ici, l'US). Les fragments intervenus lors du prélèvement sur le terrain ou au cours de l'étude ne sont pas comptabilisés. Le NMI correspond au nombre d'objets théoriques retrouvés au sein de la plus petite unité d'enregistrement. Les éléments sans caractéristiques notables (tiges, tôles, plaques, bandes, éclats, etc.) sont comptés pour 1 NMI par forme et par matière. Les rebuts et scories, qui ne sont pas des objets *stricto sensu* mais des déchets de production, ne sont comptés qu'en NR et sont donc exclus des statistiques générales concernant le petit mobilier. Leur étude a été réalisée à part, selon une méthode précisée en tête de chapitre.

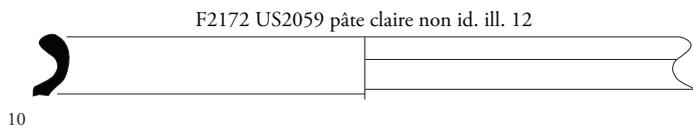
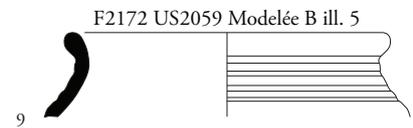
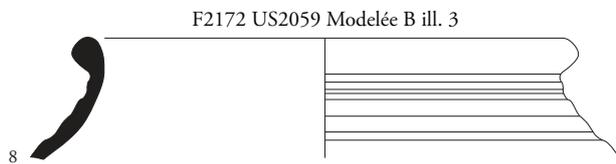
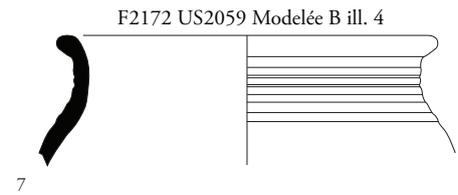
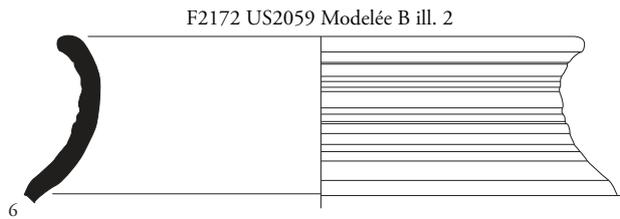
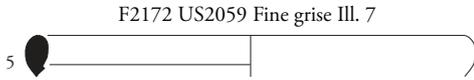
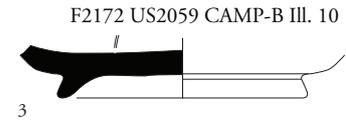
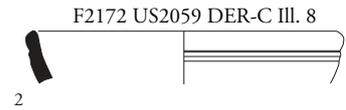
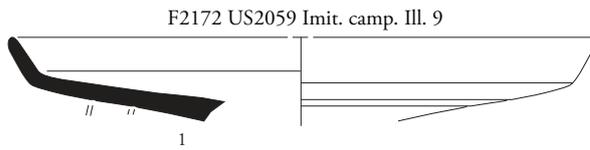
Quant au mobilier métallique, celui-ci n'a fait l'objet d'aucun traitement particulier, à l'exception de la barre massive (**inv. 2527**). L'intérêt suscité par cette pièce d'une longueur inhabituelle a conduit à une prise en charge par le Centre de Restauration et d'étude archéologique municipal (CREAM) de la ville de Vienne qui en a assuré un dégagement à la micro-sableuse et un trempage. Les scories ferreuses ont été nettoyées à l'eau claire afin de pouvoir être identifiées.

L'analyse du corpus s'effectue de façon diachronique selon les phases définies par la stratigraphie et l'étude céramologique.

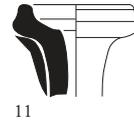
Abréviations :

act. = actuelle (objet incomplet)	Dim. = dimensions
Ens. = ensemble	H. = hauteur
ind. = indéterminé	L. = longueur
l. = largeur	Ø = diamètre

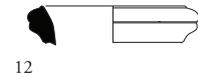
31. Artefacts.mom.fr (Feugère et al. 2018).



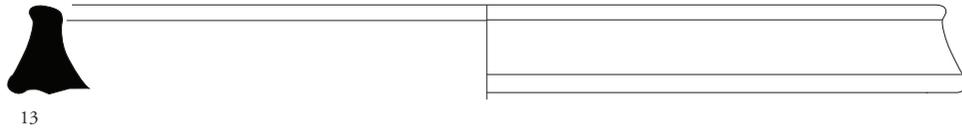
F2172 US2059 CL-CALC Ill. 1



F2172 US2059 claire non calcaire ill. 13



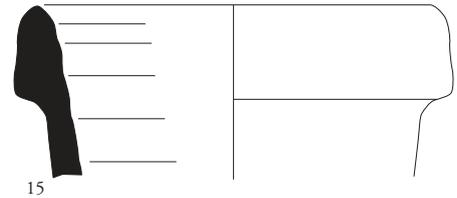
F2172 US2059 COM-IT Ill. 6



F2172 US2059 A-ORI



F2172 US2059 A-ITA Ill. 14



Ech 1:3

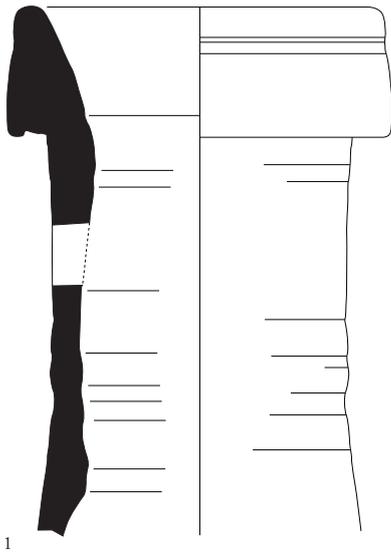
0 15 cm

ARCHEODUNUM

Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 119 Mobilier céramique issu du fait F2172 (éch. 1/3). Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles

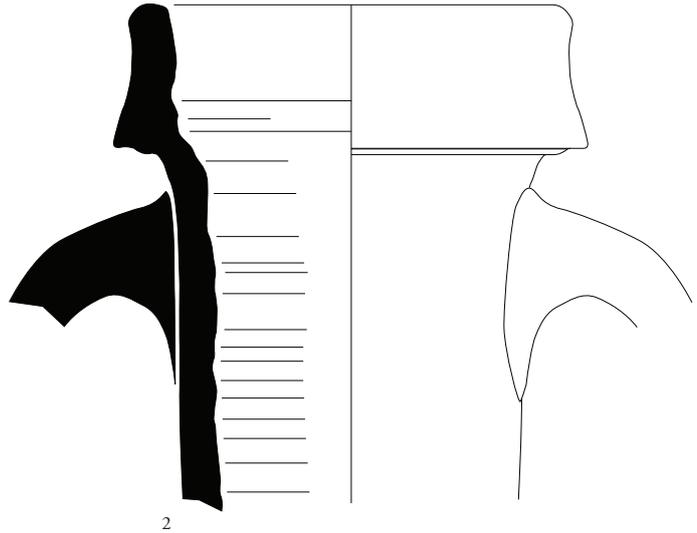
F2172 US2059 A-ITA III. 15



1



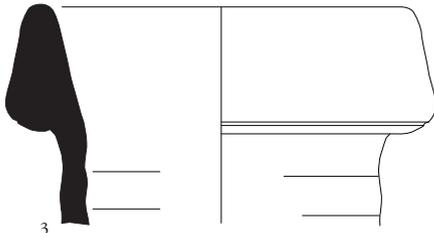
F2172 US2059 A-ITA III. 16



2



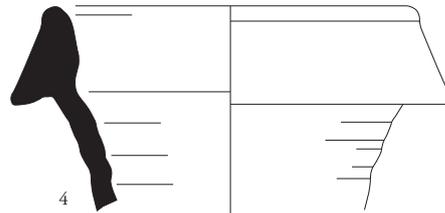
F2172 US2059 A-ITA III. 17



3



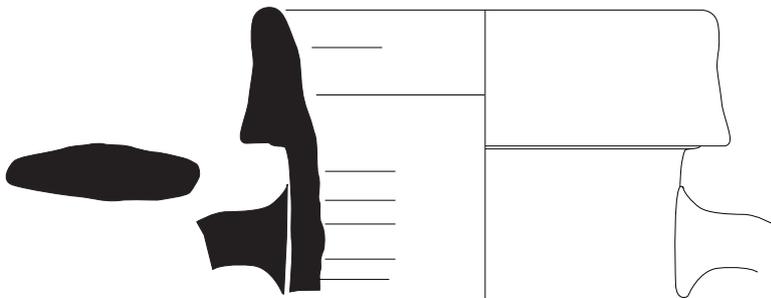
F2172 US2059 A-ITA III. 19



4



F2172 US2059 A-ITA III. 18



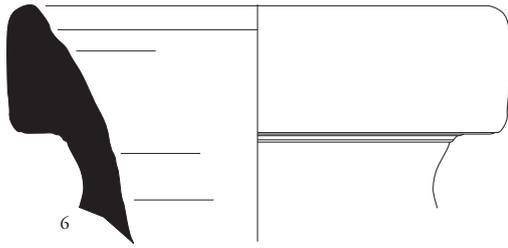
5



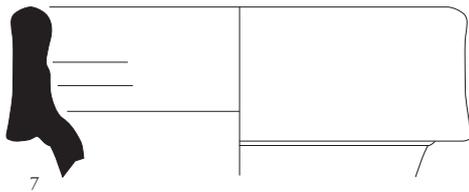
Ech 1:3
0

15 cm

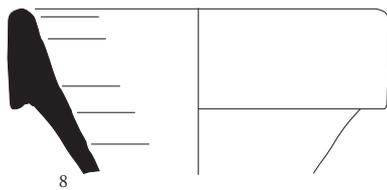
F2172 US2059 A-ITA III. 20



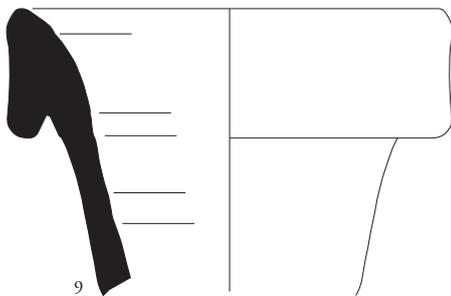
F2172 US2059 A-ITA III. 21



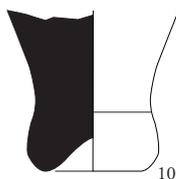
F2172 US2059 A-ITA III. 22



F2172 US2059 A-ITA III. 18b



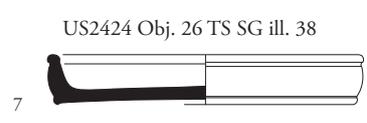
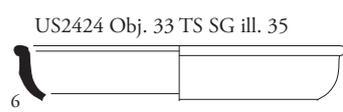
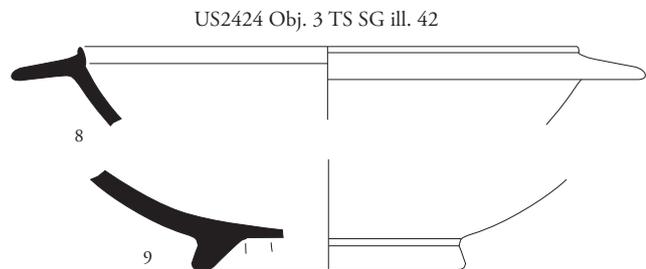
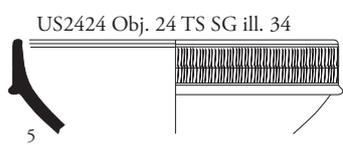
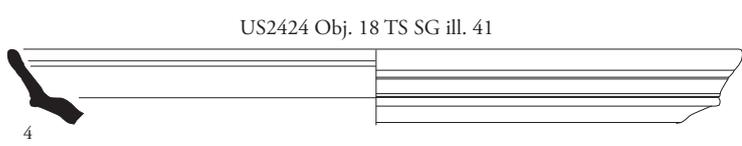
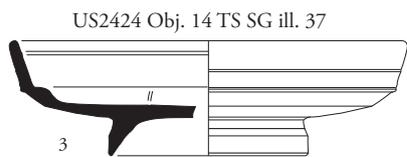
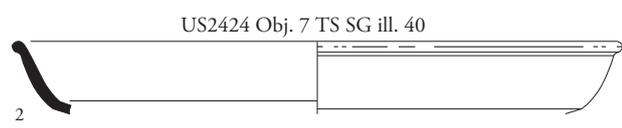
F2172 US2059 A-ITA III. 24



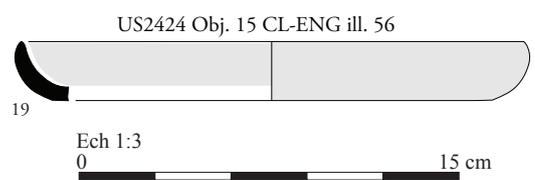
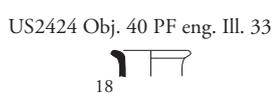
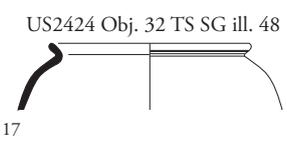
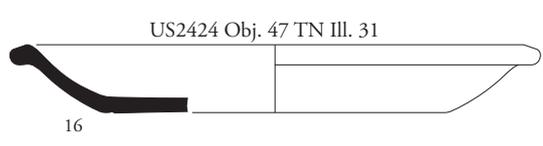
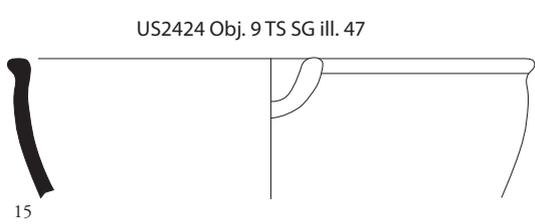
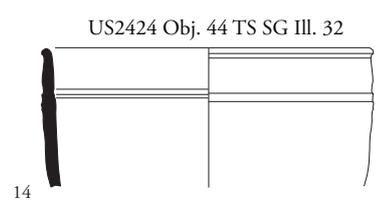
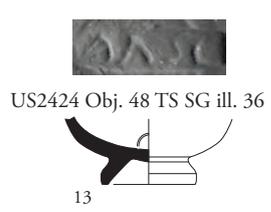
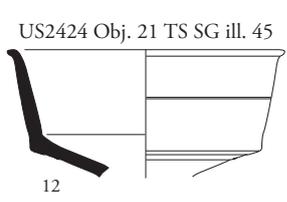
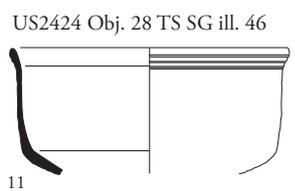
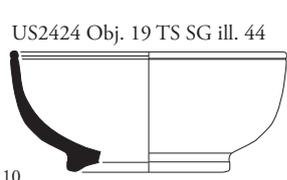
F2172 US2059 A-ITA III. 25



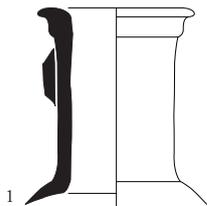
Ech 1:3
0 15 cm



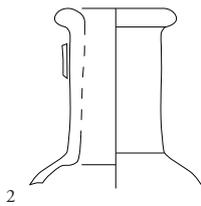
US2424 Obj. 5 TS SG ill. 43



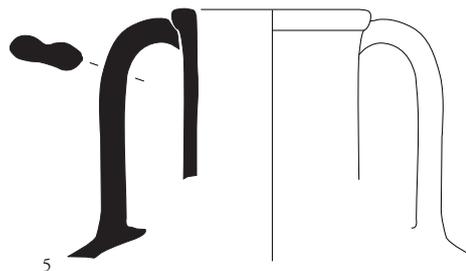
US2424 Obj. 2 CL-CALC ill. 51



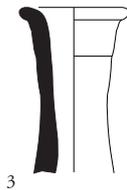
US2424 Obj. 11 CL-CALC ill. 52



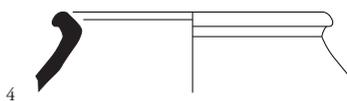
US2424 Obj. 13 CL-CALC ill. 54



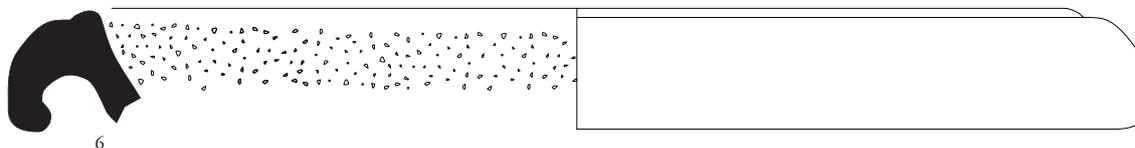
US2424 Obj. 32 CL-CALC ill. 53



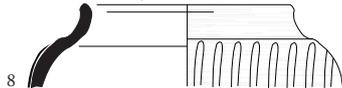
US2424 Obj. 14. CL-CALC ill. 55



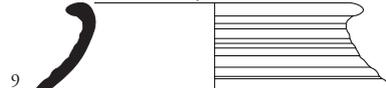
US2424 Obj. 6 CL-CALC ill. 49



US2424 Obj. 23 TG rhod. ill. 59

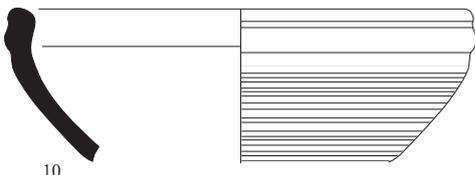


US2424 Obj. 26 TG ill. 62



US2424 Obj. 25 TG ill. 61

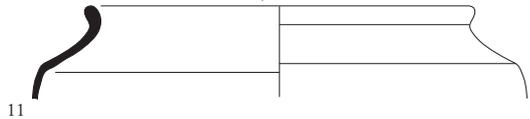
US2424 Obj. 29 TG ill. 57



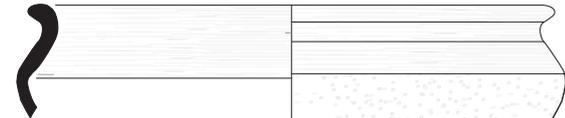
US2424 Obj. 8 A-ORI ill. 50



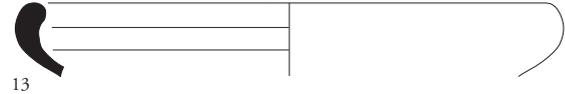
US2424 Obj. 18 TG ill. 58



US2424 Obj. 16 TG ill. 60



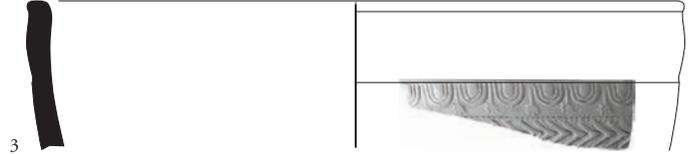
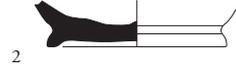
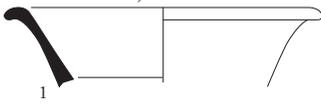
US2424 Obj. 27 TG ill. 63



US2267 Obj. 58 TS SG III. 87

US2267 Obj. 60 TS SG III. 86

US2267 Obj. 62 TS SG III. 85

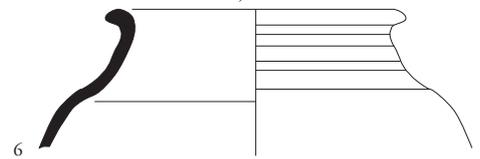
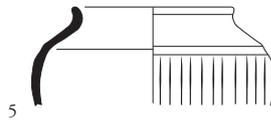
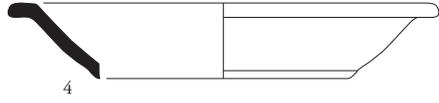


Ech 1:2
0 4 cm

US2267 Obj. 55 Fine grise III. 95

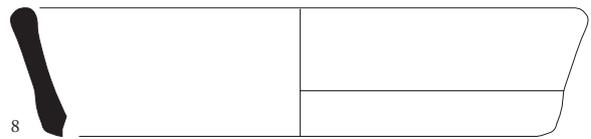
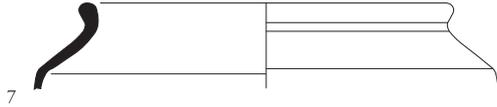
US2267 Obj. 50 TG III. 90

US2267 Obj. 43 TG III. 89



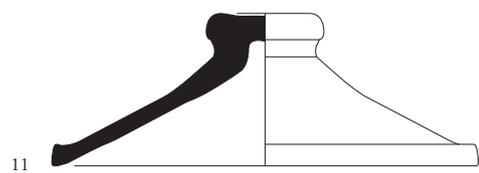
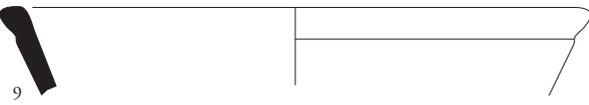
US2267 Obj. 45 TG III. 94

US2267 Obj. 54 TG III. 92



US2267 Obj. 53 TG III. 91

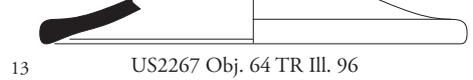
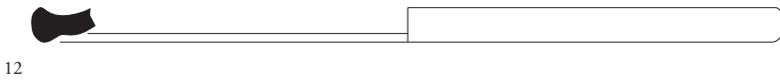
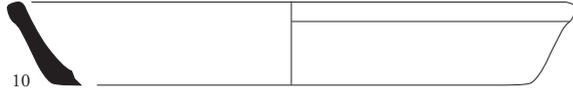
US2267 Obj. 40 CL-CALC III. 88



US2267 Obj. 52 TG III. 93

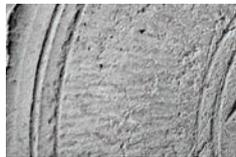
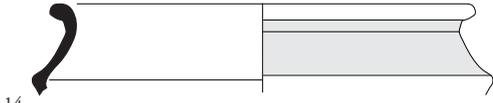
US2267 Obj. 65 TR III. 97

US2267 Obj. 64 TR III. 96

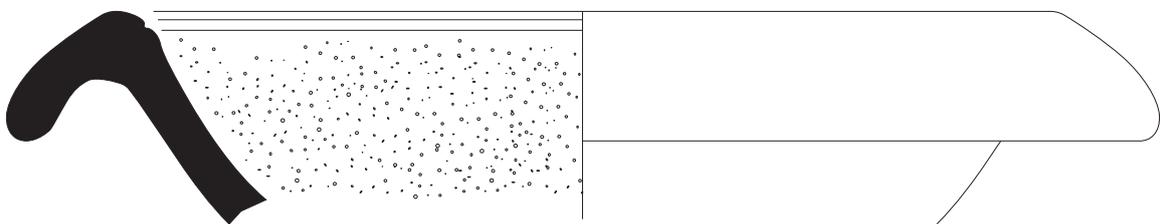


US2267 Obj. 66 TR III. 89

US2267 Obj. 6 VRP GAUL III. 84



US2267 Obj. 25 CL-CALC III. 102



16

US2267 Obj. 26 CL-CALC III. 103

Ech 1:3
0 15 cm

Ech 1:1
0 2 cm



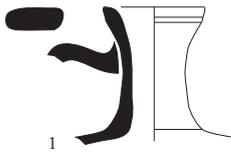
17

ARCHEODUNUM

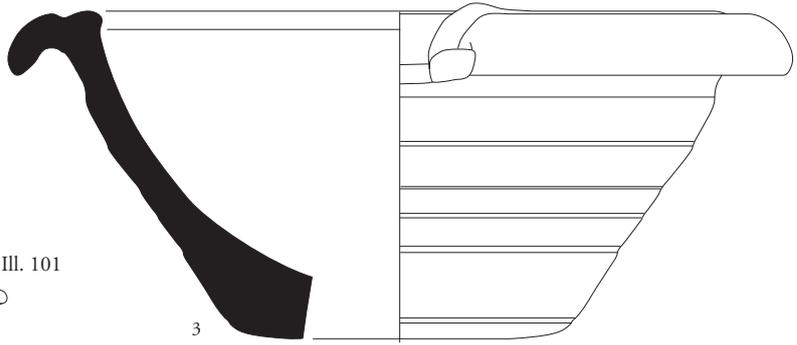
Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 124 Mobilier céramique issu de l'US2267 (état 3.1) (éch. 1/3 et 1/1). Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles

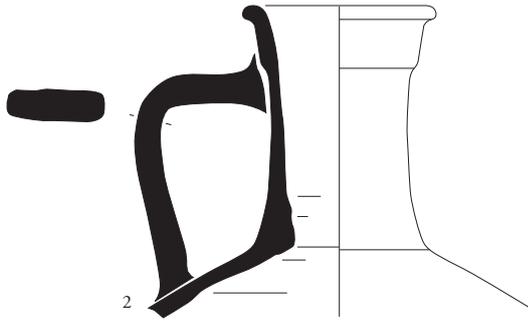
US2267 Obj. 35 CL-CALC III. 100



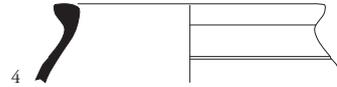
US2267 Obj. 24 CL-CALC III. 104



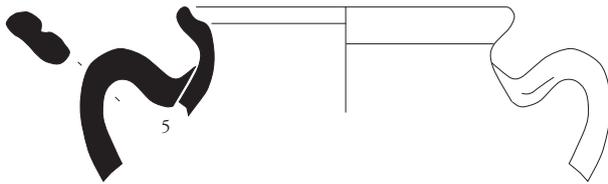
US2267 Obj. 31 CL-CALC III. 101



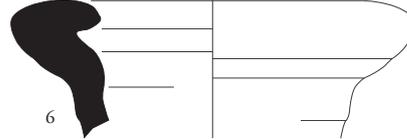
US2267 Obj. 38 CL-CALC III. 98



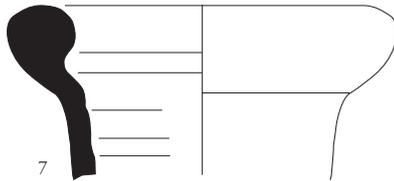
US2267 Obj. 37 CL-CALC III. 99



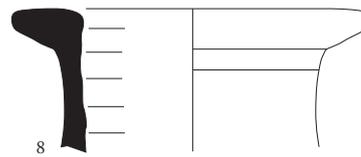
F2124 US2267 A-HIS ill. 26



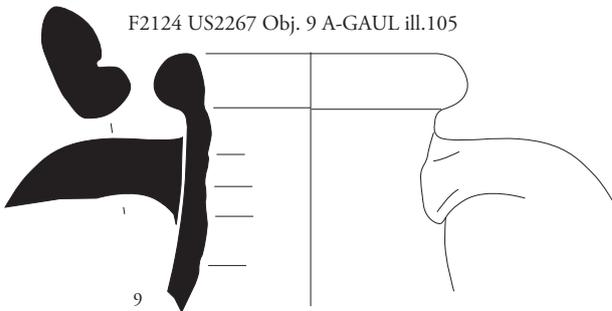
F2124 US2267 A-HIS ill. 25



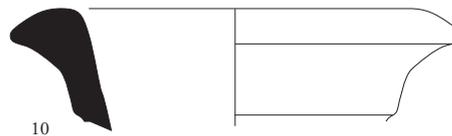
US2267 Obj. 6 A-GAUL III. 106



F2124 US2267 Obj. 9 A-GAUL ill.105



US2267 Obj. 11 A-Lyon III. 107



Ech 1:3

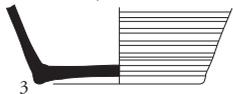
0

15 cm

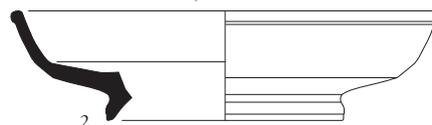
US2307 Obj. 30 TS SG ill. 70



US2307 Obj. 27 TS SG Ill. 71a



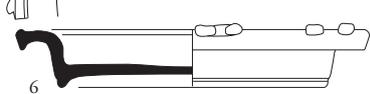
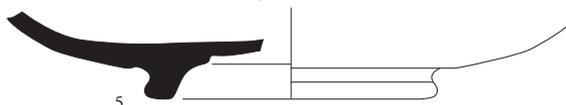
US2309 Obj. 20 Ill. 76 TS SG



US2178 Obj. 8 TS SG Ill. 82

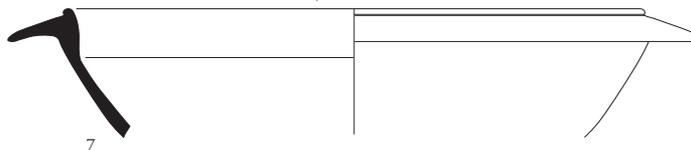


US2307 Obj. 38 TS SG Ill. 71b

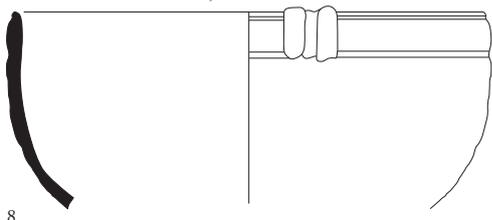


US2310 Obj. 10 TS SG Ill. 79a

US2307 Obj. 24 TS SG Ill. 72



US2307 Obj. 39 TS SG Ill. 73



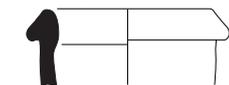
US2298 PLOMBIF Ill. 28



US2307 Non id. Ill. 74



US2307 Obj. 8 CL-CALC Ill. 68



11

US2303 Obj. 9 CL-CALC ill. 70



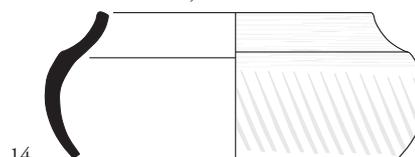
12

US2303 Obj. 10 CL-CALC ill. 67



13

US2303 Obj. 6 TG Rhod. Ill. 65



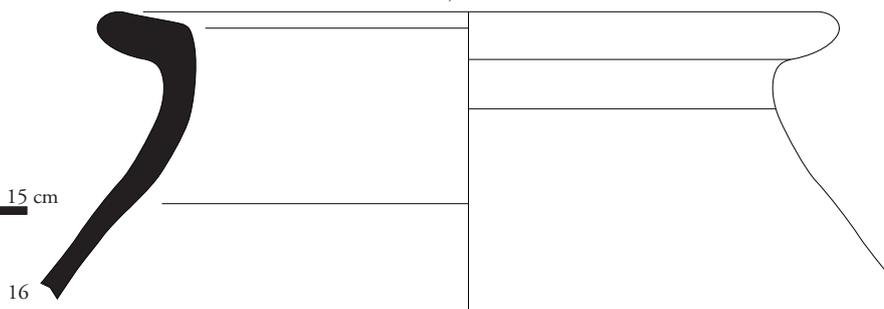
14

US2307 Obj. 11 TG ill. 69



15

US2303 Obj. 5 TR Ill. 66



16

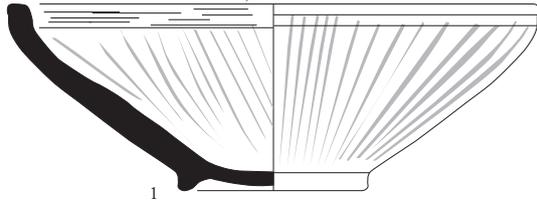
Ech 1:3
0 15 cm

ARCHEODUNUM

Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 126 Mobilier céramique issu de l'ensemble D (état 3.1) (éch. variable.). Dessins/DAO : A. Gilles

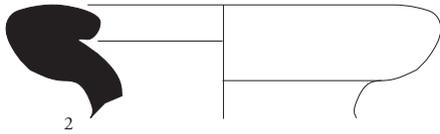
US2455 Obj. 1 NTR III. 108



1

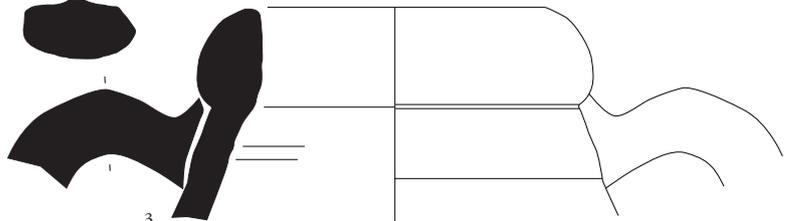


US2309 Obj. 1 A-HIS III. 75



2

US2303 Obj. 1 A-Lipari ill. 64



3

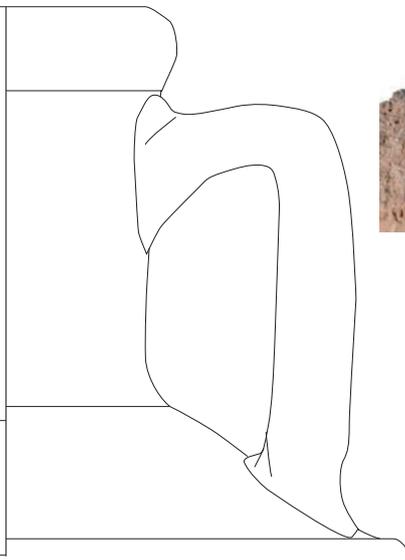
Ech 1:3

0 15 cm

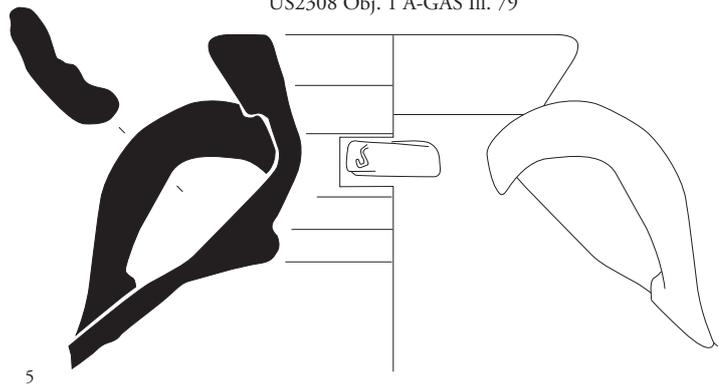
US2308 Obj. 1 A-ITA ill. 77



4



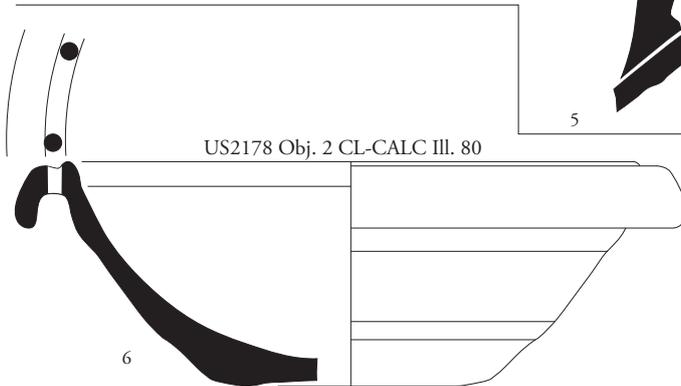
US2308 Obj. 1 A-GAS III. 79



5

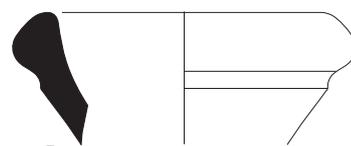


US2178 Obj. 2 CL-CALC III. 80



6

US2178 Obj. 1 CL-CALC III. 81



7

ARCHEODUNUM

Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 127 Mobilier céramique issu de l'ensemble D (état 3.1 et 3.2a) (éch. 1/3 et 1/1).
Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles

Etat 4.1

US2089 Obj. 6 TS SG III. 109



1

US2425 TS SG III. 111



2

US2421 TS SG III. 114



3

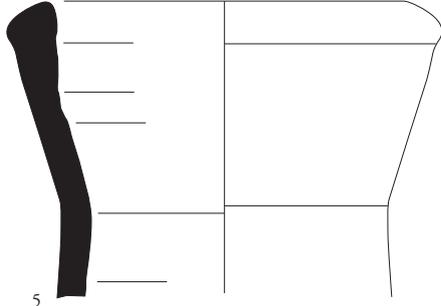
US2089 Obj. 8 TG III. 110



4

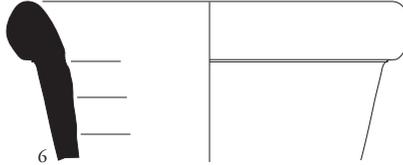
Ech 1:1
0 2 cm

US2399 Obj. 2 A-HIS III. 109b



5

US2241 Obj. 4 A-ITA III. 115



6



Etat 4.2a

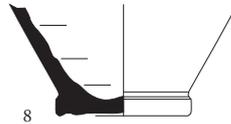


US2230 Obj. 4 TSCG III. 117



7

US2169 Obj. 8 TS SG III. 122



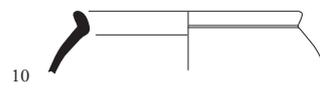
8

US2226 Obj. 17 CL-B? III. 121



9

US2220 Obj. 7 CL-B? III. 120

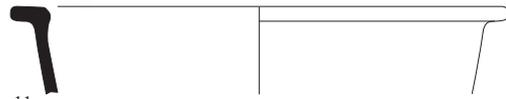


10



12

US2220 Obj. 2 TR III. 118

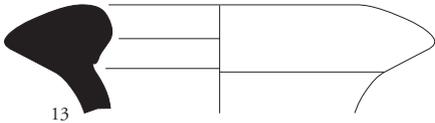


11

US2046 Obj. 1 CL-B III. 128

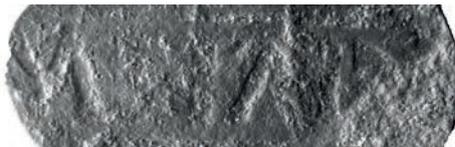
US2230 Obj. 3 A-HIS III. 116

US2050 Obj. 1 A-HIS III. 146b

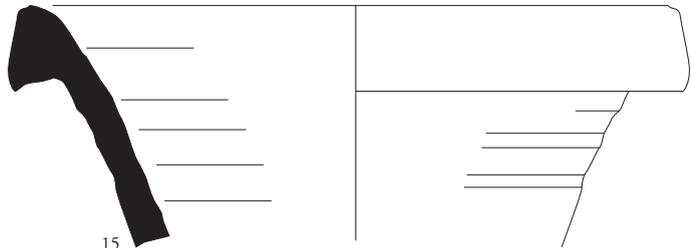


13

US2154 A-HIS III. 123

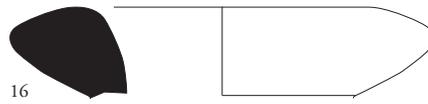


14



15

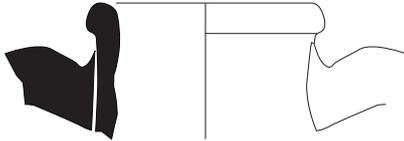
US2049 Obj. 15 A-HIS? III. 127



16

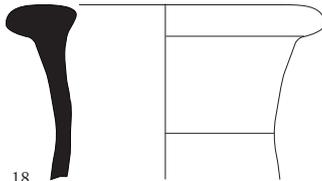


US2042 Obj. 3 A-ORI III. 126



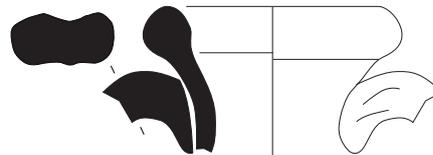
17

US2154 Obj. 13 A-GAUL III. 125



18

US2154 Obj. 6 A-GAS III. 124



19

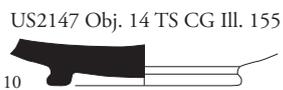
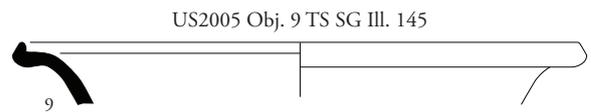
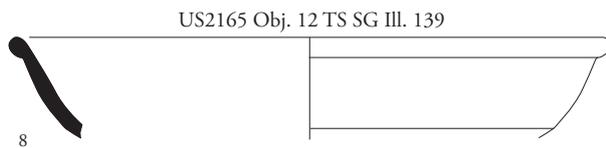
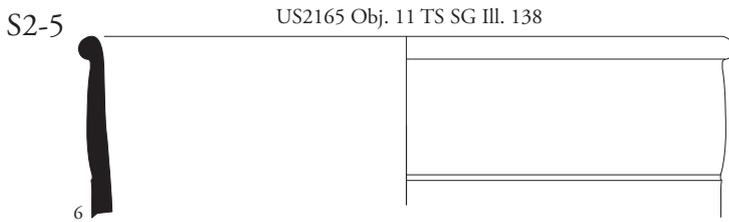
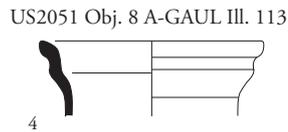
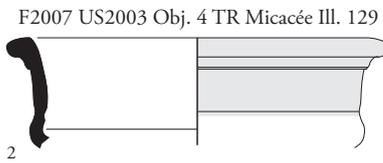
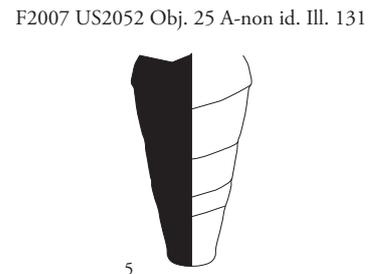
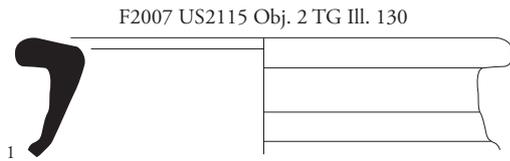
Ech 1:3
0 15 cm

ARCHEODUNUM

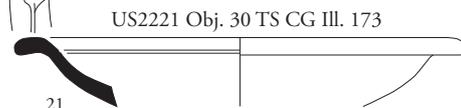
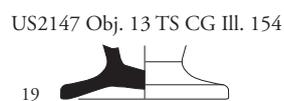
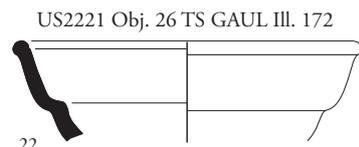
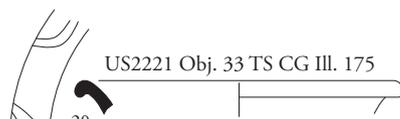
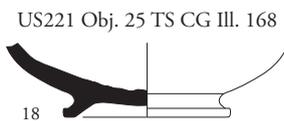
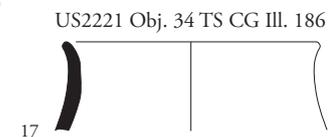
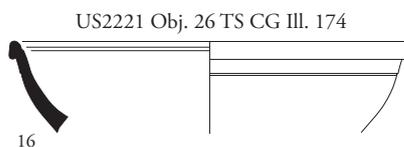
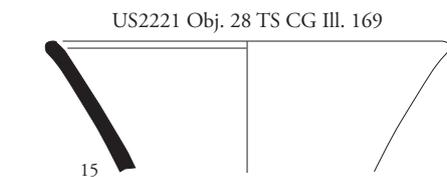
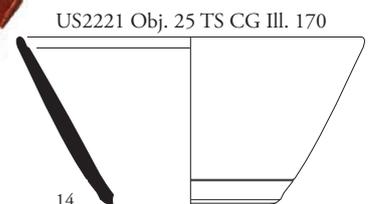
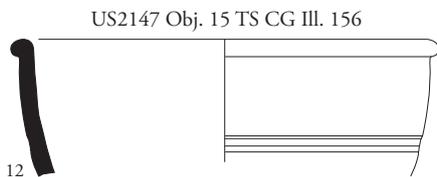
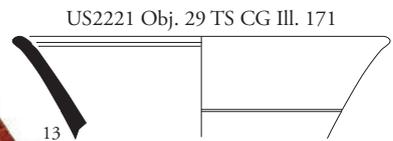
Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 128 Mobilier céramique issu des couches rattachées aux états 4.1 et 4.2a : éch. 1/3 sauf graffites 3 et 4, estampille 14 (éch. 1/1) et estampilles sur sigillées 1, 2 et 7 (éch. 2/1). Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles

Etats 4.2b et 4.2 indifférencié



US2165 Obj. 10 TS CG Ill. 137



ARCHEODUNUM

Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 129 Mobilier céramique issu des couches rattachées à l'état 4.2b, 4.2 indifférencié et S2-5 : éch. 1/3, sauf n° 3 (éch. 1/1) et les décors sur sigillée (éch. 1/2). Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles

F2006 US221 Obj. 70 TS CG III. 157



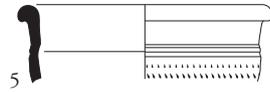
US2165 Obj. 9 TS CG III. 140



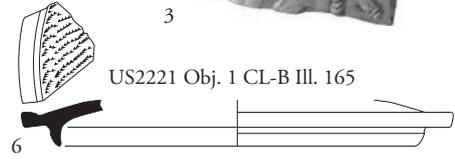
US2148 Obj. 5 TS GAUL III. 146



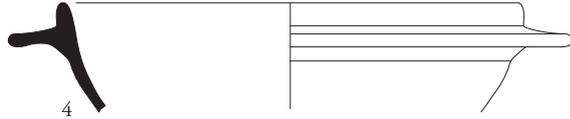
US2004 Obj. 12 CL-B III. 143



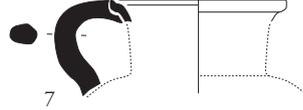
US2221 Obj. 1 CL-B III. 165



US2221 Obj. 2 CL-B III. 182



US2004 Obj. 13 CL-B III. 144



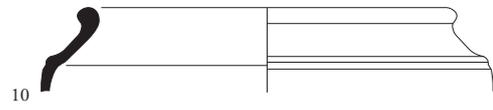
F2006 US2221 Obj. 5 PF III. 166



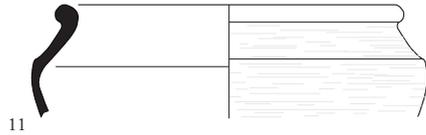
US2221 Obj. 50 TG III. 177



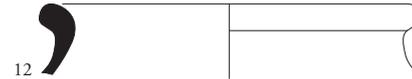
US2221 Obj. 49 TG III. 187



US2222 Obj. 5 TG III. 133



US2221 Obj. 57 TG III. 190



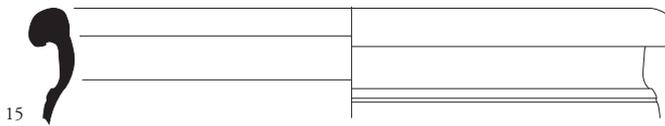
US2221 TG Obj. 58 III. 191



US2004 Obj. 3 TG III. 142



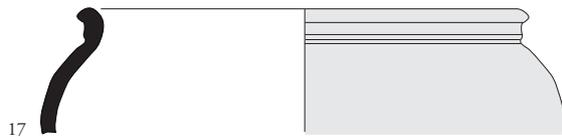
US2165 Obj. 1 TG III. 135



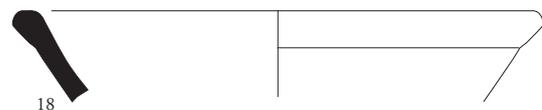
US2221 Obj. 62 TG III. 180



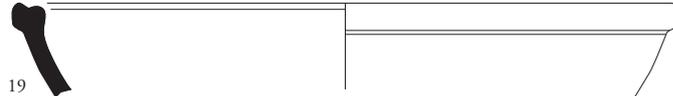
US2031 Obj. 11 TG III. 149



US2221 Obj. 3 TG III. 163



F2006 US2221 Obj. 40 TG III. 179



US2221 Obj. 68 TG III. 189



US2221 Obj. 46 TG III. 178



F2006 US2221 Obj. 41 TG III. 159



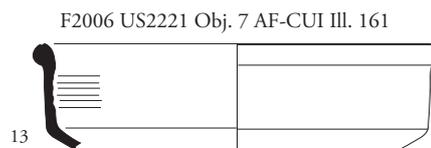
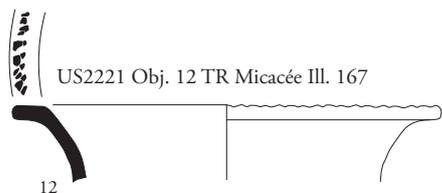
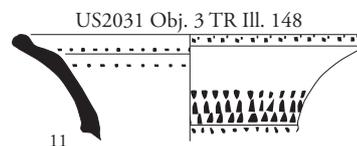
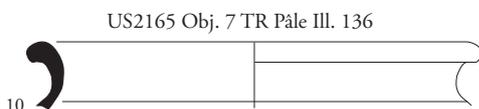
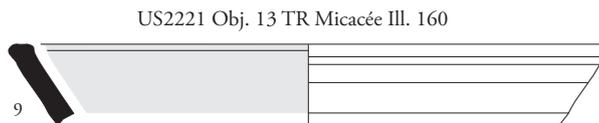
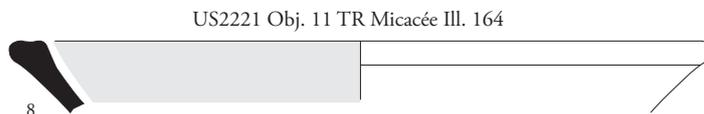
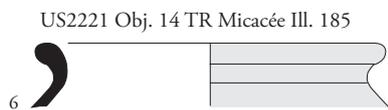
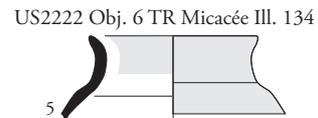
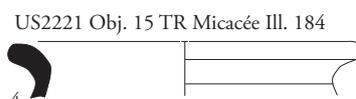
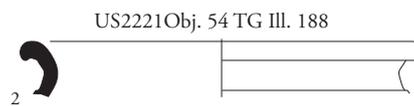
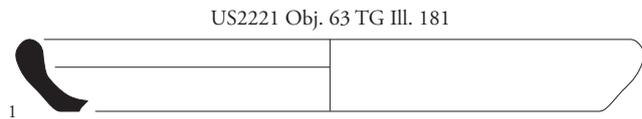
Ech 1:3



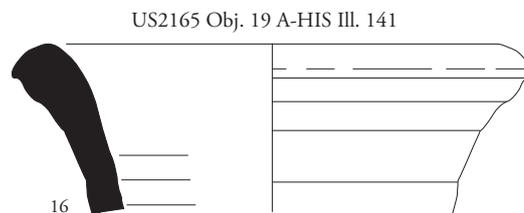
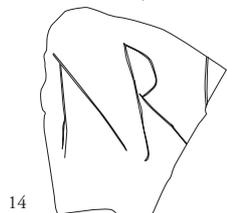
ARCHEODUNUM

Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 130 Mobilier céramique issu des couches rattachées à l'état S2-5 : éch. 1/3, sauf les décors sur sigillée (éch. 1/2) et les estampilles sur sigillées (éch. 2/1). Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles



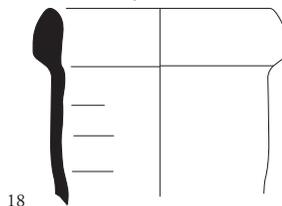
US2222 Obj. 4 CL-CALC Ill. 132



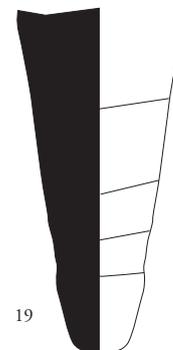
US2221 Obj. 3 A-ORI Ill. 162



US2147 Obj. 2-ORI Ill. 151



US2147 Obj. 3 A-ORI Ill. 153b



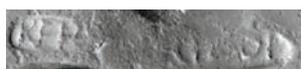
US2147 Obj. 1 A-LYON Ill. 150



Ech 1:3

0 15 cm

US3581 TS CG Ill. 211



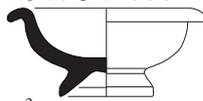
1

US2326 TS SG Ill. 200



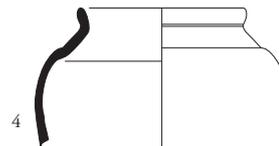
2

F2105 US2326 TS SG Ill. 203



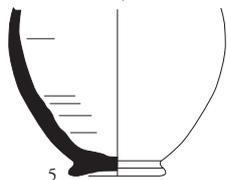
3

F2105 US2323 Obj. 7 TS SG Ill. 206



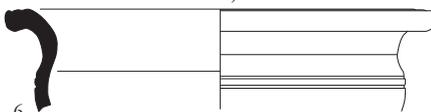
4

F2105 US2323 Obj. 9 TS SG Ill. 205



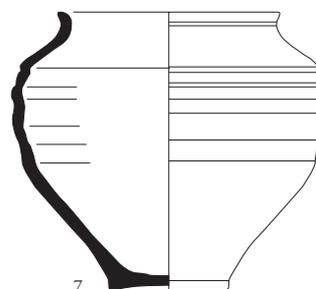
5

F2024 US2119 Obj. 2 TR Ill. 197



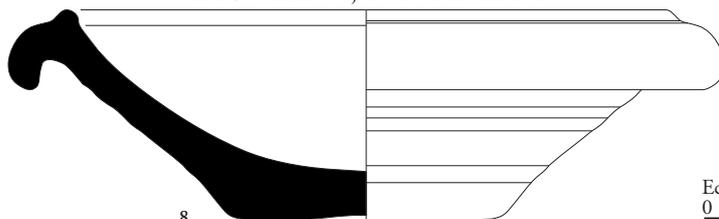
6

F2105 US2326 Obj. 3 TG Ill. 199



7

F2105 US2323 Obj. 1 CL- CALC Ill. 204



8

Ech 1:3

0

15 cm

US2131 Obj. 1 A-HIS Ill. 193



9

Ech. 1/2

US2129 A-HIS Ill. 192



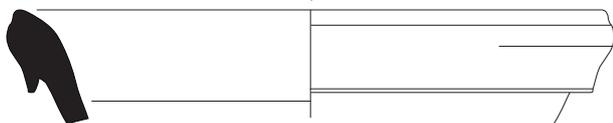
10

Ech 1:2

0

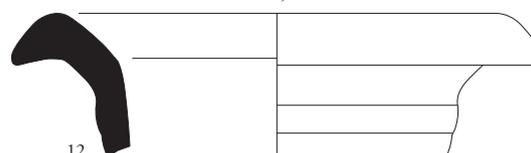
4 cm

F2025 US2106 Obj. 2 A-HIS Ill. 195



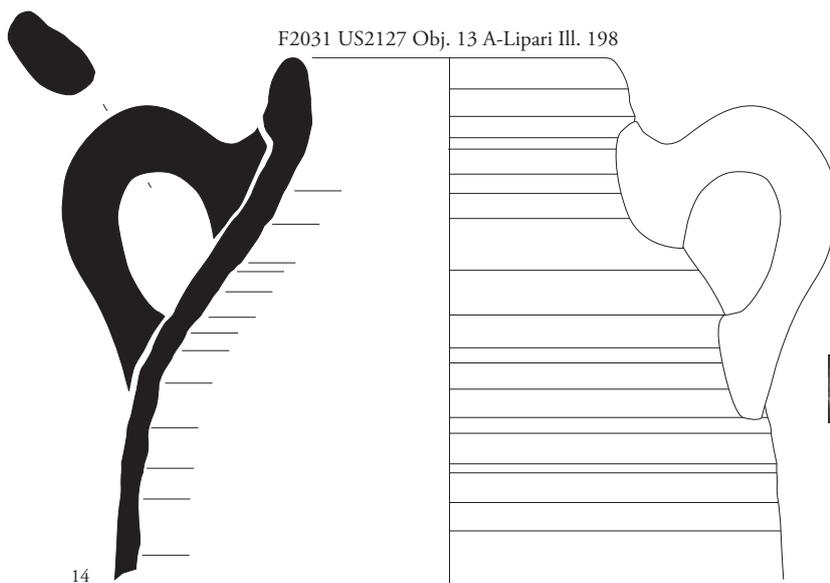
11

F2105 US2360 Obj. 4 A-HIS Ill. 201



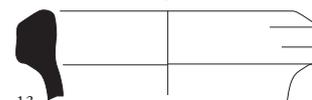
12

F2031 US2127 Obj. 13 A-Lipari Ill. 198



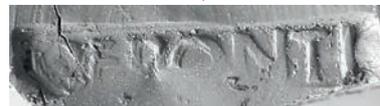
14

F2025 US2106 Obj. 3 A-ORI Ill. 196



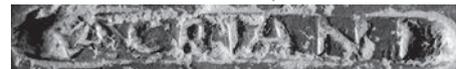
13

US3479 Obj. 3 TS SG



15

US3479 Obj. 4 TS CG



16

US35218 Obj. 1 TS SG



17

ARCHEODUNUM

Vienne (38) - 33/39, rue du 11 novembre
OA n° 2213004 - (2018)

Pl. 132 Mobilier céramique issu des fosses de l'Ensemble C et des couches rattachées à l'état 6 : éch. 1/3, sauf les estampilles sur amphores Dr. 20 (éch. 1/2) et sur sigillées (éch. 2/1). Dessins/Clichés/DAO : A. Gilles

US2267 Obj. 69 Ill. 214



US2309 Ill. 29



US2404 Ill. 216



US2253 Ill. 217



US2096 Obj. 29 lampe Ill. 112



US3467 Ill. 209



US2144 Ill. 207



US3547 Ill. 210



US3547 Ill. 208



US2012 Obj. 1 Ill. 147



US2012 Ill. 215



Ech 1:2
0 4 cm